

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE l'Ivoire

COMMUNE DE Reventin-Vaugris

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

N° 1



relatif à : l'enquête publique unique relative au projet de création d'un complément au demi-diffuseur n° 11 de Viennas - Sud sur la commune de Reventin-Vaugris, et portant sur la déclaration d'utilité publique du projet important mise en compatibilité du PLU de Reventin-Vaugris, l'enquête préalable et la demande d'autorisation environnementale.

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête relative à :

au projet de création d'un complément au demi-diffuseur n° 11 de
Vienne-Tud sur la commune de Reventin-Vaugris, et portant sur
la déclaration d'utilité publique du projet emportant mise en
compatibilité du PLU de Reventin-Vaugris, l'enquête préalable
et la demande d'autorisation environnementale

En exécution de l'arrêté du 27.01.2022

de Monsieur le préfet de l'Irre

je, soussigné(e), M Denis CUVILLIER

ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant 24 feuillets, pour recevoir pendant une durée de :

31 jours, du 28 février 2022 au 30 mars 2022

les lundi au vendredi de 8h à 12h et de _____ à _____

lundi, jeudi et vendredi de 14h à 17h et de _____ à _____

et lors des permanences (cf Ann. d'enquête) de _____ à _____ et de _____ à _____

les observations du public.

A Reventin-Vaugris

le 28 février 2022

signature



Première journée :

le _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

1 - Observations de M⁽¹⁾

- Contribution n° 1 déposée le 1^{er} Mars 2022 par Mme VERUS
Antoinette

- Contribution n° 1 Bis déposée le 1^{er} Mars 2022 par Edith
RUCHON Maire de Reventin Vaugris

② le 01.03.2022.

Résident au Grand Chemin depuis 3 ans, lors des "premières pages" pour le projet "Devenir diffusant" de la Seine-Saint-Denis, cette étude fut la non-prise en compte aboutie, m'inspire les remarques suivantes:

1) le schéma retenu est délégué pour la création d'une commune qui avait pour objectif de créer le bon caractère semi-rural et une qualité de vie liée à ce cadre; d'ailleurs par une bretelle d'accès passerait par le cheminement dit "Centre", la commune sera coupée en 2 fractions par le flot de véhicules l'empruntant.

2) les risques d'accidents semblent négligés dans ce projet surtout important si l'on observe que l'on enchaîne 3 ponts dans un unique défilé, par un trafic mêlant poids lourds, bus, voitures, cycles, ceci au pas d'habitations et d'installations sportives fréquentées par un public d'enfants.

3) les nuisances au niveau sonore et au niveau qualité de l'air en particulier aux heures de pointe seraient insupportables pour les riverains.

Ces 3 points portent sur le fond de la variante "Centre", et suffisent à la rendre inacceptable.

Mais il y a aussi la forme qui ce projet aussi important, doit être évité (j'aller dire "dévoté") au plus vite et ne peut être initié en aucune façon.

Il n'y a en effet en justice qu'une consultation confidentielle donc pas signature des permis de construire et avant la rétroaction de l'avis de l'Etat. En résumé, ce projet, copié par l'Etat, évolué en 2010-2011, pour en 2012-2013, ne doit être concurrencé "Métropole", doit être tout de suite et tel quel...

OR, il existe une autre solution pour répondre à

J'intuit péniblement que l'on fera finalement les permis
en respectant au plus près. Cette solution évite les 3 points
mais que l'écologie perd tout et coûte en outre 20%
moins cher à réaliser!

Après tout, ce n'est que le point de départ de ce qui sera
peut-être le projet de l'avenir dont je croyais qu'il
s'agissait d'abord d'un projet de développement durable
d'un côté, et d'être le plus rapide possible pour éviter
de la population et qu'il soit être perçu en tant que
une belle concertation pour le projet. J'espère
une d'opposer par la création d'un équilibre de ce
type mais sans aucun plus de cohérence et
de bon sens.

Jean-Pierre L'Hôte

③ le 3/3/2022

Revenant depuis de nombreuses années, je souhaite m'exprimer
au sujet de la pièce B "Évaluation environnementale (étude d'impact)
du Dossier déposé en mairie par Vinci.

Page 10 : le sous-titre est "Amélioration du projet « centre compact » 2.21
Amélioration! Que ce mot est utilisé tout au long du dossier B (p29, 30, 31, 57,
61, 65, 77, ... 193, ...²⁶³, 534 ...)!.

Ce mot est très contrôlé, c'est un jugement partial qui n'engage que
son auteur! "Modification" aurait été plus professionnel!

Un dossier professionnel de cette importance ne devrait-il pas être NEUTRE?

Aux lecteurs, aux usagers, aux riverains, de juger et choisir entre
« amélioration » ou « dégradation »!

Personnellement, je choisis DEGRADATION! Cet échangeur présenté est une
catastrophe pour les Reventinois. Je m'oppose à ce projet!

E. Bonoli

④ le 3 mars 2022

Nous sommes pour l'implantation d'un demi-échangeur
SUD qui nous paraît la seule solution de
bon sens actuellement, évitant ainsi le partage
du village, limitant la pollution du centre
sportif et des riverains, et conservant au
village ses qualités et son caractère.

Christiane et Michel ANSELME - Anselme

⑤ le 3 mars 2022

Habitante de Reventin - Vaugris depuis 5 ans,
je m'exprime favorablement au projet
d'implantation d'un demi-échangeur dans
sa proposition. Cette expresse.

Le bon sens, la fluidité de la circulation
et le gain de temps pour ~~les~~ déplacements
en direction du Nord méritent mon avis.

Le territoire a besoin de cet échangeur, et
son emplacement actuel est la seule solution
pertinente - J'espère que l'intérêt public
prévaudra sur la peur du changement de
certains -

Alice Colléaux - Chevin des cirques

⑥ le 4 mars 2022

Vu le deuxième volet du sixième rapport d'évaluation du GIEC
publié le lundi 28/2/2022. (rapport qui insiste sur les conséquences de
l'inaction et DU MANQUE de VOLONTÉ POLITIQUE)

Vu la publication de Ferrac 2012 "des nouvelles mobilités dans les
territoires périurbains et ruraux redigé par le centre d'analyse

stratégique et émis par le cabinet du premier ministre (qui précise notamment que l'organisation de nos territoires et de nos modes de vie ne doit pas être déterminée par l'usage EXCLUSIF de L'AUTOVOITURE)

Vu le SCOT des Rives du Rhône de juillet 2015, Etude RNF à Vienne (qui est d'une grande clarté sur les solutions Entrées Sud et Nord de Vienne)

Les Interrogations :

- 1) Comment peut-on encore en 2022 envisager la maintien d'un ouvrage qui favorise l'utilisation d'un moyen de transport individuel tel que l'automobile au détriment de solutions collectives
- 2) Comment nos décideurs ne se sont pas remis en cause et ce pendant 10, 20 ans et plus et n'ont pas envisagé de solutions alternatives collectives puis que ce projet est dans les cartons depuis + de 30 ans !!
- 3) Comment ont-ils pu négliger l'adaptation des diverses infrastructures de la région vicienne en connaissance de l'évolution climatique et nous proposer un projet en 2022 identique ou quasi à celui projeté il y a 30 ans !!

le GIEC insiste sur le manque de volonté politique (nous en avons la preuve dans ce dossier !!) sur le fait de s'adapter dans notre comportement, dans l'organisation des villes et un plan urbanisme et insiste fortement SUR LE FAIT D'ADAPTER NOS INFRASTRUCTURES

le Centre d'analyse stratégique conclue par sa part "il s'agit de penser la mobilité autrement pour faciliter l'organisation des territoires et des modes de vie soutenable par offrir des solutions de mobilité à TOUS

notamment EN RÉPENSANT L'OFFRE de TRANSPORTS COLLECTIFS! DC

le Scot des Rives du Rhône précise que la voie autoroute SOD est SURDIMENSIONNÉE par rapport aux flux réels/jours - et donne des solutions d'une rare précision avec la création notamment de voies spéciales réservées aux BUS - !! aux entrées NORD et SUD de Vienne

PROPOSITIONS ALTERNATIVES

- Création de lignes express de Bus vers des points de convergence (tels que la gare centrale de Vienne, celle de Vienne-Estrossin, voirie de GIRARD) à partir de parkings de stationnement gratuits positionnés en périphérie de la ville de Vienne voire sur le site de la future gare de Reventin-Vaugris.
- Réouverture de la gare de Reventin
- Ouverture du trafic voyageurs sur le réseau ferré de France du côté d'Ampuis/Condrieu
- augmentation du nombre de trains régionaux et augmentation de la fiabilité des trains TER (Comparons nous aux Japonais = Trois millions et demi de voyageurs par la seule gare de Shinjuku à Tokyo, + de sept cent gares à Tokyo, une fiabilité record, une qualité de service faisant l'excellence) et nous, en France, au parking pour savoir une gare etc etc -

Pour toutes ces raisons, je M'OPPOSE à la création de ce projet de 1/2 échangeur, projet d'un autre siècle, projet d'une élite soude et aveugle

Je cite par exemple Antonio GUTERRES, chef de l'ONU qui a réagi au tableau peu reluisant du GIEC

"Perdre du Temps, c'est PERIR" le 28/2/2022
contribution de Gérard Bailly, Reventin Vaugris

Je suis "contre" le projet "CENTRE" pour la réalisation du demi diffuseur sur autoroute A7

Ce projet est inacceptable pour les riverains qui auront beaucoup de difficultés pour circuler, ce qui augmentera la pollution (penser aux jeunes sportifs) et qui ne pourront plus accéder à tous les services de la commune (mairie, pôle médical, commerces etc)

Une autre solution celle des "SUD" a beaucoup d'avantages, ne coupe pas notre village en deux, préservera la sécurité des usages, serait moins onéreuse...

Je préfère donc la solution "SUD" la seule possible et envisageable

Marcelle RICHARD 31th de l'Aubressin
38121 Reventin Vaugris

⑦
4103 Je suis contre le projet centre pour la réalisation du demi diffuseur sur Autoroute A7. Ce projet serait source d'insécurité, de nuisances et de pollution, divisant notre village en deux.

Il existe une solution sud qui permettrait à tous les reventinois et les habitants du sud qui veulent prendre l'autoroute d'y accéder en toute sécurité.

Je suis donc favorable à la solution sud.

Claude Richard 31 Chemin de l'Aubressin
38121 Reventin Vaugris

⑧ Contribution n°8 déposée le 4 Mars 2022 par M. et Mme Tavernier.

⑨ Habitante de Perentim Vauguis, je me pose quelques questions quant au choix de cette variante « centre compact ».

• Pourquoi y a-t-il eu une opposition aussi violente et farouche pour examiner un projet sud viable ?

Que l'échangeur soit au sud ou au centre de Perentim, l'effet sera le même sur la circulation dans Vienna !

• Pourquoi n'avoir pas optimisé la solution Sud avant de la rejeter brutalement ?

Il aurait été judicieux de le faire pour avoir un avis impartial et le plus juste possible.

• Pourquoi avoir passé autant de temps à « améliorer » cette solution Centre ?

Cela montre qu'elle a donc beaucoup de défauts et que les auteurs en sont conscients !!

Les améliorations coûtent cher et leurs études également. Augmentation conséquente du Budget : 24 à 25 M€...

Je suis en totale opposition à ce projet. Le 4/3/22

Complément à ma 1^{ère} contribution n°3

J. Tavernier

10 - c'est une aberration d'installer un demi échangeur à côté d'un centre sportif et d'un lotissement d'une quarantaine de maisons.

- Est-ce que les décideurs de ce demi échangeur au centre du village vont acheter les maisons du lotissement au prix actuel du marché actuel et plus car après ils pourront profiter de l'installation qu'ils ont voulu.

- Est-ce que le préfet est venu voir les futurs dégâts.

- Pourquoi M. Kovacs, président de Vienna Aglo et maire de Vienna (donc juge et parti) a-t-il la parole dans ce projet. Aurait-il des intérêts (lesquels ?) avec Vinci ~~Vienna Aglo~~

11. Je ne comprends pas pourquoi le projet centre a été choisi. Si c'est juste une question finance alors où est la place de l'humain d'autant le financement n'est pas complètement ficellé car des frais s'ajoutent avec le temps (forages, etc...). La municipalité a proposé un projet au sud qui n'a été pris en compte. Je suis pour ce projet sud qui a moins d'impact pour la vie du village. Le projet centre engorge une circulation par 3 ronds points et un pont (trop étroit). Deux lotissements sont directement impactés et un complexe sportif de 800 licenciés sera en parti touché (moins de parking, plus de pollution). En conclusion je suis contre le projet centre et soutien le projet sud qui a été rejeté.

Maure Pierre MARTICORENA

(12) Contribution n°12 déposée le 5 Mars 2022 par M. et Mme Briuet

(13) Contribution n°13 déposée le 5 Mars 2022 par Mme Santana Maria

(14) Contribution n°14 déposée le 5 Mars 2022 par M. SUBOTA Marin

(15) Contribution n°15 déposée le 5 Mars 2022 par Mme Anna Rigoudy

(16) Contribution n°16 déposée le 5 Mars 2022 par M. Daniel Rigoudy

(17) Contribution n°17 déposée le 5 Mars 2022 par M. Patrick Guillon

(18) Contribution n°18 déposée le 5 Mars 2022 par M. Patrick Guillon

(19) ~~Dominique Tournier~~ Daniel 618 ch des Cires 38121 Reventin Vaugis Village

7103 ~~Le~~ ~~départ~~ le demi changement VIENNE Sud est trompeur par sa dénomination alors qu'il est établi qu'il est au centre de Reventin. De plus les panneaux

indicateurs posés par la DIR envoi vers novembre 2020 ne sont ils pas une preuve que tout semble déjà bouclé et décidé.

"ECHANGEUR VIENNE SUD OUI mais au Sud de Reventin, pas en plein centre" avec 3 gisabries sous dimensionnés, 1 pont Brian doubt aucune étude n'a apparemment été faite du caractère de cet esté car construit en 1987 dont plus de 10 dans.

Fauvain

20 le 7 Mars 2022.

MEDENISE FOCE Je réside au 691, Le Grand Chemin
à REVENTIN VAUGRIS

pour les nombreuses raisons connues je suis pour
l'échangeur VIENNE SUD.

Medenise

21 Michel FOCE HABITANT le grand chemin

Je suis pour l'échangeur au Sud
de la cité

22 le 7 Mars 2022

7me Mich. Fekmann - 2484ch. de l'Aubressin - Reventin.

Je ne suis pas pour l'implantation centre qui :

- coupe le village en 2

- augmente le trafic dans le village (+200%) principalement au niveau des équipements sportifs fréquentés par les scolaires et les associations, donc de l'insécurité, de la pollution sonore et atmosphérique (Plus de 600 camions et 12000 voitures croiseront les bus scolaires)

- les bouchons seront toujours là et les routes secondaires sous-dimensionnées seront alors empruntées, notamment la route qui traverse le hameau de l'Aubressin très étroite et aux nombreux virages sans visibilité.

Je suis pour un diffuseur auto. roulier mais au Sud de Reventin. Cette implantation aura le même effet sur la circulation dans Vienn

(-6 à 10%) que l'implantation centre et préserver notre village -

Cette implantation "centre" est un non-sens. 

- 23 Contribution déposée le 7 Mars 2022 par M^{me} Joulin Christine
- 24 Contribution déposée le 7 Mars 2022 par M. Joulin Jean
- 25 Contribution déposée le 7 Mars 2022 par M^{me} Joulin Lucienne
- 26 Contribution déposée le 7 Mars 2022 par M. Simicic André
- 27 Contribution déposée le 8 Mars 2022 par M^{me} Desbages Catherine
- 28 Contribution déposée le 8 Mars 2022 par M^{me} GARIN Marie-Antoinette

29 le 8 Mars 15h45 (contribution complémentaire à celle du 4 Mars 2022.)
Les Terres Agricoles :

La version Centre serait moins gourmande que la version Sud
Quelle importance au final!!

En effet:

- Toutes les constats montrent que le euros d'autoroute créent, accélèrent la dynamiques économiques (industriels, tertiaire, commerce et habitations). D'ailleurs l'étude Vinci a colorie en vert ts les indicateurs dev. Eco.
 - C'est bien pourquoi Vinci Immobilier demande actuellement les propriétaires terriens au double voir plus du prix réel, de leur valeur des terres
 - Sans rien le Président de l'Agglo connaît cette problématique puisqu'il a écrit qu'il s'opposera à cette ventes (qui lui rapportent ultérieurement des Taxes Professionnelles non négligeables.)
 - La seule opposition pourrait venir de la SAFER (2e) celle-ci est bien affaiblie depuis 2017 (voir le livre de Lucile Leclair Hold up sur la Terre et l'implication de France Culture "A qui appartient nos champs").
- En conclusion, l'augmentation (de Vinci)

Aux les Tenus Agricoles ne prend en compte que le temps T de l'Etude et ignore (volontairement?) l'avenir. En fait il ne se projette pas dans le futur quand c'est en sa défaveur! Cela manque de sérieux dans une étude technique-économique qui engage l'avenir d'un territoire !!

Donc Avis négatif à ce projet mortifère pour l'avenir.

Contribution de Jean-Baptiste Reventin Vaugris le 8 Mars.

- (30) Contribution déposée le 8 Mars 2022 par Mme Nouvelle Maîté
- (31) Contribution déposée le 8 Mars 2022 par Association CITEE
- (32) Contribution déposée le 8 Mars 2022 par N. Dominique GARRALON
- (33) Contribution déposée le 8 Mars 2022 par M. et Mme Ballet-Baz Gilles
- (34) Contribution déposée le 8 Mars 2022 par CITEE groupe Sécurité
- (35) le 09 Mars 2022, Robillard Philippe.

Non à l'échangeur au centre de Reventin Vaugris.

Avec un peu de réflexion, vous devez comprendre l'absurdité d'un tel projet. Stop aux intérêts.



- (36) Contribution déposée le 09 Mars 2022 par Robillard Nathalie

(37) Habitante de Vaugris RN 7 sr. Christ 10.03.22

Non à l'échangeur au Centre. Dommage que certaines décisions soient prises sans l'avis de la population. Notre petit village a

donné beaucoup pour son succès à réunir tous ses quartiers. D'autre part

la circulation sur la RN 7 devient insupportable c'est bientôt invivable. Donc il est encore possible d'éviter tout cela et de retrouver un certain sérénité.



- (38) Now à l'échangeur au centre du village comme
proposé par U. nci. M. Maulaire 10/03/22
- (39) Contribution déposée le 10 Mars 2022 par Hervé Charcoisset
- (40) Contribution déposée le 10 Mars 2022 par M^{me} Verin Claude
- (41) Contribution déposée le 10 Mars 2022 par M^{me} Odlière Annie
- (42) Contribution déposée le 10 Mars 2022 par M. Boillot Jean-Luc
- (43) Contribution déposée le 10 Mars 2022 par M. s^{me} Labache Alain
- (44) Contribution déposée le 10 Mars 2022 par M^{me} Danielle CHAVASSE
- (45) Contribution déposée le 10 Mars 2022 par M. Boibien Michel
- (46) Complément Contribution n°3 - Déposé le 10 Mars 2022 par M^{me} Tonoli E
- (47) Contribution déposée le 10 Mars 2022 par M^{me} Boutau Chantal
- (48) Contribution déposée le 10 Mars 2022 par M^{me} Ferrandiz Claire
- (49) Contribution déposée le 10 Mars 2022 par M^{me} Vallon Geneviève
- (50) Contribution déposée le 11 Mars 2022 par M. Odlière Jean-Pierre
- (51) Contribution déposée le 11 Mars 2022 par M. VAQUET Gérard
- (52) Contribution déposée le 11 Mars 2022 par M. Norellato Michel.

(53) Complément de contribution n°3 à celles du 4 Mars et du 8 Mars -

Entrée d'autoroute, développement économique, augmentation des flux routiers -

Le Développement des activités tertiaires et industrielles, la concentration urbaine (habitations) est inévitable et constatée dans tous les projets. La proximité de l'A7, de l'A46, de l'A47 de l'A43, de la métropole lyonnaise -

⇒ Augmentation des flux sur les axes RN7 et départementaux et communaux notamment de véhicules lourds (camions) et ce dès l'autorisation de construction de l'échangeur -

Les Conséquences à 3/5 ans

RN7 vers le Nord saturée par les véhicules légers ainsi que l'entrée Sud de Vienne - qui n'aura bénéficié que d'un léger repit

RN7 vers le Sud: surchargée notamment la traversée
du village d'Arcantès - par le passage de camions.
L'espace restreint entre les 3 ponts = On n'ose l'imaginer
Zone Noire matins et Soir - Zone Rouge le reste du
temps - notamment si implantation de Commerces
ou de zones Commerciales (car il n'y a aucun hyper
au Sud de Vienne.)

Créer l'entrée d'autoroute à l'emplacement Centre

- Aucune vision de l'avenir -

- Aucune Prise en compte des Humain

- Aucune Sagesse dans ce dossier (liste des défauts
mise en valeur des avantages) -

- Comment envisager la création d'un échangeur complet
à cet endroit? car nul ne sait ce qui deviendra
l'extension de cette zone artisanale et industrielle
et des ~~flux~~ flux à venir vers le Sud -

Jean-Benoît Bailly - le 11 Mars 2022

⑤4 J'mais favorable à l'échangeur - C'est maintenant ou
jamais (dans 20 ans piron!) - La position choisie pour
multiples raisons, la position "NORD" donc, est la bonne et
c'est celle que je défends, avec l'appui des gens raisonnables
et non dogmatiques - Christophe Kestel - M/03/2022

⑤5 J'habite au Vieux Vaugres et je fais entièrement confiance
à l'Association CITEE qui a profondément étudié
tous les problèmes associés au demi-échangeur et
je suis donc 100% pour la solution que défend
CITEE du demi-échangeur SUD !!!

Judith Meyer - le 11/03/2022

Le 30 mars 2012 à 18^h heures 10

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné(e), M Denis CUVILLIER

déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 31 jours consécutifs,

du lundi 28 février 2012 au mercredi 30 mars 2012

de 8 heures ~~les lundis~~ à 12^h heures ~~le lundi~~ au vendredi

et de 14^h heures à 17^h heures les lundis, samedis, vendredis.

Les observations ont été consignées au registre par 55 personnes (pages nos 1 à 16).

ce chiffre comprend également les lettres ou notes déposées en mairie

En outre, j'ai reçu _____ lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date du _____ de M. _____

2. - Lettre en date du _____ de M. _____

3. - Lettre en date du _____ de M. _____

4. - Lettre en date du _____ de M. _____

5. - Lettre en date du _____ de M. _____

signature



VELLS Antoinette
117 La Plaine
38121. Reventin

COURRIER ARRIVEE

01 MARS 2022

MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

①

Reventin le 19 Mars 2022

Mesdames, Messieurs les décideurs,

Je suis reventinoise d'adoption depuis 46 ans bientôt. C'est une commune où je me suis toujours bien plu, par son dynamisme et sa situation géographique.

J'habite le lotissement La Plaine et je m'oppose fermement au projet du demi-échangeur centre sous nos fenêtres, cet ouvrage qui va altérer la vie de beaucoup de monde et détruire notre village avec tout les inconvénients que cela va entraîner, alors qu'il y a une opportunité plus au sud!.....

Je dis Non au projet centre
que le demi échangeur soit implanté au Sud
c'est un vrai désastre en vue du caractère paisible de notre agréable village!

Les enjeux politiques sont énormes, alors peu importe les états d'âmes de la population =

Salutations distinguées.



1 Bis

Le 1^{er} mars 2022

Monsieur Denis CUVILLIER

Commissaire-enquêteur

Mairie de Reventin-Vaugris

Objet : projet complément demi-diffuseur
de Vienne-Sud

N. Réf. : ER/MCL/23-2022

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Après avoir pris connaissance du dossier soumis par Vinci dans le cadre de l'enquête publique, j'attire votre attention sur le fait que certains éléments manquent pour avoir une vision juste et précise du projet et de tous ses impacts.

C'est pourquoi, je me permets donc de vous demander la production des pièces suivantes afin que tous les citoyens puissent avoir une information claire :

1. L'estimation financière détaillée du projet intégrant toutes ses composantes
2. Les études de trafic (EGIS 2020) et éventuellement de plus récentes s'il en existe et l'étude dynamique demandée par la DIR CE
3. Le détail de l'aménagement de la RD 131 (dont l'ouvrage sur l'A7), de l'extrémité de la route de l'aérodrome, et de toutes les voies d'accès ainsi que les détails techniques des giratoires
4. Une étude Air et santé de niveau 1 comme demandé par l'autorité environnementale
5. La mise à disposition d'un accès en ligne aux outils de visualisation 3D du projet
6. Une étude d'impact sur les thèmes sociaux et économiques
7. Une projection sur l'avenir avec le FREE FLOW

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, mes salutations distinguées.

Mme la Maire,

Edith RUCHON



8

Reventin Vaugris le 3. mars 2022

Monsieur le Commissaire, enquêteur
A l'heure où le monde se bat contre
la pollution, nous trouvons inadmissible
que l'on puisse autoriser la réalisation
du demi-diffuseur sur l'A7 à
proximité du village de REVENTIN-VAUGRIS.
Cela va générer de nombreuses nuisances !

- circulation plus dense, sécurité des habitants
menacée...

- nuisances sonores, pollution de l'air...

(dans le dossier Vinci y a t'il une étude
d'effectuer sur l'émission des particules fines ?)

- destruction de la faune et de la flore...

- difficultés pour accéder aux commerces
centre village, risque de déclin pour
l'économie...

Nous aurions encore beaucoup de choses
à dire.

Nous précisons que nous sommes favorables
au tracé SUD proposé par la station
de REVENTIN-VAUGRIS.

Nous espérons que notre requête sera prise
en compte.

Monsieur et Madame TAVERNIER,

~~Monsieur~~  

Habitants du lotissement "la plaine" très
impacté par ce projet.

COURRIER ARRIVEE

04 MARS 2022

MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

Madame et Mr BRIVET
454 chemin de la Chapelle
Reventin - Vaugris

de 5 mars 2022

12

COURRIER ARRIVEE

05 MARS 2022

MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

Monsieur le Commissaire,

Je tiens à attirer votre attention sur
le problème de l'échangeur.

Nous ne sommes pas d'accord parce que
cela provoquera des difficultés pour aller
au village, pour aller aux installations
sportives. Trois rond-points avec trop
de circulation.

Le quartier du Vieux Vaugris sera isolé
du reste de la commune.

Nous n'aurions pas tous ces problèmes
si cet échangeur était au niveau de la
zone du Selvant.

Merci de tenir compte de notre avis.



Mr Brivet



M^{me} SANTANA Maria

(13)

Je 05/03/2022

320 Route Nationale 7
38121 chonas l'amballan

Email: maiafaty306@gmail.com

tel: 06-59-84-76-96

COURRIER ARRIVEE

05 MARS 2022

MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

Je soussigné M^{me} Santana habitant Route Nationale 7
à chonas l'amballan déclare les fait suivant.

D'après Vinci on nous annonce 20% de Circulation en Plus
comment Vais je sortir de chez-moi au heure de Pointe,

habitant à 300 m du rond Point du centre Reventin
après analyse des fait l'option sud serais la meilleure
solution pour moi car auront moins de circulation sur la
route N7 entre les 2 Rond-point, sud et Centre

cordialement

Santana

M^r SUBOTA Mariu

(14)

05.03.2022.

320 Route Nationale 7

38121 Aonas l'Amballan

Tel 07 60 58 55 70

COURRIER ARRIVEE

05 MARS 2022

MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

Je soussigné Mariu Subota habitant
Route Nationale 7 a environ 300 m
du fond point du centre Reventin
et me rendant a Lyon tous les
jours pour le travail deja
aujourd'hui ya pas moyen de
sortir de chez moi en toute
sécurité, si comme l'annonce
VINCI 200% de circulation en
plus / entre les Rond points
c'est a l'arret constant tous
les jours de la semaine qui empêche
de la pollution. Pour moi l'option
du projet SUD Reventin établie
par la mairie serait la meilleure
solution.

Cordialement 07^e Subota

[Handwritten signature]

5/03.2022.

Anna Rigaudy
113 lot la plaine
38121 Reventin Vaugris

(15)

COURRIER ARRIVEE

05 MARS 2022

MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

objet Demi échangeur.

Monsieur.

Habitant le lotissement la plaine depuis

20ans, je m'oppose à ce projet centre car il présente de nombreux inconvénients.

Il y aura une forte insécurité au niveau du pont et des giratoires à 200m les uns des autres. Comment cela est-il possible?

On peut lire p.45 du document B01 que Vinci note 186 habitants à proximité du projet.

Il en résultera donc de fortes nuisances et perturbations directes pour toutes ces personnes.

Ce projet est aberrant à l'heure où nous essayons

de protéger, de sauver la planète. Pour mettre l'échangeur au centre, Vinci déboise un espace paysagé qui absorbe le C.O.2 et fait une barrière naturelle pour les usagers des équipements sportifs et des habitants.

J'insiste sur cette opposition au projet centre du dossier Vinci. Il faut étudier avec honnêteté le projet sud qui porterait moins d'inconvénients car moins de rivières à côté

Rigaudy

Daniel Rigoudy
113 Lots la Plaine
38121 Reventin Vaugris

Permis permis de 5 ans

Samedi 5/3/2022

16

Enquête Publique

Monsieur

Je suis opposé à ce projet à cet emplacement car il me paraît très mal préparé 3 giratoires de petite taille sur 400 mètres,

qui seront dangereux pour les poids lourds, nuisible aux habitants et aux complexes sportifs.

- Le mode d'axe est très dangereux, traverser les voies 3 ou 4 fois à pied ou en vélo, ou passera d'après l'enquête 600 camions jour et 12000 véhicules sans compter les convois exceptionnels qui emprunteront ce tracé -

- Je suis favorable à la variante sud étudiée par la municipalité qui comporte moins d'inconvénient et surtout ne bloquerait pas le habitants des villages et des lots de centre par les travaux de l'échangeur car il n'y a pas d'autre accès à part prendre des petites routes ou l'on ne se croise pas et sont accidentogènes.

Rigoudy

COURRIER ARRIVEE
05 MARS 2022
MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

Patrick GUILLON
226 Chemin des Littes
38121 CHONAS L'AMBALLAN
Tél : 04 74 58 86 20

Remarque du 5 mars 2022

17

COURRIER ARRIVEE

05 MARS 2022

MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

Objet : Enquête publique, 2^{ème} contribution

Je suis propriétaire de la parcelle AP 199 impactée par ce projet.
Je suis farouchement opposé à cette implantation pour les raisons que j'ai évoquées dans ma première contribution.

Ici, je tiens à vous faire part des remarques et doléances suivantes :

- Page 199 de l'étude d'impact il est dit que l'amélioration du projet à été menée en concertation avec les agriculteurs concernés. J'en ai contacté trois et tous me disent ne pas avoir été consultés.
- Je ne comprends pas que l'emprise sur mon terrain soit si importante. Sur le projet initial, en 2016, on pouvait apprécier la largeur de l'emprise à une dizaine de mètres. Et maintenant on arrive à plus de 10 000 m² ce qui rend cette parcelle très difficilement exploitable.
- Il semblerait que ce soit pour y mettre deux haies d'arbres. Cela ne servira pas à grand-chose : il faudra bien dix ans avant qu'elle ne cache le péage.
- Je demande donc que l'emprise soit réduite au maximum et, qu'en début des travaux, un écran phonique soit construit entre la sortie nouvellement créée et mon terrain pour protéger l'habitation dont je suis propriétaire et qui est louée.
- Je n'ai pas réussi à identifier si des relevés d'ambiance sonores ont été effectués autour de la maison d'habitation. Si ces relevés ont été effectués je voudrais savoir à quelles dates et quels sont les résultats.
- J'ai la même question pour les polluants atmosphériques. Quels polluants atmosphériques ont été recherchés, quels sont les valeurs relevées, avons-nous des dépassements de seuils dangereux pour la santé ?
- Je ne sais pas s'il a été identifié que ma maison est raccordée au réseau d'eau potable ainsi qu'à l'égout dans l'emprise qui est envisagée ? Je pense que le raccordement à l'eau potable nécessitera de gros travaux .
- Le déplacement des réseaux qui se trouvent sous le CD131 ont-ils bien été prévus dans le dossier financier ? Je pense en particulier à :
 - La conduite d'égout
 - La conduite gaz (toute neuve)
 - La liaison fibre de télécommunication (récente)
 - la ligne enterrée 20000V (récente)
 - La conduite d'eau de source privée qui alimente plusieurs maisons le long de la RN7
- Je pense aussi qu'un accès « déplacements mode doux » devrait être maintenu sur cette portion du CD131 pour permettre la jonction avec le Chemin du Vieux Pavé.

J'espère avoir des réponses à mes questions et que cet aménagement, s'il est réalisé, ne rendra pas mon terrain inexploitable et ma maison inhabitable.

P. GUILLON



A l'origine c'est Vienne Agglo, devenue depuis Vienne Condrieu Agglomération, qui veut imposer cet échangeur sur la commune de Reventin-Vaugris. Cet échangeur nous est présenté comme étant une solution aux problèmes de circulation dans la ville de Vienne. C'est un mensonge.

C'est une aberration quand on connaît les nuisances que supporte déjà la commune de Reventin-Vaugris.

- Nuisances olfactives avec la station d'épuration
- Nuisances sonores avec le terrain d'aviation, la ligne SNCF, la route nationale, l'autoroute et son péage.
- Pollutions de l'air par la circulation sur la route nationale, l'autoroute et son péage.

Aménager un échangeur ne fera qu'augmenter le trafic routier: outre le trafic qui vient de Péage de Roussillon et des communes situées près de la nationale 7, cela va drainer la circulation qui vient de Saint Maurice l'Exil, Chavanay et les communes du Pilat ainsi que Saint Clair du Rhône avec son flux incessant de camions.

Aux heures de pointe, la route nationale sera bloquée entre Reventin-Vaugris et Auberives sur Varèze comme elle l'est tous les jours entre Chanas et Salaise.

Et cela n'est pas sûr que cela diminue la circulation dans Vienne. Tous les automobilistes qui ne veulent pas payer le péage ou qui veulent rejoindre l'est de Vienne ou les zones économiques proches de Vienne Nord continueront à traverser le centre de Vienne.

D'ailleurs l'évaluation de la baisse de trafic à l'entrée sud de Vienne est très faible. Notez qu'il serait intéressant de connaître les estimations de baisse de trafic aux heures de pointe. Je pense que peu d'usagers traversent Vienne du nord au sud quand le trafic dans Vienne est saturé.

Par contre les études font apparaître une augmentation du trafic entre le Péage de Roussillon et Reventin-Vaugris (Page 64 de l'étude d'impact). Ce qui induit des nuisances supplémentaires pour les habitants d'Auberives sur Varèze, Chonas l'Ambellan et Reventin-Vaugris.

Les équipements proposés me semblent sous dimensionnés par rapport au trafic prévu : les trois rond point, de dimensions modestes, ne peuvent pas accepter une circulation aussi dense. Il y a aussi un risque sécurité avec tous les transports de produits chimiques à destination et depuis les sites de Saint Clair du Rhône. Le risque est important au niveau des habitations du lotissement « La Plaine » et de la station service située sur la RN7.

Il faut un échangeur entre Chanas et Vienne mais il faut que son emplacement soit choisi avec soin en fonction du trafic sur tout le territoire compris entre Péage de Roussillon et Vienne et pas seulement entre Reventin-Vaugris et Vienne.

Si Vienne Agglo voulait à tout prix implanter l'échangeur sur Reventin-Vaugris ce n'est pas parce que c'est le meilleur emplacement mais parce qu'elle voulait bétonner les terrains agricoles de la plaine de Saluant.

Depuis cette zone devrait être classée comme «Espace Agricole Stratégique » comme le rappelle la Chambre d'Agriculture dans son courrier du 07/09/2020 (courrier dans les compléments demandés par le Commissaire Enquêteur).

SUGGESTIONS

Ne serait-il pas judicieux d'implanter ce demi-échangeur au sud d'Auberives sur Varèze au niveau du croisement du CD 131B et de l'A7?

- Le rond point sur la RN7 et le pont traversant l'autoroute sont bien dimensionnés
- Cet échangeur ne perturberait pas le péage autoroutier.
- Il éviterait que toutes les voitures qui viennent de l'agglomération Roussillonnaise ne traversent Auberives sur Varèze
- Il pourrait drainer une partie du flux automobile qui emprunte le CD 4 et la RN 86 depuis Saint Maurice l'Exil et Chavanay.
- Vinci Autoroutes possède deux grands parkings (l'Aire de la Grande Borne et l'Aire de Roussillon) qui pourraient être partiellement utilisés pour aménager ces accès à l'autoroute et ainsi limiter les emprises de terrains agricoles et les investissements.
- Ces emplacements sont éloignés des zones habitées et de la RN7, ce qui perturberait peu le trafic local.
- Ce projet serait à, pratiquement, égale distance entre Chanas et Vienne et participerait ainsi à l'aménagement plus harmonieux du territoire.
- Les travaux seraient bien moins importants donc moins onéreux et moins gourmands de terres agricoles de qualité. *Lo à Reventin (au profit des terres de la plaine Louze)*
- La circulation serait plus fluide sur la RN7, cet équipement serait susceptible de drainer plus d'usagers que celui de Reventin qui est vraiment très proche de Vienne ou Verenay.

Ne pourrait-on profiter de la modification du PLU nécessaire à cette opération pour replacer les terrains de la plaine de Saluant en zone agricole ?

L. Des projets immédiats ou perspectives

COURRIER ARRIVEE
05 MARS 2022
MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

23

Christine Moulin
25 Lotissement La Plaine
38121 Reventin Vaugris

COURRIER ARRIVEE
07 MARS 2022
MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

Monsieur le Commissaire Enquêteur
Enquête Publique - Projet complément
demi-échangeur n°11 de Vienne Sud

Mairie de Reventin Vaugris
85 rue de la Mairie
38121 Reventin Vaugris

Monsieur le Commissaire

Dans le cadre du projet du demi-échangeur, je suis opposée au « Projet Centre » pour les raisons suivantes.

- augmentation du trafic routier sur le pont enjambant l'autoroute.

Le dossier fait état d'une augmentation du nombre de véhicules avec 327 véhicules par heure. Est-ce que le giratoire et le pont supporteront cette augmentation ?

Par ailleurs, est-ce bien raisonnable de voir trois giratoires sur une distance d'environ 400 m entre la N7 et l'accès à l'autoroute ?

Comment va-t-on sortir des lotissements qui bordent l'autoroute lorsqu'il y aura tout ce trafic ? Ne pensez-vous pas que les usagers reventinois passeront par la route de l'Aubressin qui est loin d'être sécurisée.

Je précise que je suis favorable à l'alternative du tracé, AU SUD, proposée par la Mairie de Reventin Vaugris. L'accès au village sera bien moins impacté si l'échangeur est fait AU SUD, au niveau de la Zone Artisanale du Saluant.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Commissaire, mes sincères salutations.

Christine Moulin

Fait le 4 mars 2022



24

COURRIER ARRIVEE

07 MARS 2022

MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

Monsieur Jean Moulin
25 Lotissement La Plaine
38121 Reventin Vaugris

Monsieur le Commissaire Enquêteur
Enquête Publique - Projet complément
demi-échangeur n°11 de Vienne Sud

Mairie de Reventin Vaugris
85 rue de la Mairie
38121 Reventin Vaugris

Monsieur le Commissaire

Je voudrais vous signaler que je suis totalement opposé au « Projet Centre »

Nous allons être perturbés par le bruit lié au trafic routier. J'ai lu dans votre rapport qu'il était prévu une augmentation du nombre de véhicules, avec 7850 véhicules par jour.

Il va falloir que nous restions calfeutrés chez nous et nous ne pourrons plus profiter de notre jardin, sans parler des nuisances liées aux émissions de polluants dues à cette densité de trafic.

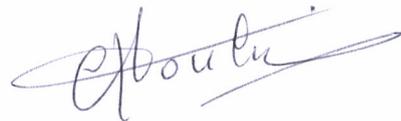
Sans parler des bouchons sur le pont qui traverse l'autoroute. Pour aller à Vienne, il va falloir que nous passions par l'Aubressin.

Je suis favorable à l'alternative du tracé, AU SUD, proposée par la Mairie de Reventin Vaugris.

Sincères salutations.

Habitant du lotissement La Plaine
très impacté par ce projet

Fait le 4 Mars 2022.



25

Madame Lucienne Moulin
25 Lotissement La Plaine
38121 Reventin Vaugris

COURRIER ARRIVEE

07 MARS 2022

MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

Monsieur le Commissaire Enquêteur
Enquête Publique - Projet complément
demi-échangeur n°11 de Vienne Sud

Mairie de Reventin Vaugris
85 rue de la Mairie
38121 Reventin Vaugris

Monsieur le Commissaire

Je suis opposée au projet de demi-échangeur « au centre » proposé par la Société Vinci en raison de l'augmentation des émissions particules fines.

Je n'ai pas vu dans le dossier une étude sur l'impact de ces émissions sur la santé des reventinois.

Nous serions moins impactés avec l'alternative du tracé du « Projet sud » proposée par la Mairie de Reventin Vaugris.

Sincères salutations.

Fait le 4 mars 2022.

Moulin

26

Mr André Simian

Reventin-vaugris le 03/03/2022

245 chemin du vieux pavé

38121 Reventin-vaugris

COURRIER ARRIVEE
07 MARS 2022
**MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS**

Monsieur le commissaire enquêteur,

Habitant Reventin-Vaugris depuis plus de 40 ans j'ai pris connaissance du dossier sur le projet du demi -diffuseur situé au centre de notre commune.

Je suis fermement opposé à cet emplacement car je réside dans le quartier des vieux pavés et pour me rendre au village quotidiennement je dois emprunter le pont traversant l'autoroute . J'utilise mon vélo et la création de cet échangeur va considérablement accentuer la dangerosité de mes trajets

A l'heure où tout le monde essaie de sécuriser le « mode doux » ici on va créer un passage mortel

Quelle sera la réaction si malheureusement un poids lourd se renverse à l'un des rond- point .La circulation sera bloquée peut être une journée , des produits chimiques ou inflammables seront peut être déversés car c'est bien ici le parcours pour accéder aux usines des Roches de Condrieu site Seveso en pleine expansion (l'accès par le pont de Condrieu est limité aux 3 T 5) . On va vers une catastrophe humaine et écologique.Celle du Mont Blanc il y a 23 ans nous montre bien que tout est possible . Ce n'est pas acceptable d'autant plus qu'ayant conduit des ensembles routiers sur toutes les routes d'Europe je n'ai jamais vu un tel aménagement avec 3 ronds point sous-dimensionnés sur 300 mètres

L'aménagement de la RN7 m'interpelle également par rapport à la RD 131.On revient sur un mode de circulation qui avait été modifié à cause des accidents fréquents, le dernier ayant coûté la vie à un père de famille de 5 enfants.

Peut- on faire des travaux pendant 2 ans !

Peux on accepté de couper un village en deux ou 160 enfants vont a l'école ou les habitants se rendent a l'église au cimetière aux commerces a la mairie a la maison médicale a l'arrêt camping-car

Je suis profondément attaché à mon village.

A Simian

27

COURRIER ARRIVEE

08 MARS 2022

MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

DEBOGES Catherine
786 CHEMIN DE CHARBOTELLE
3821 REVENTIN VAUGRIS

Le 08/03/2022

Monsieur le commissaire enquêteur,

J'habite la commune de REVENTIN VAUGRIS depuis mai 2002 et je suis infirmière libérale. J'ai constaté au fil des années l'intensification du trafic routier sur ce qui était autrefois la nationale 7. J'ai bien conscience que cela ne peut pas continuer ainsi mais je suis totalement contre l'implantation d'un échangeur au centre du village qui va finir de couper la commune en deux.

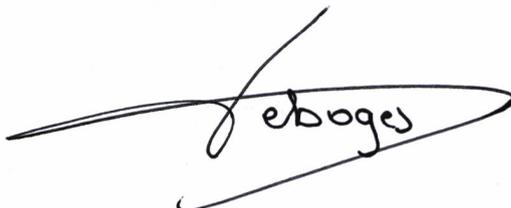
En tant que professionnelle de santé je subis déjà une perte de temps de plus en plus importante pour traverser la nationale afin d'effectuer mes soins infirmiers sur le centre du village, je vous laisse imaginer le désastre si l'échangeur vient en plus compliquer la situation.

Aujourd'hui l'écologie est devenue une préoccupation majeure et l'échangeur au centre du village aura pour conséquence de pénaliser tous les sportifs et les moins sportifs qui pratiqueront leurs activités dans un air encore plus pollué par l'augmentation du trafic qui entrainera bien évidemment des accidents plus nombreux et des bouchons plus fréquents.

Je ne comprends pas l'entêtement de nos chers décideurs à refuser l'implantation de l'échangeur au sud de la commune. Je pensais naïvement que les œillères étaient faites pour les ânes ou bien s'agit-il une fois de plus de magouilles et peaux de vins.

JE VOUS LE REDIS, JE SUIS CONTRE L'ECHANGEUR AU CENTRE DU VILLAGE

Cordialement



08 MARS 2022

28

Madame Marie. A. Jarin
164 Rue de la mairie
38121 REVENTIN-VAUGRIS

à MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS
Monsieur le
Commissaire Enquêteur

Monsieur le Commissaire,

Reventinoise depuis
65 ans, par choix pour ce beau Village rural, je refuse
par cœur et par logique le demi-échangeur au
centre de mon Village = car

- Il sera coupé en deux pour la circulation à pieds, ou en voiture des habitants de la NF et son environnement voisins vers : la Mairie, l'Ecole, le Pôle médical, les commerces, les équipements sportifs, l'Eglise, le club des Aînés, le Cimetière = tout ce qui se présente la vie de notre Village dont ces Reventinois seront isolés puis que dangereusement éloignés de cette vie commune. Dangereusement éloignés également les habitants du centre Village, de leur famille, ou amis de la NF ou de Vieux Vaugris ainsi que pour l'accès au stade, ou pour les bénévoles du CCAS qui effectuent le portage des repas sur tout le Village
- la circulation intense des Camions, cars, voitures, par des quaières étroites et un pont, non-prévu pour un tel trafic, qui apportera pollutions et bouchons à tous les Reventinois -
- la suppression de terrain-jardin de maison du lotissement près de l'auto-route -
- Encombrements des petites routes étroites du centre Village
- Difficultés d'accès pour les nombreux groupes de marcheurs attirés par la diversité des chemins de verdure et des bois - au dessus du centre Village - ainsi que par les chasseurs -
- Notre Commune a déjà beaucoup participé à la vie de l'agglomération = la déchèterie... etc... -
- où se trouve l'écologie dans ce demi-échangeur Centre? Reventin Vaugris ne serait-il pas la "nouvelle" de la ville voisine? Pour la vie d'un Village, de notre Village = OUI pour le demi-échangeur au Sud pour tous les gens de bon sens!

M. Jarin

Reçu par courrier du 8 mars

30

Mme NOUAILLE Maïté
63, Impasse du Fort
38121 REVENTIN-VAUGRIS

M. Denis Cuvillier
Commissaire enquêteur
en Mairie de Reventin-Vaugris
85 rue de la mairie
38121 Reventin-Vaugris

Objet : Enquête Publique - Projet complément demi-diffuseur n°11 de Vienne
Sud.

Reventin-Vaugris, le 07 mars 2022.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire part de mes réflexions, arguments et avis concernant
l'enquête d'utilité publique.

Je suis résidente de la commune de Reventin depuis 1990, et plus précisément
au village depuis 1995 (lotissement Fort Massot).

Vinci, la communauté d'Agglo, avec la complicité de tous les services de l'état,
en passant par la préfecture, la sous préfecture, le député Nord-Isère, la région,
le département, et tous leurs représentants se sont évertués à nous ignorer au
mieux, avec un mépris qui laissera des traces indélébiles. Mépris affiché aux
habitants de Reventin, à leurs représentants communaux, une tournure
inquiétante que prend notre démocratie quand elle est pratiquée de façon si
brutale et verticale.

J'espère que cette étude mettra en avant tous les dysfonctionnements que Vinci
cherche à cacher sous le tapis.

Vous avez la lourde charge de représenter les institutions démocratiques de ce
pays, Monsieur, et nous mettons tous nos espoirs pour que vous soyez à la
hauteur de votre mission.

Démocratie :

Je ne rentrerais pas dans les détails de l'historique depuis 2015/2016, certaines personnes vont vous le présenter bien mieux que moi, avec tous les documents et comptes-rendus factuels à l'appui.

Je reviendrai plus précisément sur les critères d'évaluation de la concertation publique qui a servi de point de départ pour valider la variante CENTRE au détriment de celle du SUD.

Tous les critères ont été évalués par VINCI mais seulement sous le prisme des intérêts de ... VINCI.

Sécurité sur l'A7 (en vert !), on oublie la sécurité des autres axes, et des autres usagers que ceux de l'A7 impactés par l'arrivée du demi-échangeur. Au regard des éléments sur la sécurité, exposés ci-après, ce critère devrait passer en noir.

Gênes travaux (en vert) : uniquement vu côté A7, la commune de Reventin n'est pas prise en compte. Et pourtant, la passerelle de l'autoroute est notre unique moyen d'aller au village, Vinci s'en moque.

Cadre de vie : le complexe sportif et de loisirs ne rentre pas dans les statistiques comme un secteur habité. Les enfants jouent ici, les sportifs courent ici mais cela ne compte pas.

Développement économique : impasse complète des intérêts des reventinois. Perte attractivité du village, de ses commerces, de son école, des autres services, perte attractivité pour toutes les associations.

Sécurité / trafic:

Je ne rentrerais pas dans le détail de toutes les anomalies sur la sécurité et le trafic que je partage à savoir :

- Mélange de tous les usagers et de toutes les directions (cohabitation modes doux, circulation locale, bus scolaire et circulations extérieures avec 600 PL)
- Espacement réduit moins de 400m
- Taille réduite des 3 giratoires, pont passerelle autoroute mal orienté pour ce nouvel usage
- 4 traversées de route pour les cyclistes et piétons pour se rendre au stade.
- Risque de versement PL surtout au niveau du giratoire EST
- Dangerosité accès parking RN7 Le Grand Chemin
- Etude de trafic de la route de l'Aérodrome non pris en compte (saturation giratoire Ouest)
- Aménagement et mise en sécurité route de l'Aérodrome sur toute sa longueur depuis le grand giratoire RN7 jusqu'au giratoire Ouest

D'autres personnes et équipes vous ont communiqué les détails, et je ne pense que ce soit nécessaire de vous renvoyer le même argumentaire.

Je voudrais toutefois revenir sur le problème des risques de versements PL au niveau du giratoire EST de taille réduite (16m de rayon), situé dans le prolongement du tablier EST de la passerelle (pont en biais) et en position « contre-haut » par rapport à son environnement de proximité (installation sportive, zone de loisirs, local technique, lotissement la Plaine, mode doux, et aussi autoroute A7).

600 PL/j c'est 200000 PL par an, et par rapport à la géométrie, c'est imposer une giration de **300 degrés** à des véhicules long et/ou lourds, à cause de la passerelle mal orientée. C'est une pure folie.

Avec de tels chiffres de fréquentation de PL, il y aura obligatoirement des versements camions avec des conséquences pouvant être catastrophiques, du fait de cette situation de contre-haut. En plus avec le pont de Condrieu interdit aux PL (non pris en compte dans l'étude), ce seront encore plus de véhicules de transports de matières dangereuses qui emprunteront ce giratoire de la mort !!! Après en cas d'accident, on dira que c'est la faute du chauffeur, qui allait trop vite, qui n'avait pas assez dormi, qui avait mal équilibré son chargement, qui avait trop bu ou fumé du cannabis, qui avait Mais en réalité, les vrais responsables seront ceux qui auront pondu cet échangeur de la mort et ceux qui auront donné les autorisations.

Rapprochez-vous des associations de professionnels de la route pour vous en convaincre (et non de VINCI), nos amis routiers sont tous stupéfaits de la géométrie de ce giratoire.

Et même si Vinci revenait à la géométrie initiale en supprimant le local technique, le giratoire ne sera guère plus grand, toujours en contre-haut, plus proche du lotissement. Et toujours avec les 300 degrés de giration, le résultat sera donc le même !!!

RIEN QU'A CAUSE DE CE RISQUE MORTEL DE VERSEMENT PL, la variante CENTRE doit être définitivement écartée.

Nuisances :

Même chose que la sécurité, je partage tous ce que vous avez pu lire ou entendre concernant les nuisances sonores et pollution de l'air.

Je voudrais juste insister sur le fait que l'étude met systématiquement sous le tapis, la pollution de l'air. On évoque seulement les améliorations dans un contexte général. Mais en 2022, a-ton le droit impunément de détruire la santé de personnes au nom de l'intérêt général ? Pas de capteurs aux bons endroits, pas de réflexions sur le fait que les vitesses des véhicules soient réduites à cause des ralentissements avec de nombreux arrêts et redémarrages, sur les 600 PL/jours, et sur l'existence d'une pollution déjà très importante. La zone de loisirs est oubliée car elle ne fait pas partie des zones habitées alors que l'on sait

très bien que les enfants sont particulièrement sensibles ainsi que les sportifs en plein effort.

Territoire :

C'est la mort du village déjà coupé en 2 historiquement avec l'A7 (depuis le début des années 1960).

En phase avec les arguments régulièrement mis en avant par la Municipalité et CITEE.

- Accès commerces, école, église, pôles associatifs, pôle médical
- Complexe sportif qui va perdre de son intérêt avec entre autre, un club de foot l'USR de grande renommée régionale avec sa grande manifestation Solidafout sur 5 jours durant Pentecôte.

L'étude environnementale parle sur des centaines de pages des grenouilles, des crapauds, de la faune et son milieu naturel, tout cela est très bien. Mais aucune attention n'a été portée sur l'impact du projet sur notre cadre de vie, habitants de la commune. Sous le tapis comme le reste.

Budget : 25 M€, c'est plus élevé que la solution au SUD.

En plus, l'aménagement de la Route de l'Aérodrome n'est pas au budget !!!

Ce projet au CENTRE n'est pas possible à envisager, il a pu être présenté qu'après une succession de mauvaises décisions sans concertations réelles, de fuite en avant dans la déraison collective et le déni et sans jamais prendre un instant de pause pour la réflexion.

Une alternative : c'est la solution AU SUD de Reventin. Une alternative qui est possible dès maintenant, les budgets alloués pour le Centre seront suffisant pour la réalisation au SUD.

Je vous invite à prendre dès maintenant connaissance de ce projet au SUD présentée par la municipalité, et l'intégrer dans la réflexion durant cette enquête en cours même si bien sûr cela nécessitera un travail plus approfondi et une nouvelle enquête au final.

On perdra peut être un an ou 2 sur le planning initial, mais comme le dit si bien VINCI dans sa charte éthique : « les vraies réussites sont celles que l'on partage ».

Cordialement
Mme NOUAILLE Maïté



**Reventin-Vaugris 8 mars 2022**

Monsieur Denis CUVILLIER
Commissaire Enquêteur du demi diffuseur Vienne SUD

AVERTISSEMENT

Ce document n'est pas encore l'avis de l'association CITEE. Celui-ci sera adressé d'ici ultérieurement. Le présent document ne représente qu'une synthèse des arguments présentés oralement lors de nos rencontres du samedi 5 mars et mardi 8 mars 2022 avec le commissaire enquêteur.

1 L'association CITEE ne remet pas en cause l'intérêt du demi-diffuseur, même si elle estime que ses effets sont réduits sur la traversée de Vienne et que ce projet va à l'encontre des actions à conduire pour une mobilité durable, une amélioration de la qualité de l'air et une lutte efficace contre le dérèglement climatique.

2 Des études orientées et déconnectées du contexte local

Le projet engagé à la demande de Vienne Agglo et étudié par Vinci / ASF se caractérise par une approche technique « vue du concessionnaire autoroutier » et centrée au niveau « trafic » sur ses incidences dans Vienne ou à l'extérieur de la zone. Le territoire d'inscription du projet, pourtant très urbanisé, est oublié.

Il n'y a aucune analyse du contexte local, économique et social, ni du fonctionnement du système de voirie (RN, RD), ce qui conduit à un projet Centre en discordance totale avec son milieu.

L'étude multicritère, produite dans le dossier de concertation, une des 2 bases du choix du 14.10.2016 est totalement biaisée (critique faite à 3 reprises par le C.E.S en 2016, SEGIC en 2017, et l'expertise C3E en 2018). La conception du projet, objet d'une analyse critique de Ph KREISS, ex-Expert en Grand projet du CETE de Lyon, met en évidence le même « unilatéralisme ».

De plus, l'usage, lors de la concertation de 2016, d'un **projet Sud repoussoir** (parking dans les meilleures terres agricoles) n'a pas contribué à améliorer l'objectivité de l'étude.

3 Le PIA, accélérateur, a rendu sourd les membres du copil

En juillet 2016 : l'annonce du dispositif PIA, permettant aux sociétés concessionnaires de prendre en charge 50% (part de l'Etat) de petites opérations, en échange d'une augmentation des péages, a conduit les membres du comité de pilotage à ne pas entendre les alertes sur les dégâts attendus du projet Centre, les demandes de variantes (2017 et 20188), et moins encore les diverses expertises (2018) signalant les défauts des études, afin de figurer « en haut de la pile ».

► Etudes biaisées et déroulement accéléré aboutissent à un **projet inacceptable pour le territoire où il s'inscrit.** Le SGAR – Secrétaire Général aux Affaires Régionales – Guy LEVI- a annoncé le 22.01.2019 que, conduit ainsi, ce projet « allait droit dans le mur ».

► Cette surdité des concepteurs contraint la commune de Reventin-Vaugris à financer sa propre étude SUD avec un bureau d'études sans relations avec Vinci... !
A l'inverse, la volonté d'aller vite amène l'installation de panneaux avec l'échangeur en novembre 2020 sur la RN7 !

4 Près de 6 mois après la pose des panneaux sur la RN7, Vinci présente un nouveau projet

En avril 2021 Vinci propose une **nouvelle version de son projet**, avec route du Lavoisier fermée, nouveau carrefour à créer sur la RN7, un giratoire Ouest supprimé, le parking de covoiturage déplacé, reformatage partiel de la route de l'aérodrome et de la RD 131 et réduction du rayon du giratoire Est.

Le projet de juillet 2017 -date de la présentation de la « solution retenue » - est revu en intervenant avec plus de vigueur sur des voiries nationales, départementales ou communautaires et avec une révision significative du budget qui passe de 21 à 25M€.

5 Le projet d'avril 2021 est toujours au Centre de la commune !

Ainsi, ce projet CENTRE ne résout pas les problèmes :

- Il amène toujours le trafic de 4000 à 12000 véhicules sur RD 131 : cordon ombilical
- Il crée un carrefour dans secteur dangereux sur RN7
- Il ne règle pas le problème d'écoulement des flux au giratoire station-service : retenue de file
- Il rapproche dangereusement le trafic du lotissement La Plaine et plus encore des installations sportives du stade et de la salle polyvalente

De plus, ce projet CENTRE cache d'autres aménagements indispensables à son fonctionnement :

- Le réaménagement du giratoire RN7 Station-Service
- L'aménagement sur 1 km de la route de l'aérodrome

Cela s'appelle du SAUSSISSONAGE bien connu des juristes !

Le cumul de difficultés de cette solution Centre doit amener ses promoteurs à remettre en cause leur choix, motivé par un souci d'épargner les finances publiques qui apparaît illusoire, en raison des opérations complémentaires à financer.

6 Une façon de sortir de cette impasse : la solution SUD

La solution SUD présentée par la commune de Reventin-Vaugris

- Ne mélange pas les trafics
- Eloigne le trafic des zones habitées ou de loisirs
- Se situe plus près de 80% de ses futurs usagers
- Dessert mieux les entreprises ; Saluant, Dauphinières, Gd Champ, Auberives, St Maurice l'Exil...
- Permet une liaison Est-Ouest de qualité
- Anticipe sur le système Free flow déjà réalisé sur de grosses plateformes de péage

Le projet SUD

- Est moins coûteux 20.5 contre 25 ou 26M€
- Ne détruit pas un territoire
- Offre des performances similaires en matière d'allègement de trafic à Vienne, au barrage, à Verenay
- Respecte la démocratie

Le projet SUD n'a pas de raisons d'être retoqué pour atteinte à l'intérêt public.

REVENTIN, l'échangeur de la discorde

Intérêts partisans et déni de démocratie. La fin justifie les moyens,

- Promesse emblématique du maire de Vienne (puis Président de L'Agglo) lors des mandatures 2014/2020 et 2020/2026.
- La **finalité première** dudit échangeur est de réduire le transit et les bouchons considérables de véhicules venant du nord **et surtout du sud**, sur les quais de Vienne, en les dégageant sur l'A7, immédiatement avant Vienne. C'est à dire à REVENTIN, et au centre du village, déjà balafre par l'un des plus grands péage autoroutier de France,

La solution centre montre d'emblée que ce qui est devenu insupportable à Vienne doit être assumé et accepté par les Reventinois

- Ce choix d'implantation centre est très rapidement validé par Vinci, l'état, les différents financeurs et politiques locaux sans tenir compte de l'avis des principaux intéressés, les Reventinois:
 - . qui revendiquent une implantation plus au sud
 - . et se sont prononcés dans ce sens lors de deux (?) délibérations du conseil municipal et lors d'échéances électorales en 2016 (la maire reventinoise de l'époque ayant été désavouée pour son soutien tiède et ambigu au projet sud) et 2020 (municipalité en place reconduite)

Déni de démocratie caractérisé donc à toutes les étapes, pour les Reventinois.

Seuls les intérêts électoraux du maire de Vienne semblent prévaloir.

Décus lors de sa première mandature, ils doivent être impérativement satisfaits lors de la deuxième,

La fin justifie les moyens.

Un projet CENTRE qui coche tous les critères technocratiques, jamais les critères humains

- des propositions techniques très contestables en matière de viabilité (rond-points et axes routiers d'accès sous dimensionnés) et de sécurité qui vont générer de nombreux bouchons au niveau de la RN 7
- Non prise en compte des modes doux et du cadre de vie des riverains
- Complexification dangereuse des échanges sociaux au sein du village, encore plus fracturé au niveau de ses différents hameaux

Une alternative raisonnable que je soutiens sans réserve, le projet SUD

Dominique GARRALON
667 chemin des cimes
38121 REVENTIN
06 52 20 15 30

05/03/2022

COURRIER ARRIVEE

08 MARS 2022

MAIRIE DE REVENTIN-VAUGRIS

Anne et Gilles Ballet-Baz – 38121 Chonas l’Amballan

Contre la solution Centre de l’échangeur autoroutier,
Pour la solution Sud

L’implantation d’un échangeur autoroutier au centre de la commune de Reventin-Vaugris (c’est-à-dire au niveau du rond-point de la station-service sur la RN7) générerait de multiples problèmes dont les principaux sont les suivants :

1. Sécurité

Le rond-point actuellement présent sur la RN7 est de petite taille et sous-dimensionné pour pouvoir absorber un flux continu et important de poids-lourds. Il y a un risque important de basculement de camions sur la chaussée, et donc sur les habitations qui bordent ce rond-point.

La route D131 qui part de ce rond-point et qui dessert les villages de Reventin-Vaugris (Centre) et des Côtes d’Arey est une voie de circulation locale, non prévue pour un trafic intense de véhicules encombrants. Les automobilistes de ces deux villages qui se rendent à Vienne ou à Lyon quotidiennement auraient à subir à toute heure un important trafic générant inévitablement des bouchons importants. L’implantation de deux nouveaux rond-point sur cette D131 augmentera de manière très importante le ralentissement et les bouchons qui en résulteront. De surcroit, cette route est empruntée par des piétons, et surtout par des cyclistes, qui se rendent aux installations sportives ou qui pratiquent le vélo hors des routes nationales. De nombreux enfants se rendent quotidiennement aux équipements sportifs et de loisirs.

L’accès à un échangeur autoroutier ne doit pas emprunter une voie d’accès principale à un village.

2. Pollutions

Le rond-point de la station-service, la portion de la RN7 située entre ce dernier et celui au Sud (proche de l’aérodrome), le lotissement de la Plaine, sont bordés de nombreuses habitations, dont beaucoup de nouvelles. Ces habitants subissent déjà les nuisances sonores de la RN7 et de l’autoroute, mais ils auront à subir en plus une pollution atmosphérique due aux rejets d’échappement du fait de la trop grande proximité des infrastructures autoroutières avec leur jardin ou cour.

3. Nuisances

De manière générale, l’augmentation du trafic, et notamment du trafic poids-lourd générera un surcroît de nuisances sonores, et ce, de façon continue.

Les habitants de Chonas l’Amballan qui se rendent à Vienne ou à Lyon quotidiennement en empruntant le chemin de Lieuraz seront confrontés aux mêmes problèmes de bouchons et d’accès à la RN7. Aux heures de pointe, cet accès sera rendu impossible du fait d’un trafic quasi ininterrompu.

La solution d’un échangeur Sud présente les avantages suivants (entre autres) :

- 1. Le rond-point est de taille beaucoup plus importante que celui du centre, et supportera mieux l’augmentation du trafic. Le risque de basculement des camions n’existe presque plus.

2. Ce rond-point n'est pas utilisé par les piétons, ni par les enfants. Il se situe loin des habitations.
3. L'important trafic local qui se dirige au nord le matin et qui en revient le soir, résultant de la desserte des villages de Reventin-Vaugris, des Côtes d'Arey et du hameau du vieux Vaugris emprunte obligatoirement le rond-point de la station-service, et non celui du Sud.
Le trafic local quotidien est donc bien moindre à ce rond-point Sud.
4. L'accès au village de Reventin ne se confond pas avec une desserte d'autoroute. La D131 reste une voie de desserte locale, et le village de Reventin, ainsi que ses commerces ne se trouve pas isolé.
La vie du village est préservée.
5. Les habitants de Chonas l'Ambellan accèdent à la RN7 plus facilement qu'actuellement, car une part importante du trafic en direction du nord aura pris l'autoroute au Sud.

Nous nous associons aux nombreux habitants des villages voisins concernés, et espérons vivement que la solution Centre soit écartée au profit de la solution Sud.

Cordialement,

Anne Ballet-Baz

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AB' with a flourish underneath.

COURRIER ARRIVEE

08 MARS 2022

MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

Anne et Gilles Ballet-Baz – 38121 Chonas l'Amballan

Contre la solution Centre de l'échangeur autoroutier,

Pour la solution Sud

L'implantation d'un échangeur autoroutier au centre de la commune de Reventin-Vaugris (c'est-à-dire au niveau du rond-point de la station-service sur la RN7) générerait de multiples problèmes dont les principaux sont les suivants :

1. Sécurité

Le **rond-point** actuellement présent sur la RN7 est de petite taille et **sous-dimensionné** pour pouvoir absorber un flux continu et important de poids-lourds.

Il y a un risque important de **basculement de camions** sur la chaussée, et donc sur les habitations qui bordent ce rond-point.

La route D131 qui part de ce rond-point et qui dessert les villages de Reventin-Vaugris (Centre) et des Côtes d'Arey est une **voie de circulation locale, non prévue pour un trafic intense de véhicules encombrants**.

Les automobilistes de ces deux villages qui se rendent à Vienne ou à Lyon quotidiennement auraient à subir à toute heure un important trafic générant inévitablement des **bouchons importants**.

L'implantation de deux nouveaux rond-point sur cette D131 augmentera de manière très importante le ralentissement et les bouchons qui en résulteront.

De surcroît, cette **route est empruntée par des piétons**, et surtout par des cyclistes, qui se rendent aux installations sportives ou qui pratiquent le vélo hors des routes nationales. **De nombreux enfants** se rendent **quotidiennement** aux équipements sportifs et de loisirs.

L'accès à un échangeur autoroutier ne doit pas emprunter une voie d'accès principale à un village.

2. Pollutions

Le rond-point de la station-service, la portion de la RN7 située entre ce dernier et celui au Sud (proche de l'aérodrome), le lotissement de la Plaine, sont bordés de nombreuses habitations, dont beaucoup de nouvelles.

Ces habitants subissent déjà les nuisances sonores de la RN7 et de l'autoroute, mais ils auront à subir en plus une pollution atmosphérique due aux rejets d'échappement du fait de la trop grande proximité des infrastructures autoroutières avec leur jardin ou cour.

3. Nuisances

De manière générale, l'augmentation du trafic, et notamment du trafic poids-lourd générera un surcroît de nuisances sonores, et ce, de façon continue.

Les **habitants de Chonas l'Amballan** qui se rendent à Vienne ou à Lyon quotidiennement en empruntant le chemin de Lieuraz seront confrontés aux mêmes problèmes de **bouchons et d'accès à la RN7**. Aux heures de pointe, cet accès sera rendu impossible du fait d'un trafic quasi ininterrompu.

La solution d'un échangeur Sud présente les avantages suivants (entre autres) :

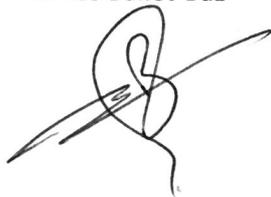
1. Le rond-point est de taille beaucoup plus importante que celui du centre, et supportera mieux l'augmentation du trafic.
Le risque de basculement des camions n'existe presque plus.

2. Ce rond-point n'est pas utilisé par les piétons, ni par les enfants. Il se situe loin des habitations.
3. L'important trafic local qui se dirige au nord le matin et qui en revient le soir, résultant de la desserte des villages de Reventin-Vaugris, des Côtes d'Arey et du hameau du vieux Vaugris emprunte obligatoirement le rond-point de la station-service, et non celui du Sud.
Le trafic local quotidien est donc bien moindre à ce rond-point Sud.
4. L'accès au village de Reventin ne se confond pas avec une desserte d'autoroute. La D131 reste une voie de desserte locale, et le village de Reventin, ainsi que ses commerces ne se trouve pas isolé.
La vie du village est préservée.
5. Les habitants de Chonas l'Ambellan accèdent à la RN7 plus facilement qu'actuellement, car une part importante du trafic en direction du nord aura pris l'autoroute au Sud.

Nous nous associons aux nombreux habitants des villages voisins concernés, et espérons vivement que la solution Centre soit écartée au profit de la solution Sud.

Cordialement,

Gilles Ballet-Baz

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'G' followed by a long horizontal stroke extending to the right.

34



GRUPE SECURITE

COURRIER ARRIVEE
08 MARS 2022
MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

SOMMAIRE

- Descriptifs détaillés remarques d'après dernières évolutions avril 2020.
- Plan implantation CENTRE sur échiquier 64 cases.
- Synthèses sous forme de fiches de remarques.
 - A 001 – Analyse multi critères biaisée
 - A 001 – L'emprise du projet
 - A 002 – Giratoire RN7 + chicane (à rapprocher de la fiche M007)
 - A 003 – Mise en doute tenue objectif MAJEUR de l'ENQUETE
 - A 004 – Mise en doute ANNONCES GAIN DE TEMPS ET FLUIDITE
 - A 005 – Echangeur sur le cordon ombilical de la commune
 - B 001 – La sécurité : critère complètement ignoré par Vinci
 - B 002 – CENTRE COMPACT – tout est compact, tous les trafics au même endroit
 - B 003 – Les enfants
 - B 004 – Le pont en biais
 - B 005 – Le giratoire EST proche Lot La Plaine : risques explosifs
 - B 006 – Les chiffres du giratoire RN7 et sa chicane
 - B 007 – Les chiffres du giratoire OUEST
 - B 008 – Le carrefour ex Lavoir (mise en impasse Rte des Côtes d'Arey)
 - B 009 – Le cheminement « modes doux »
 - B010 - Le parking covoiturage et la route de l'Aérodrome
 - B011 – FREE FLOW : La suppression des barrières de péage
 - C 001 - Les nuisances : particules fines, bruit ... (groupe NUISANCES)
- Le contre argumentaire des adeptes de la solution CENTRE COMPACTE.
- Le FREE FLOW HORIZON 2030 sur Reventin-vaugris.

Fait à Reventin , le 08/03/2022

xxxxx. citee-vallée-du-rhone.com

association.citee@laposte.net

A B C D E F G H

8
7
6
5
4
3
2
1

8
7
6
5
4
3
2
1



A B C D E F G H

L'objet de ce plan est de faciliter la localisation (cases échiquier) et de partager les mêmes dénominations de lieu, ouvrage, ou autre structure. Le rapport d'échelle Longitude/Latitude n'est pas respecté pour rester dans un carré. Pour une étude détaillée, se référer aux documents Vinci.

**GROUPE ANALYSE ET SECURITE SUR
PROJET DEMI ECHANGEUR**

VIENNE SUD

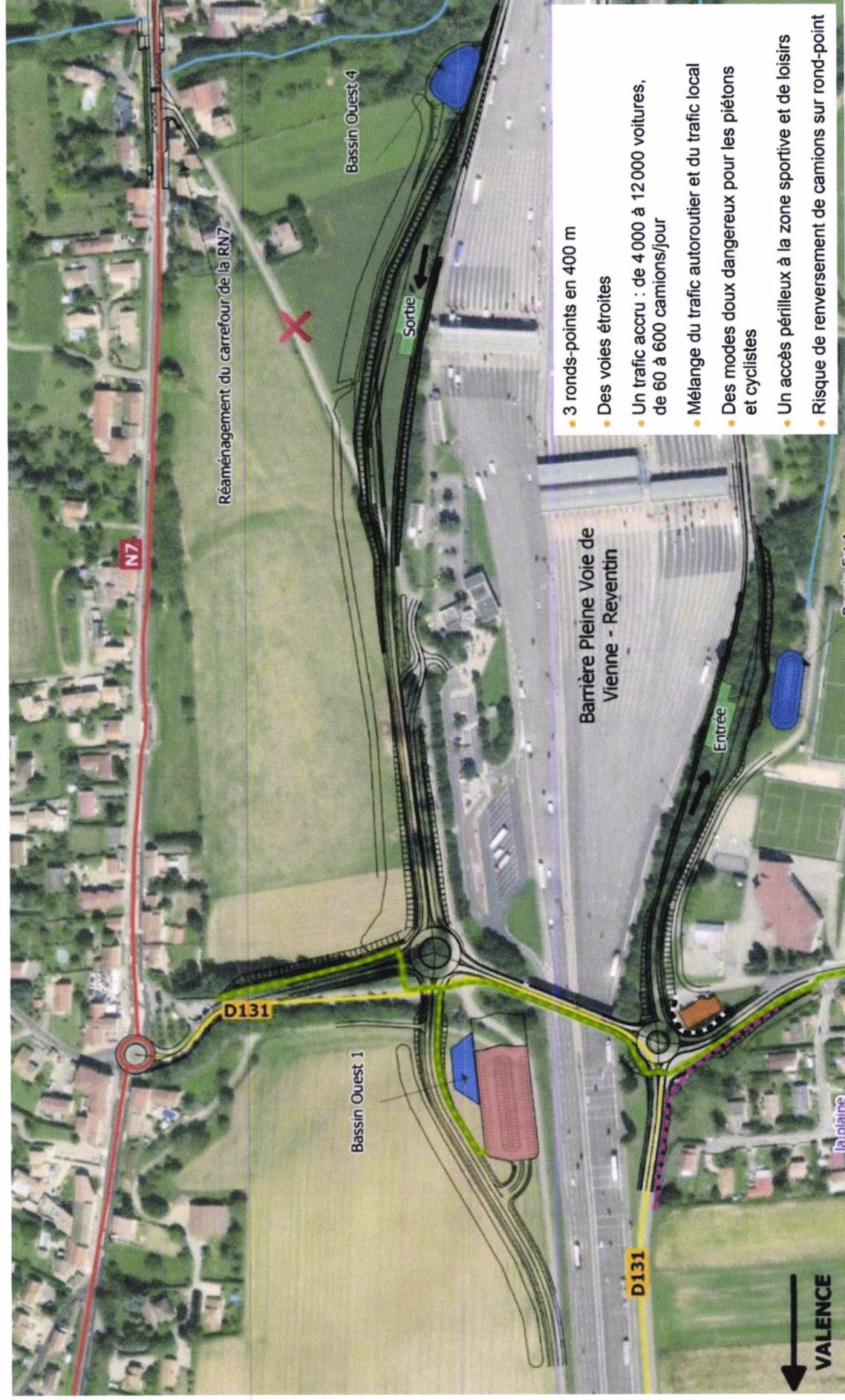
- Analyse critique de la Solution VINCI

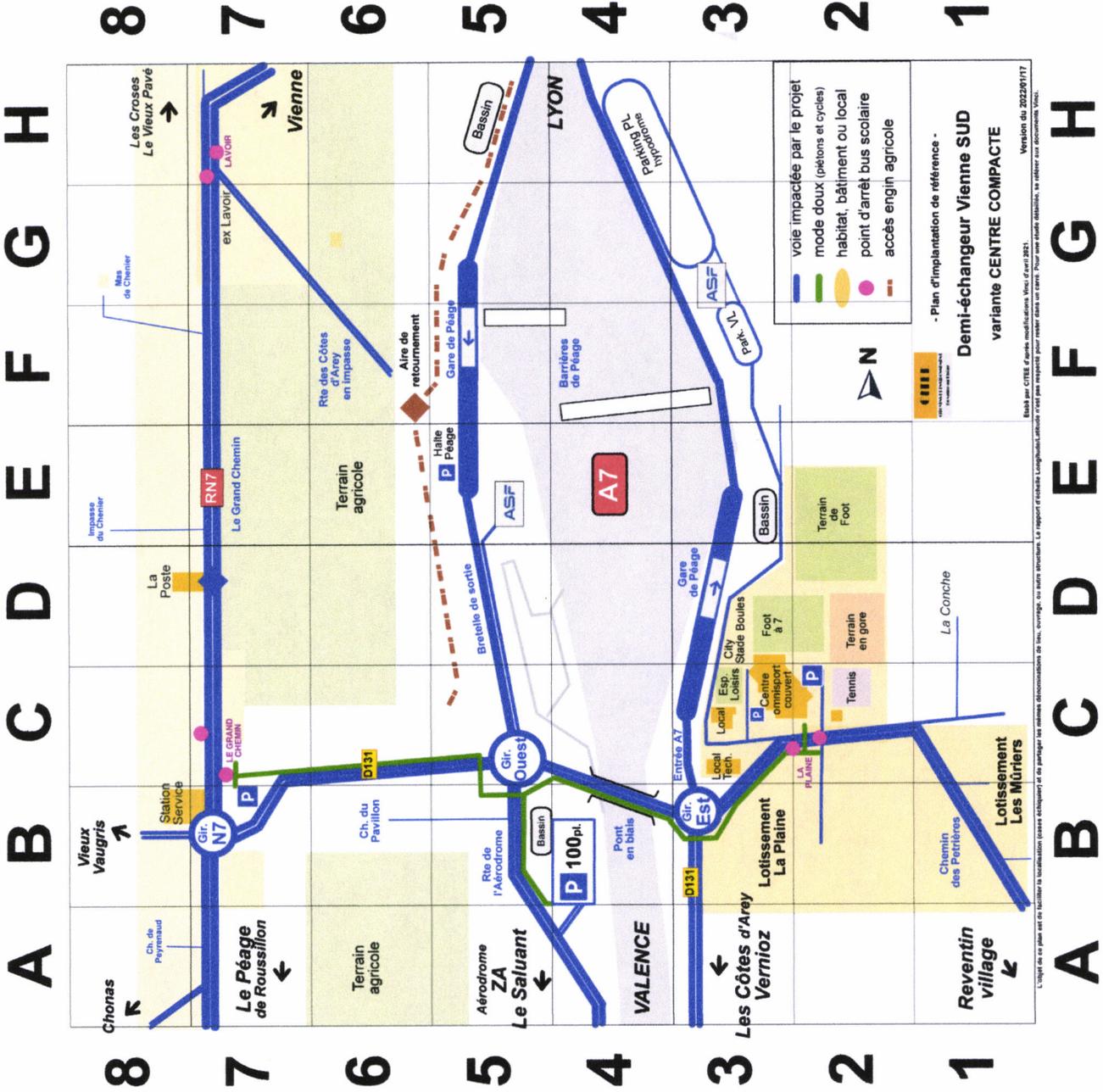
CENTRE COMPACT –

Le demi-échangeur dans sa présentation Centre Compact de 2016.



Variante Centre Compact (version avril 2021)





DES LE PREMIER REGARD ...



Un choix d'implantation inadapté, pour ceux qui connaissent un peu à la topologie des lieux.

Une augmentation très importante du flux de véhicules (estimation sous évaluée de 2016 de 12000 v/j) au cœur de la zone d'échanges et de vie de la commune, à proximité d'un lotissement et d'un complexe sportif et de loisirs.

Tous les trafics seront concentrés sur environ 400 mètres:

MATIN en semaine : dir. Sud vers Nord et Ouest vers Nord

- Du Péage de Roussillon direction RN7 Vienne,
- Du Péage de Roussillon en empruntant l'A7 Lyon,
- Des Côtes-d'A., Assieu, Vernioz direction RN7 Vienne,
- Des Côtes-d'A., Assieu, Vernioz en empruntant l'A7 Lyon,
- Les accès parking covoiturage (entrée et sortie).

SOIR en semaine : dir. Nord vers Sud et Nord vers Ouest

- De RN7 Vienne direction le Péage de Roussillon,
- En sortant de l'A7 Lyon direction le Péage de Roussillon,
- De RN7 Vienne direction Les Côtes-d'A., Assieu, Vernioz,
- En sortant de l'A7 Lyon dir Les Côtes-d'A., Assieu, Vernioz,
- Les accès parking covoiturage (entrée et sortie).

Tous les types d'usagers et de véhicules seront représentés :

- Automobiles,
- Véhicules longs, transports de matières dangereuses,
- Transports scolaires,
- Engins agricoles,
- Camping cars,
- Cycles, piétons ...

+ EN CAS D'URGENCE POUR LES SECOURS

Accès à Reventin Village et aux Côtes d'Arey

- Gendarmerie,
- Pompiers,
- Médecins urgentistes ...

Les différents usagers devront se suivre, se croiser et se frôler en chicane ou sur le pont biais inadapté, s'insérer dans 3 giratoires de petite dimension (Ø extérieur 30m répartis sur 300m) avec démarrage en côte, et pour certains, accéder et sortir du parking covoiturage.

Les croisements de véhicules seront problématiques le matin, particulièrement en hiver (neige, verglas ...).

Les plages horaires en semaine de 7h-9h et 16h-18h sont déjà actuellement saturées, ce nouveau nœud de circulation ne peut que l'aggraver.





**On concentre et fait croiser tous les trafics
Sur une infrastructure routière inadaptée ...**



Transports scolaires

5 bus scolaires matin et soir
aux heures difficiles.

4 provenant de Vernioz / Assieu / Les Côtes / Montseveroux

Jusqu'à 230 élèves transitent 2 fois par jour.

**+ 7 bus
sur la RN7
provenance Sud,
et Loire.**

Le Péage, St-Maurice
Chavanay ...

Jusqu'à ce jour,

les bus scolaires attendent d'être sur la RN7
pour croiser des véhicules à fort tonnage.

Avec le demi-échangeur au CENTRE,

ils auront à les croiser
sur de voies étroites, une chicane,
un pont biais étroit.

A s'insérer dans le trafic par
des giratoires sous-dimensionnés.

**+ 2 bus
sur la RN7
provenance Nord.
St-Romain-en-Gal**



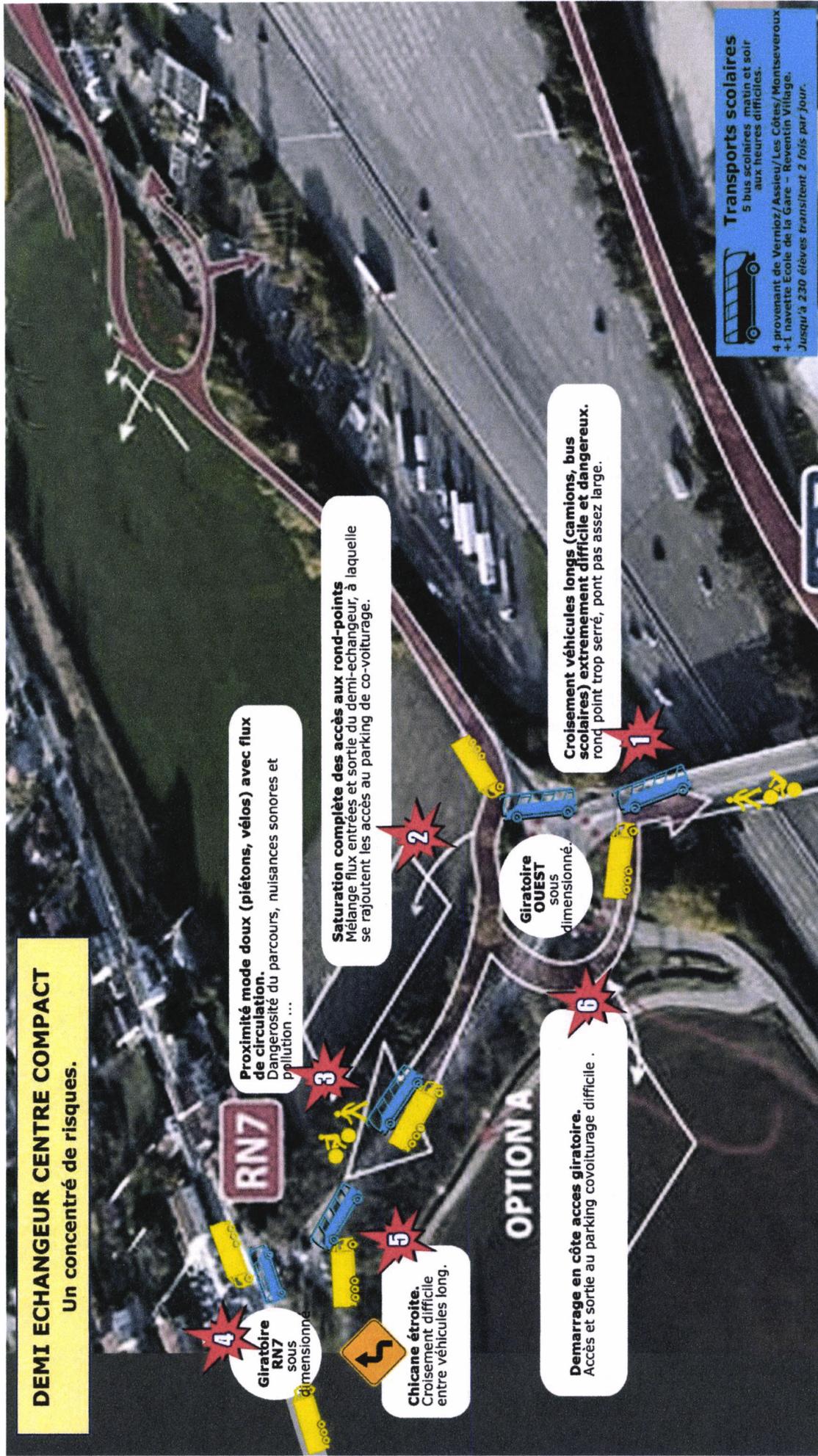
**Parents de toutes les
communes,
vous êtes concernés !**

Cette photo montage
sera la réalité quotidienne de vos enfants,
2 fois par jour,

par tous les temps : pluie, neige, verglas, brouillard,
de jour comme de nuit en hiver ...

Demi échangeur au Centre
—
un concentré de risques.





Que sont devenus les objectifs annoncés d'amélioration de la fluidité du trafic et de la diminution des nuisances.

Les remarques formulées lors des réunions publiques SECURITE de 2018 et 2019.

LA SECURITE

Un thème majeur.



Sécurité sur A7

VINCI a réduit le critère SECURITE aux seuls usagers de l'autoroute A7 ...

La SECURITE doit s'appliquer pour tous ...

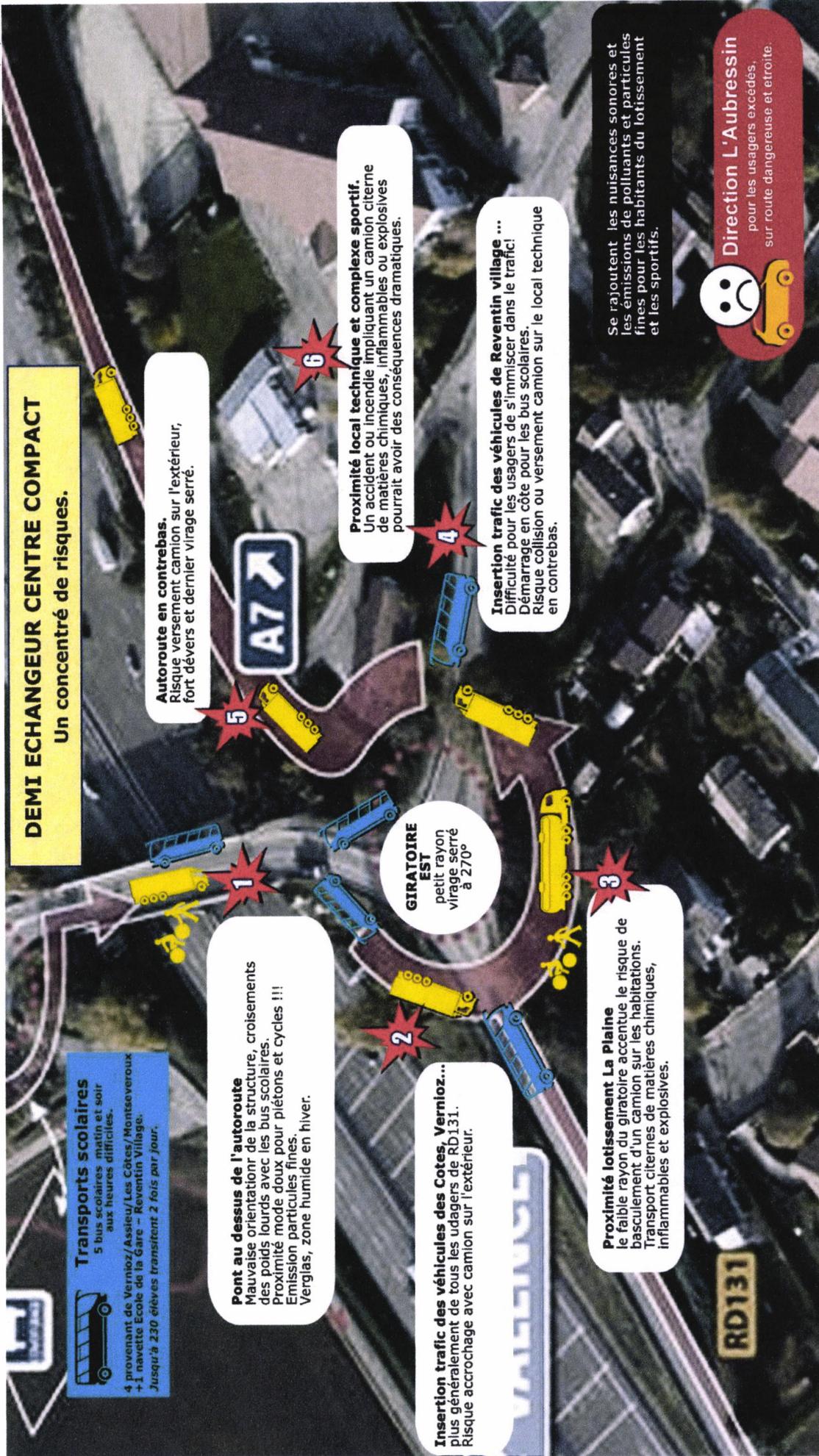


tous les usagers

motorisés ou non sur toutes les routes, les piétons, les scolaires, leurs accompagnants, les habitants du Lotissement La Plaine, ceux de la RN7, les sportifs et leurs accompagnants ...

Tout un ensemble de critères ont été exposés par le groupe de décideurs, avec un jugement biaisé de leur part sur lequel nous nous sommes déjà exprimés ...

Critères	Variante nord	Variante centre	Sous-variante centre compacte	Variante sud
Attractivité	●	●	●	●
Gain de temps	●	●	●	●
Sécurité sur A7	●	●	●	●
Gêne travaux	●	●	●	●
Cadre de vie	●	●	●	●
Emprises agricoles	●	●	●	●
Emprises foncières	●	●	●	●
Développement économique	●	●	●	●
Environnement	●	●	●	●
Coût d'investissement	●	●	●	●



DEMI ECHANGEUR CENTRE COMPACT
Un concentré de risques.

Transports scolaires
5 bus scolaires matin et soir aux heures difficiles.
4 provenant de Vernioz/Assieu/Les Côtes/Montsee veroux +1 navette Ecole de la Gare - Reventin Village.
Jusqu'à 230 élèves transitant 2 fois par jour.

Pont au dessus de l'autoroute
Mauvaise orientation de la structure, croisements des poids lourds avec les bus scolaires.
Proximité mode doux pour piétons et cycles !!!
Emission particules fines.
Verglas, zone humide en hiver.

Insertion trafic des véhicules des Cotes, Vernioz...
plus généralement de tous les usagers de RD131.
Risque accrochage avec camion sur l'extérieur.

GIRATOIRE EST
petit rayon virage serré à 270°

Autoroute en contrebas.
Risque versement camion sur l'extérieur, fort dévers et dernier virage serré.

Proximité local technique et complexe sportif.
Un accident ou incendie impliquant un camion citerne de matières chimiques, inflammables ou explosives pourrait avoir des conséquences dramatiques.

Insertion trafic des véhicules de Reventin village ...
Difficulté pour les usagers de s'immiscer dans le trafic:
Démarrage en côte pour les bus scolaires.
Risque collision ou versement camion sur le local technique en contrebas.

Proximité lotissement La Plaine
le faible rayon du giratoire accentue le risque de basculement d'un camion sur les habitations.
Transport citernes de matières chimiques, inflammables et explosives.

Se rajoutent les nuisances sonores et les émissions de polluants et particules fines pour les habitants du lotissement et les sportifs.

Direction L'Aubressin
pour les usagers excédés, sur route dangereuse et étroite.

Analyse des dernières évolutions octobre 2020 et avril 2021.

Les documents de référence fournis par VINCI :

- Document pdf : compléments datés du 22 octobre 2020 (réunion technique Vinci/mairie de Reventin-Vaugris) – version V1
- Document pdf : modifications et nouveaux compléments datés du 13 avril 2021 (réunion état avancement Vinci/mairie de Reventin-Vaugris) – version V2.

Le groupe « Analyse Sécurité/trafic » fait part de ses remarques sur les 2 versions, Vinci n'ayant pas officialisé à ce jour, ses prises de décisions sur la prise en compte ou non des différentes options de modifications d'avril 2021.

3 évolutions présentées dans le document du 22 octobre 2020 (version V1) :

- EVO 1 - suppression giratoire NORD OUEST (bretelle de sortie),
- EVO 2 - mise en impasse route des Côtes d'Arey (ex lavoir) avec aménagement accès RN7 aux riverains,
- EVO 3 - cheminement mode doux sur le côté SUD.

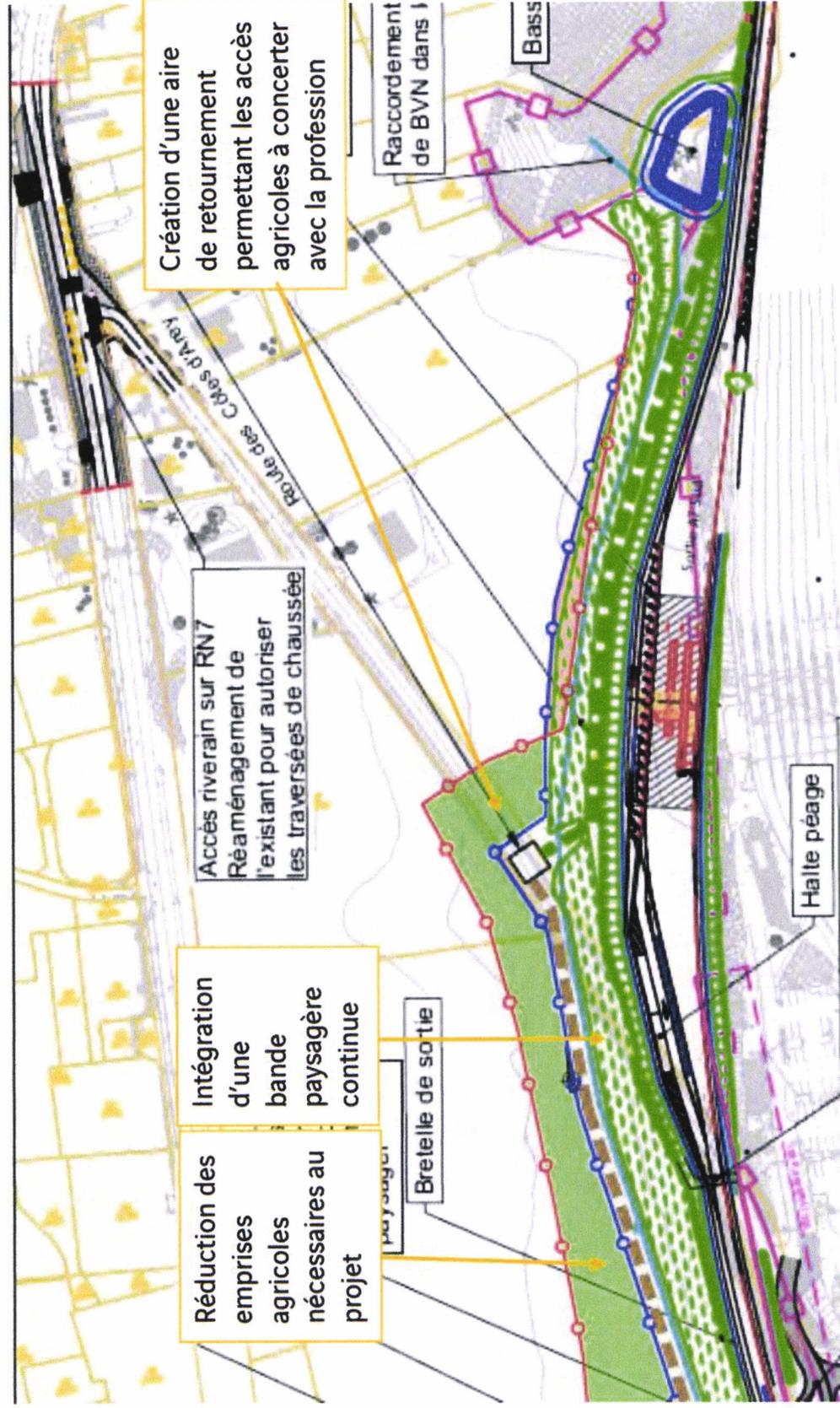
4 évolutions présentées dans le document du 13 avril 2021 (version V2) :

- EVO 4 - déplacement parking covoiturage sur accès route de l'aérodrome,
- EVO 5 - redressement de la RD131 pour réduire la chicane
- EVO 6- décalage giratoire OUEST,
- EVO 7 - réduction taille giratoire EST avec évitement bâtiment des services techniques de la Mairie.

Toutes ces soi-disantes évolutions apportent plus de problèmes que de solutions.

EVO 1 - SUPPRESSION GIRATOIRE NORD OUEST (giratoire de la bretelle de sortie autoroute)

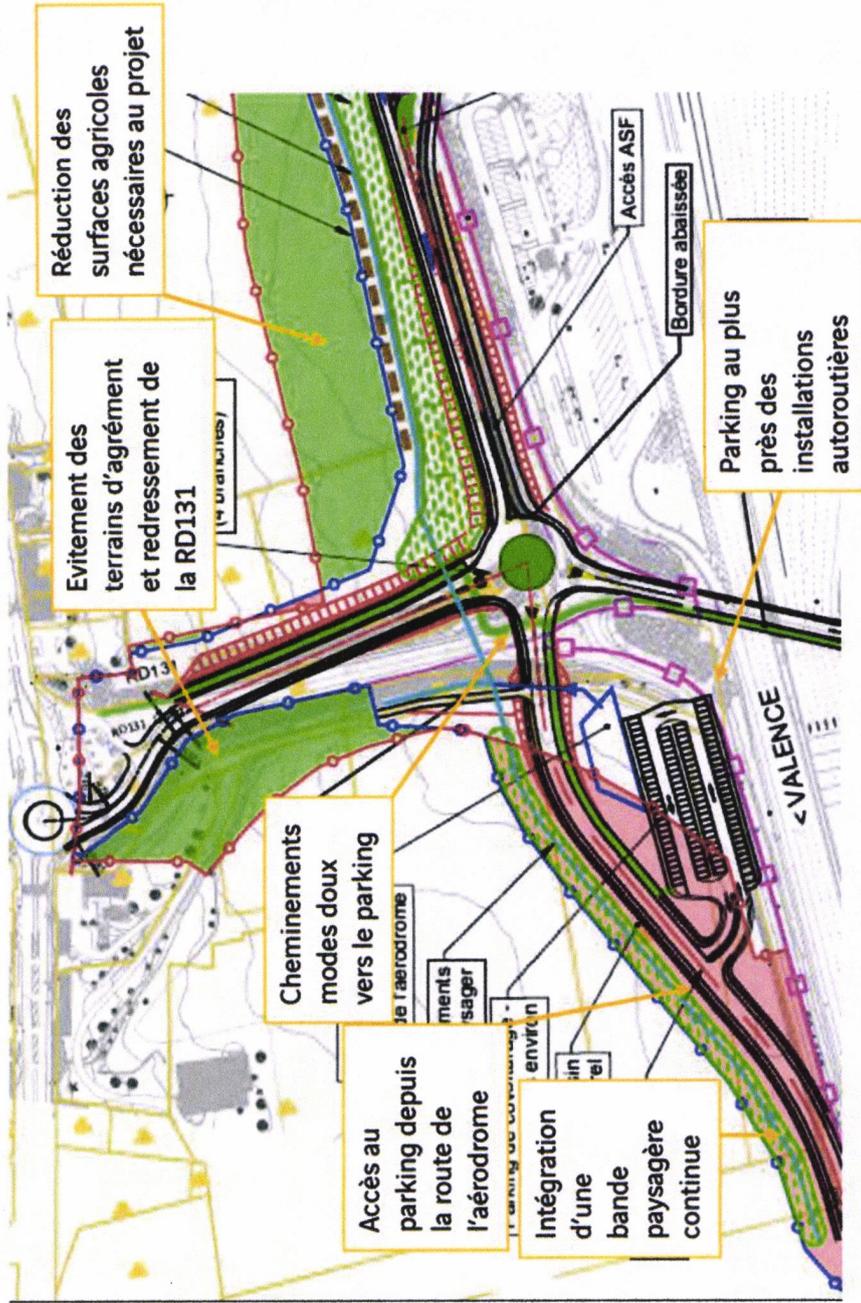
EVO 2 - MISE EN IMPASSE ROUTE DES COTES D'AREY côté ex LAVOIR (en accès RN7 aux riverains, avec tous les mouvements Entrées/Sorties/Nord et Sud)



EVO 4 – LE DEPLACEMENT DU PARKING COVOITURAGE (version V2 restant à confirmer)



Ancienne version avec parking en épis,
Accès par le giratoire EST.



Nouvelles conséquences néfastes :

- Zone emplacement limitée en taille et non extensible, largeur trop juste pour un parking en épis pour 100 places,
- Accès au parking en Entrée et Sortie va créer un nouveau point de difficulté de circulation,
- L'adaptation de la route de l'Aérodrome (zone du Saluant au Sud) pour absorber ce nouveau flux de véhicule, n'a pas été pris en compte dans le projet. Elle sera pourtant absolument nécessaire. **Augmentation des coûts et délais.**

Вопрос: Каким образом осуществляется контроль за качеством воды в водоеме?

- 1. Регулярное проведение мониторинга качества воды в различных точках водоема.
- 2. Установка датчиков качества воды для автоматического контроля.
- 3. Проведение лабораторных исследований проб воды.
- 4. Установка очистных сооружений для очистки сточных вод.

Ответ: Регулярное проведение мониторинга качества воды в различных точках водоема.



Вопрос: Каким образом осуществляется контроль за качеством воздуха в помещении?



Вопрос: Каким образом осуществляется контроль за качеством воздуха в помещении?



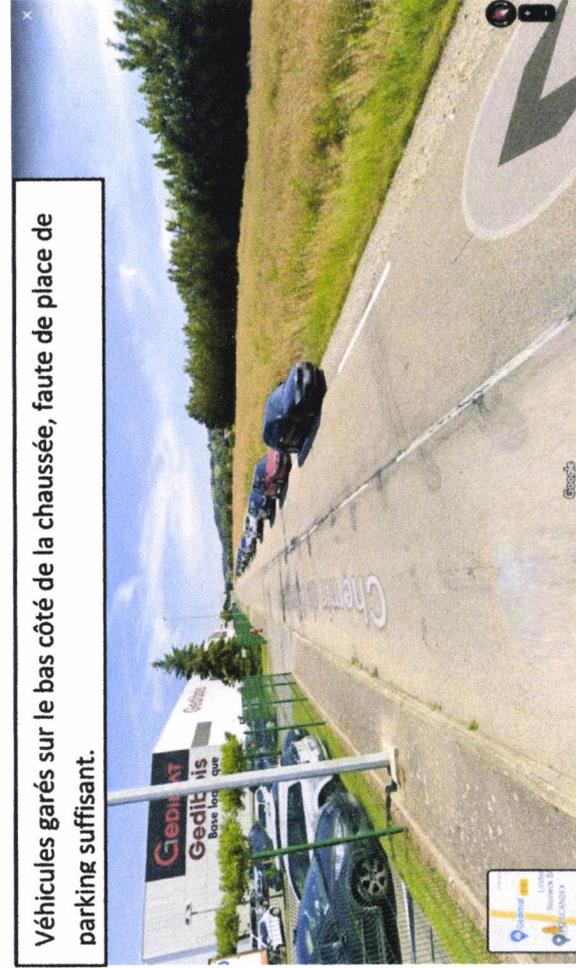
Conséquence EVO 4 – Nouveaux points de difficulté au niveau du parking.



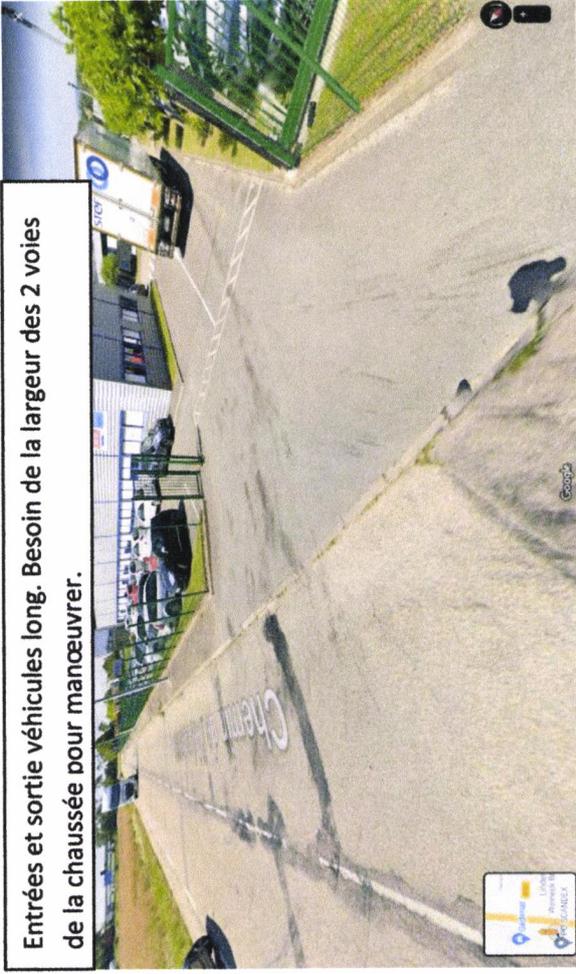
Point de difficulté : entrée/sortie du parking covoiturage.

Point de difficulté : à l'intérieur du parking, faute de place, pas d'emplacement en épis. Les manœuvres génèrent les nouveaux entrants et sortants.

Conséquence EVO 4 - Route de l'Aérodrome (zone du Saluant) inadaptée aux flux de véhicules et à une circulation tout mode.



Véhicules garés sur le bas côté de la chaussée, faute de place de parking suffisant.



Entrées et sortie véhicules long. Besoin de la largeur des 2 voies de la chaussée pour manœuvrer.

Ex : PO-SCANDEX .



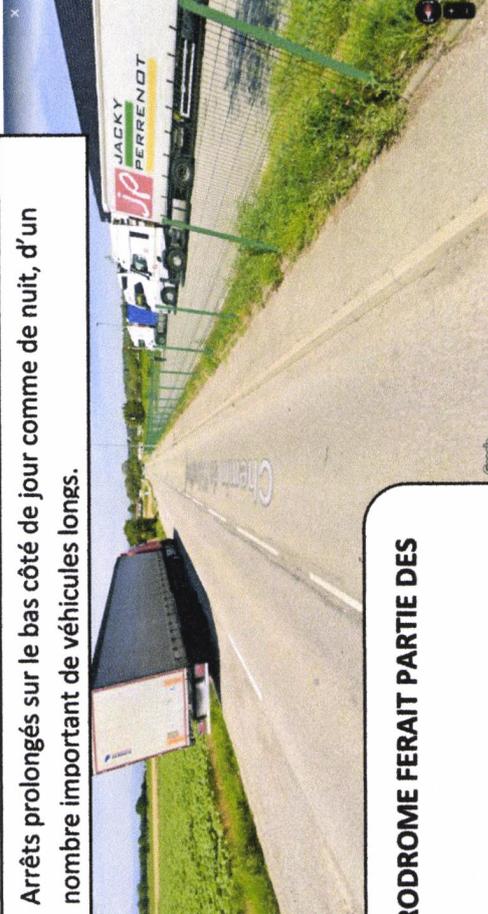
Entreprises de production, frets routiers avec flux importants de véhicules longs.



Bâtiment au niveau d'une chicane, mauvaise visibilité.



Arrêts prolongés sur le bas côté de jour comme de nuit, d'un nombre important de véhicules longs.



L'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE L'AÉRODROME FERAIT PARTIE DES NOUVEAUX PLANS DE VINCI MAIS :

LE SURCÔÛT RISQUE D'ÊTRE À CHARGE UNIQUEMENT POUR L'AGGLO ET LE DEPARTEMENT.

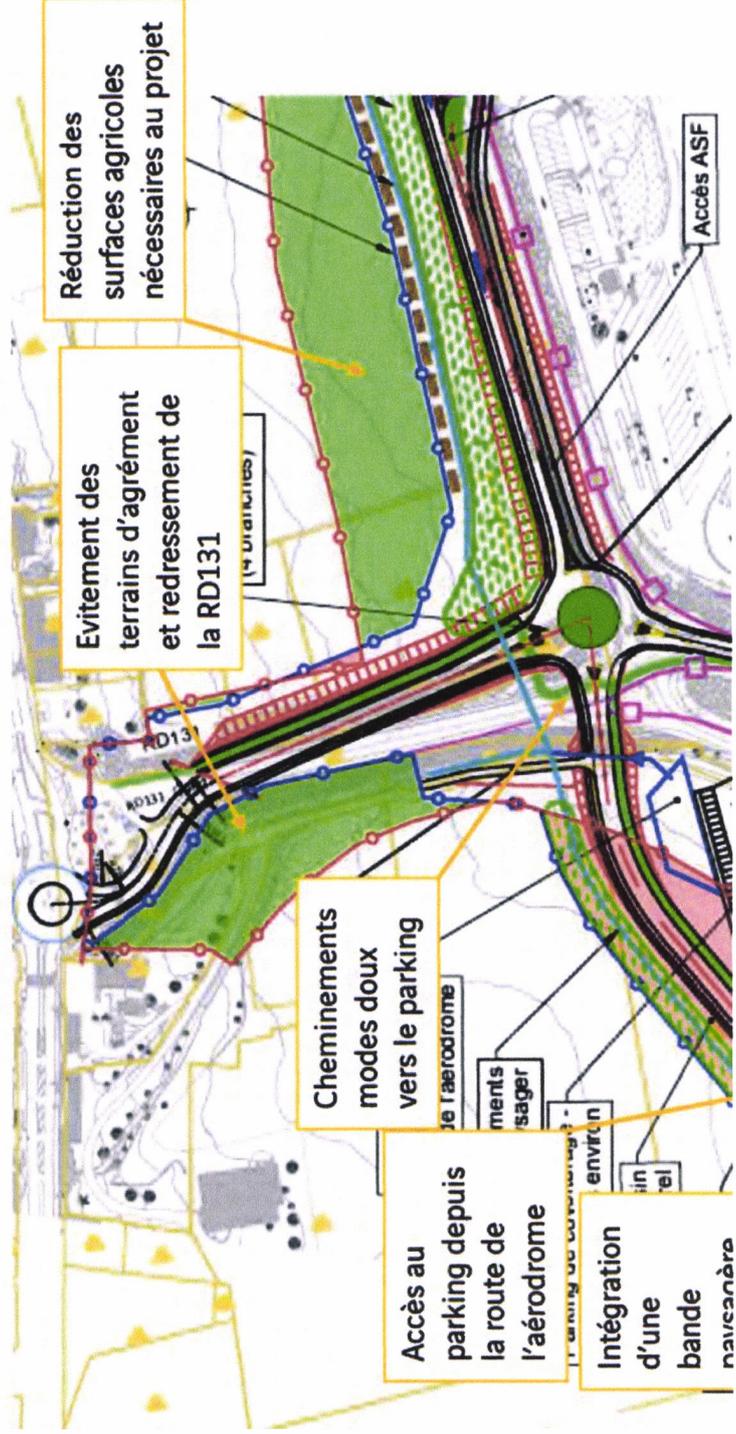
EVO 5 – Redressement de la RD131 + EVO 6 - Décalage giratoire OUEST

La RD131 est à l'origine une voie d'accès créée à partir de terres rapportées, sur le sommet d'un remblai avec 1 devers de chaque côté.

- Obligation de créer une nouvelle infrastructure sur du vide (nouveau remblai à prévoir) sans toucher aux terres agricoles et jardins à proximité, pouvant supporter le poids de véhicules lourds. **Augmentation des coûts et délais + dégradation/pollution terres agricoles.**

- La courbure de sortie de chicane sera certes atténuée mais l'entrée de virage (sortie giratoire vers RD131) restera une zone de croisement difficile entre 2 véhicules longs (poids lourds et/ou cars scolaires) + dangerosité accès entrée/sortie du petit parking des riverains RN7 Le Grand Chemin.

Conséquence : le giratoire OUEST (proximité autoroute) est maintenant légèrement décalé vers le NORD (en alignement du pont biais). Travaux de réalisation du giratoire en prolongement du tablier du pont biais avec risque de fragilisation de l'ouvrage existant.



EVO 7 - Décalage giratoire EST



Le giratoire EST (proximité lot. LA PLAINE) est maintenant réduit en taille. Diamètre extérieur environ 30 m, dimension identique au giratoire de la RN7 (proximité station service). Les risques déjà identifiés seront aggravés.

- Giratoire à virage serré situé en hauteur avec à proximité le cheminement mode doux et en contrebas : le lotissement La Plaine, le local technique le complexe sportif et les voies SUD NORD de l'autoroute.
- Risque de basculement véhicules long, transport de matières dangereuses.
- Manœuvres difficiles et anxiogènes pour les routiers (> 270 degrés).
- Cohabitation encore plus difficile poids lourds avec cars scolaires.
- Démarrage en côte des véhicules provenant de Reventin Village (cars scolaires).
- Autres conséquences : travaux de réalisation du giratoire et du dispositif de soutènement en prolongement du tablier du pont biais avec risque de fragilisation de l'ouvrage existant.

Déport voie accès personnel ASF

Nuisances et sécurité

- Nuisances : Réduction espace de loisirs côté OUEST du Stade, barrière végétale réduite à sa plus simple expression.
- Sécurité : Voie d'accès du personnel réseau ASF encore plus proche des lieux de loisirs (city foot), pétanque, jardin enfants, petit local technique).

Situation Actuelle



Situation Projet





Contribution à
Enquête d'utilité Publique

FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD

	
pseudo	A-000
chano	
nom, prénom	CITEE ASSOCIATION
date dernière modification	13/02/2022
commune de résidence	REVENTIN-VAUGRIS
intitulé de la fiche	SOLUTION CENTRE COMPACT: ANALYSE MULTICRITERES BIAISEE
type	<input type="checkbox"/> INFO <input checked="" type="checkbox"/> ANO <input type="checkbox"/> EVO
domaine	<input type="checkbox"/> Sécurité / Trafic <input type="checkbox"/> Nuisances / environnement <input type="checkbox"/> Territoire <input checked="" type="checkbox"/> Démocratie / Budget

Synthèse de l'analyse multicritère relative à la variante Centre Compacte



Critères utilisés pour évaluer les variantes

Critère	Impact	Description
Attractivité	Orange	Selon les études de trafic, à la mise en service prévisionnelle (2021), 8 680 véhicules emprunteraient en moyenne chaque jour cette variante. Cette variante améliore la fluidité sur les secteurs les plus engorgés de l'agglomération viennoise.
Gain de temps	Green	Dans le sens nord-sud, cette variante permettrait de gagner 10 minutes aux heures de pointe du matin et 11 minutes aux heures de pointe du soir.
Sécurité sur l'A7	Green	Le rapprochement du projet au plus près de la barrière de péage en pleine voie, conduisant à réaménager le parking poids-lourds existant sur l'A7, permet de sécuriser l'insertion des véhicules sur l'autoroute.
Gêne travaux	Green	Les travaux relatifs à la construction de cette variante ont peu d'impact sur la circulation de l'A7.
Cadre de vie	Orange	Le projet est situé à proximité immédiate de secteurs habités, notamment du quartier de la Plaine.
Emprises agricoles	Orange	Située à proximité immédiate de la barrière de péage en pleine voie, cette variante nécessite l'acquisition d'environ 57 000 m ² de terres agricoles, notamment pour la création du parking de covoiturage.
Emprises foncières	Green	Le rapprochement du projet au plus près de la barrière de péage en pleine voie permet de limiter la consommation d'emprises à environ 16 000 m ² de surfaces, hors domaine autoroutier et terres agricoles.
Développement économique	Green	Le projet est implanté dans un secteur destiné à accueillir de nouvelles activités économiques.
Environnement	Orange	Les incidences sur l'environnement sont modérées et concernent essentiellement le ruisseau des Crozes.
Coût d'investissement	Orange	21 millions d'euros hors taxes (valeur 2016). (ordre de grandeur maximum déterminé par ASF).

EVALUATION BIAISEE DES CRITERES

Estimation du calcul temps gagné : opacité du mode de calcul, doute au regard de la réalité du trafic et de la géométrie de la solution : 3 minutes sur 300m.

Critère de sécurité restrictif : **Sécurité sur l'A7**

sécurité des usagers et des riverains de la commune de Reventin-Vaugris OUBLIEE.

Critère gênes travaux restrictif : IMPASSE SUR les habitants de la commune de Reventin-Vaugris + communes aux alentours **OUBLIEE**

IMPASSE SUR : Complexe sportif et loisirs, cordon ombilical de la commune ...

IMPASSE SUR : Cordon ombilical de la commune, commerces, école Vincensini en danger ...

Source : D après le dossier de concertation, ASF (2016)



FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD

pseudo	
chronos	A-001

nom, prénom	CITEE ASSOCIATION	date dernière modification	08/03/2022
commune de résidence	REVENTIN-VAUGRIS	type	domaine
intitulé de la fiche	EMPRISE DU PROJET	INFO <input type="checkbox"/>	Sécurité / Trafic <input type="checkbox"/>
		ANO <input checked="" type="checkbox"/>	Nuisances / environnement <input type="checkbox"/>
		EVO <input type="checkbox"/>	Territoire <input type="checkbox"/>
			Démocratie / Budget <input checked="" type="checkbox"/>

descriptif détaillé

L'emprise du projet.

La variante Centre comporte des anomalies concernant la définition de l'emprise du projet et la budgétisation de celui-ci.

Le giratoire N7 (celui de la station service en B7 sur le plan) n'est pas compris dans le projet de Vinci sur les plans financiers et aménagement routier.



Il fera partie des points les plus critiques lors de la mise en service du projet centre. En ayant un impact sur tous les usagers quotidiens de la RN7.

Le carrefour et la route du lavoir (nommée Rte des Côtes d'Arey en impasse, en H7 sur le plan) ne semble pas faire partie du projet avec un financement par Vinci. Vinci parle uniquement de proposition d'aménagement.



Cette route ne peut pas supporter, sans aménagement important, le nouveau trafic, engendré par le projet centre. Qui va aménager, qui va financer ? L'impact agricole ?



Est-il envisagé par Vinci que les poids-lourds utilisent cet axe pour rejoindre l'échangeur ?

Espace sportif (situé en D3, E3 et F3) : le city stade, les boules, le stationnement pour les grands événements (par exemple Solidafout, matches des divers championnats foot et basket et autres compétitions et manifestations (St Vincent, Fête des écoles, Rêve-nature...) vont être fortement impactés (disparition ou réduction) par le projet centre.

Parking de covoiturage actuel en face de la station service (en B7 sur le plan).



Risque de perdre des places + augmentation dangerosité d'accès. **A vérifier.**

Conclusion :

En 2016, le projet a été estimé un budget de 21 M€, en dec 2021 on parle de 25 M€ ! Si ces aménagements ne sont pas pris en compte dans le projet initial, qui va payer ??? : la région, le département, l'agglo, mais peu de chances que Vinci participe ! La solution Sud a été mise de côté pour des raisons essentiellement financières, alors que la solution alternative chiffrée par le cabinet MEDIAE l'estime à 21 M€ en 2021.

page



FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD

pseudo	 CITEE CIRCULATION ET ENVIRONNEMENT En matière de Tréfil
chrono	A-002

nom, prénom	CITEE ASSOCIATION	date dernière modification	17/02/2022
commune de résidence	REVENTIN-VAUGRIS	type	domaine
intitulé de la fiche	LE GIRATOIRE RN7 STATION SERVICE + CHICANE	INFO <input type="checkbox"/>	Sécurité / Trafic <input checked="" type="checkbox"/>
		ANO <input checked="" type="checkbox"/>	Nuisances / environnement <input type="checkbox"/>
		EVO <input type="checkbox"/>	Territoire <input type="checkbox"/>
			Démocratie / Budget <input type="checkbox"/>

descriptif détaillé

Actuellement, au quotidien la circulation rencontre de nombreux problèmes et des bouchons se constituent tous les jours remontant régulièrement jusqu'à Auberives, le matin et sur la montée des grands pavés le soir.

Le projet centre de Vinci annonce, dès 2016 (toutes les valeurs et dates indiquées sont à vérifier), une augmentation du trafic liée à l'attrait de l'échangeur, avec une affluence de 629 poids lourds et 20970 voitures au quotidien.

Cette augmentation du nombre de voitures aura obligatoirement un impact sur les bouchons.

Mais c'est avant tout la configuration du giratoire sous-dimensionné (environ 30m de diamètre extérieur) et la passage obligatoire par la chicane (entre le giratoire N7 case <B7> et le giratoire Ouest case <C5>) elle aussi sous-dimensionnée qui vont créer de forts ralentissements pour chaque voiture.

12000 voitures et 600 camions (source de Vinci 2016) vont se croiser quotidiennement sur cette chicane.

Un autre élément qui impactera fortement la circulation sur la RN7.

- Les voitures et camions venant de RN7 Sud (case <A7>) réaliseront 1/4 de tour du giratoire N7 avant de s'engager sur la chicane.
- Les voitures et camions venant du nord par l'autoroute (case <H5>) et se dirigeant vers RN7 Sud devront réaliser les 3/4 de tour du giratoire N7.
- Les voitures et camions venant du Nord par la N7 (case <H7>) réaliseront eux aussi 3/4 de tour du giratoire N7 pour aller chercher l'échangeur.
- La mise en impasse de la route des Côtes d'Arey (côté ex Lavoir) obligeront les véhicules provenant de Cour-et-Buis, Vernioz, les Côtes d'Arey, Reventin, d'emprunter le giratoire RN7.

Ces manœuvres impacteront très fortement la fluidité du trafic engendrant une forte augmentation des bouchons le matin et le soir aux heures de pointe.

Toutes les voies d'accès à ce giratoire (Vieux-Vaugris, station, axe nord-sud, axe sud-nord, village de Reventin, les différents villages du Sud-Est par la D131) seront très impactées par la configuration et cette nouvelle utilisation du giratoire.

Modification avril 2021 :

La RD131 sera désaxée de quelques mètres ainsi que le giratoire OUEST légèrement décalé vers le Nord.

Les problèmes subsistent parce que la solution CENTRE COMPACT n'est pas du tout adapté aux contraintes de circulation provenant de la RN7 (voir chiffres trafic fiche B-006).

page



FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD



pseudo
A-002
chronos

nom, prénom CITEE ASSOCIATION	date dernière modification 17/02/2022
commune de résidence REVENTIN-VAUGRIS	type INFO <input type="checkbox"/> ANO <input checked="" type="checkbox"/> EVO <input type="checkbox"/>
intitulé de la fiche LE GIRATOIRE RN7 STATION SERVICE + CHICANE	domaine Sécurité / Trafic <input checked="" type="checkbox"/> Nuisances / environnement <input type="checkbox"/> Territoire <input type="checkbox"/> Démocratie / Budget <input type="checkbox"/>

descriptif détaillé

Modifications avril 2021



Giratoire RN7 de petite dimension. Rayon 15m. Flux plus important de camions, manœuvres à proximité de la station essence.

Le parking des riverains risque de voir sa taille réduite. Dangerosité accès en entrée comme en sortie.

La chicane existe toujours et reste toujours problématique pour le croisement d'un camion avec un bus scolaire.

La voie la plus au Nord sera sur un remblai à créer de toute pièce (à cet endroit actuellement, c'est du vide). Ce remblai devra résister aux passages très fréquentés de véhicules lourds avec risque d'affaissement de la route avec le temps.
Risque de dépassement de budget important !!!

! Dégradation et pollution des terrains agricoles de proximité pendant les travaux de remblai. Risque de pollution des terres par infiltration sous le remblai apporté.



FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD

pseudo	CITEE CITIZEN ET ENVIRONNEMENT En santé du territoire
chrono	A-003

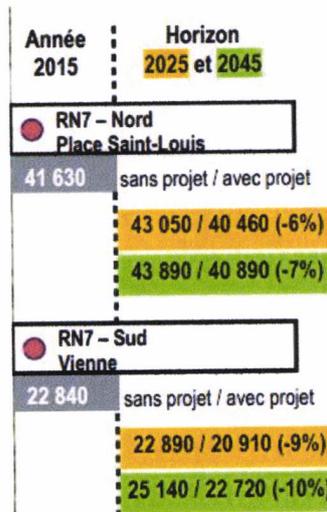
nom, prénom	CITEE ASSOCIATION	date dernière modification	12/02/2022
commune de résidence	REVENTIN-VAUGRIS	type	domaine
intitulé de la fiche	MISE EN DOUTE TENUE OBJECTIF MAJEUR EUP	INFO <input checked="" type="checkbox"/>	Sécurité / Trafic <input checked="" type="checkbox"/>
		ANO <input type="checkbox"/>	Nuisances / environnement <input checked="" type="checkbox"/>
		EVO <input type="checkbox"/>	Territoire <input checked="" type="checkbox"/>
			Démocratie / Budget <input checked="" type="checkbox"/>

descriptif détaillé

Rappel de l'objectif MAJEUR de la tenue de ce projet, énoncé dans l'arrêté préfectoral du 27 janvier 2022

Situé sur la commune de Reventin-Vaugris, ce projet consiste en la création d'un complément au demi-diffuseur n° 11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Il vise à améliorer et optimiser les infrastructures existantes afin de proposer une alternative à la traversée de l'agglomération viennoise, qui fait l'objet lors des heures de pointe d'un trafic significatif (supérieur à 40 000 véhicules par jour). Ce trafic intense génère des effets néfastes tels que l'insécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes, une congestion des principaux axes de la ville ainsi que des pollutions sonores et atmosphériques nuisant à la qualité de vie des habitants. Il s'agit également de promouvoir localement une offre de transports alternative à la voiture individuelle, comme le covoiturage ou le cheminement modes doux.

Estimation amélioration fluidité à Vienne (chiffres Vinci)



Au regard des valeurs d'amélioration de fluidité sur VIENNE, que l'on peut juger pour le moins DECEVANTES (6% place Saint-Louis) :

??? Est ce que raisonnablement, on peut donner un aval d'intérêt public à un projet, qui va dupliquer les mêmes nuisances décrites pour VIENNE, sur la commune de REVENTIN-VAUGRIS, elle-même déjà, fortement impactée ??? A-t-on le droit délibérément, de mettre en danger, de saborder la santé des résidents, des enfants et des sportifs sous le prétexte que la densité de population est moindre que celle de Vienne ???

Consulter les fiches d'anomalies détaillant tous les problèmes de la solution au CENTRE.

La solution alternative DEMI ECHANGEUR AU SUD conserverait les mêmes valeurs d'améliorations sur VIENNE, tout en préservant REVENTIN-VAUGRIS.



FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD

pseudo
CITEE
ÉQUIPEMENT ÉDUCATIONNEL
En valeur du Rhône

chrone
A-004

nom, prénom CITEE ASSOCIATION	date dernière modification 08/03/2022
commune de résidence REVENTIN-VAUGRIS	type INFO <input type="checkbox"/> ANO <input checked="" type="checkbox"/> EVO <input type="checkbox"/>
intitulé de la fiche MISE EN DOUTE FLUIDITE SOLUTION CENTRE COMPACT	domaine Sécurité / Trafic <input checked="" type="checkbox"/> Nuisances / environnement <input type="checkbox"/> Territoire <input type="checkbox"/> Démocratie / Budget <input type="checkbox"/>

descriptif détaillé

Au regard de la saturation quotidienne sur le pont barrage, de la similitude de cette infrastructure routière avec le demi-échangeur CENTRE COMPACT (dimensions et données de trafic).

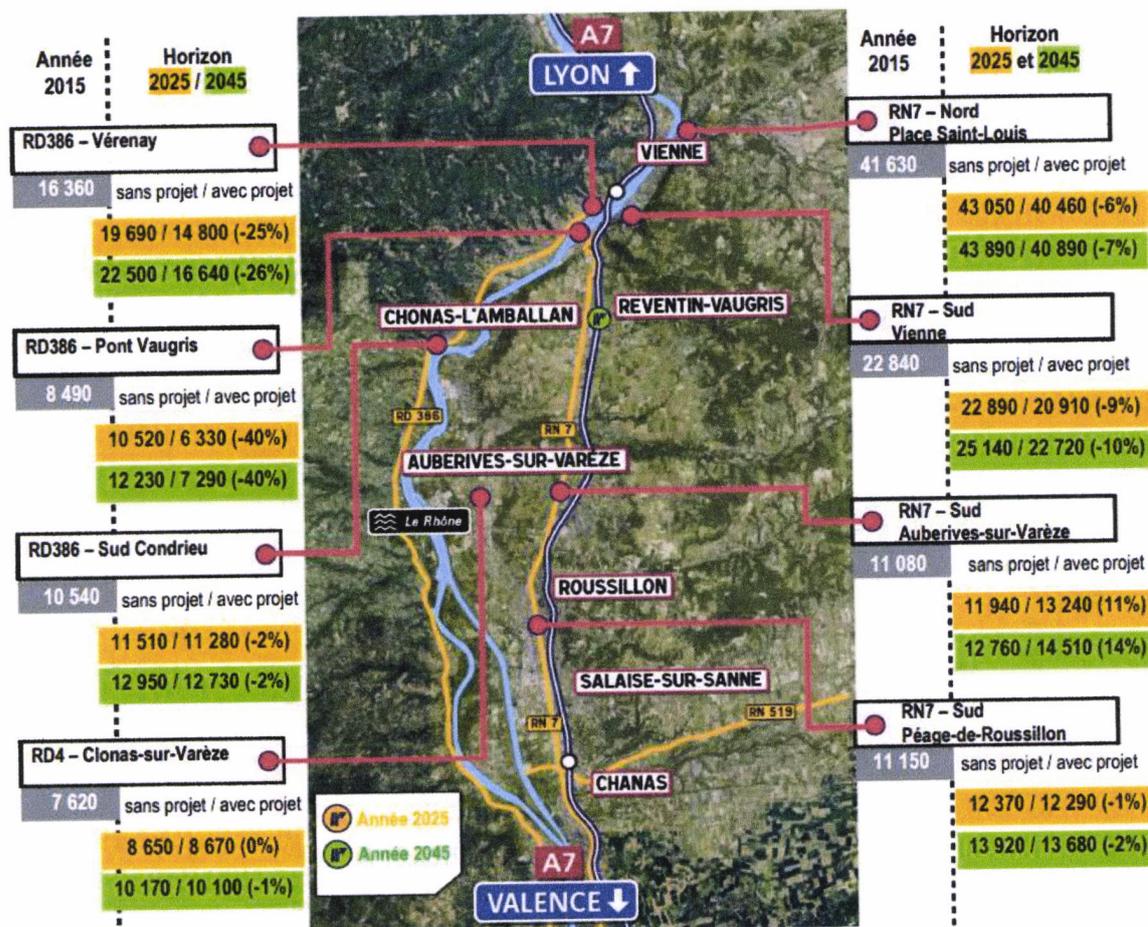


Annonces de GAIN DE TEMPS et de FLUIDITE pouvant être MISES EN DOUTE. DEMANDE ETUDE DYNAMIQUE(*).

(*) Demande déjà formulée conjointement par :

- Mme Véronique MAYOUSSE directrice interdépartementales des routes dépendant du Ministère de la transition écologique - courrier du 19/08/2020.
- M. Jean-Pierre BARBIER président du département de l'Isère – courrier du 11/09/2020.

Trafics sur le réseau secondaire – Horizons 2025 et 2045



Trafic moyen journalier annuel (TMJA) exprimé en nombre de véhicules par jour.

Source : D'après l'étude de trafics, EGIS (2020)



Contribution à
Enquête d'utilité Publique

FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD



pseudo
A-004
chrone

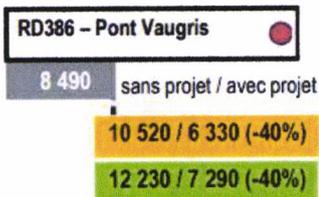
nom, prénom CITEE ASSOCIATION	date dernière modification 08/03/2022
commune de résidence REVENTIN-VAUGRIS	type INFO <input type="checkbox"/> ANO <input checked="" type="checkbox"/> EVO <input type="checkbox"/>
intitulé de la fiche MISE EN DOUTE FLUIDITE SOLUTION CENTRE COMPACT	domaine Sécurité / Trafic <input checked="" type="checkbox"/> Nuisances / environnement <input type="checkbox"/> Territoire <input type="checkbox"/> Démocratie / Budget <input type="checkbox"/>

descriptif détaillé

Photos de la saturation du pont barrage de Vaugris sur le Rhône

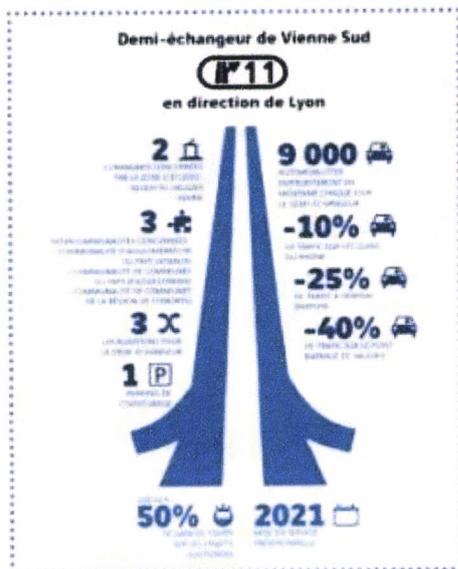


Source : Dossier de concertation, ASF (2016)



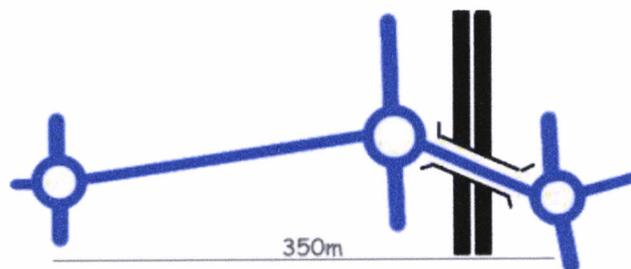
Longueur D45E2 = 500m
(Route du barrage)

- DEMI ECHANGEUR CENTRE COMPACT -



En prévision **12000 v/j** dont **600 PL/j**

3 giratoires sous dimensionnés
et un pont en biais
sur moins de 350m



Localisation	Distance entre obstacles	Chiffre du trafic estimé
Barrage D45E2 (situation actuelle)	500m carrefour à carrefour	10000 V/j
RD131 demi-échangeur centre compact (situation future)	225m giratoire RN7 à giratoire Ouest puis 100m giratoire Ouest à giratoire Est.	12000 V/j dont 9000 sur le pont en biais

Géométrie et trafic comparable :
Les mêmes causes risquent de produire les mêmes effets.



Contribution à
Enquête d'utilité Publique

FICHE DE REMARQUES

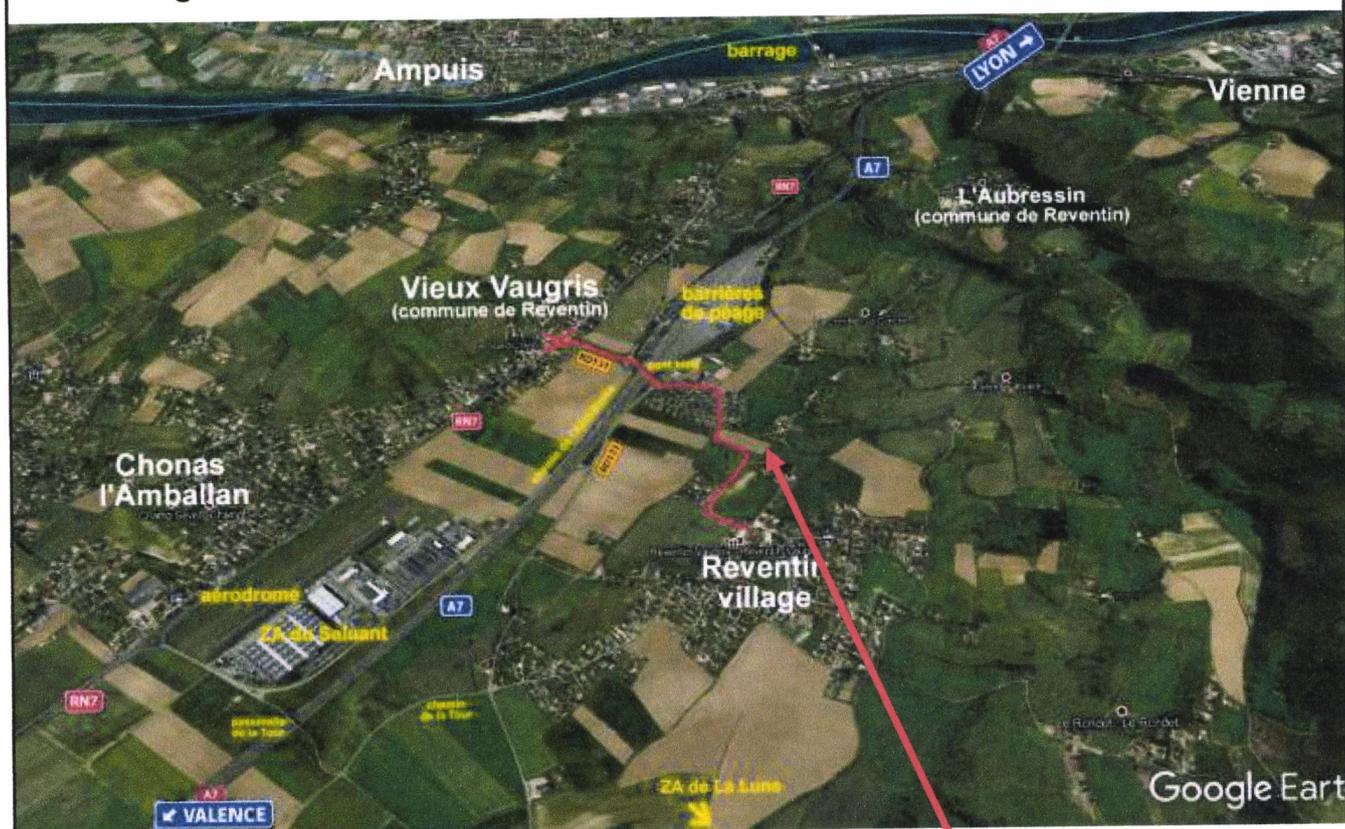
PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD

pseudo	
chronos	A-005

nom, prénom	CITEE ASSOCIATION	date dernière modification	08/03/2022
commune de résidence	REVENTIN-VAUGRIS	type	domaine
intitulé de la fiche	MISE EN DANGER VIE DE LA COMMUNE	INFO <input type="checkbox"/>	Sécurité / Trafic <input type="checkbox"/>
		ANO <input checked="" type="checkbox"/>	Nuisances / environnement <input type="checkbox"/>
		EVO <input type="checkbox"/>	Territoire <input checked="" type="checkbox"/>
			Démocratie / Budget <input type="checkbox"/>

descriptif détaillé

Mise en danger ATTRACTIVITE DU VILLAGE - vie de la commune.



En rouge la RD131 + le chemin des Pétrières : c'est le seul accès possible pour relier l'axe RN7 au village de Reventin.

Vinci a choisi d'implanter le demi-échangeur « Vienne Sud» au CENTRE, c'est-à-dire à cet endroit là précisément !!!

C'est aussi le passage obligé des usagers de l'OUEST (Les Côtes d'Are, Vernioz, Assieu et Cours-et-Buis) pour se rendre sur la RN7 direction Nord.

Echangeur sur le cordon ombilical de la commune !!!

page

1 / 2



FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD



pseudo
A-005
chronos

nom, prénom CITEE ASSOCIATION	date dernière modification 08/03/2022	
commune de résidence REVENTIN-VAUGRIS	type INFO <input type="checkbox"/> ANO <input checked="" type="checkbox"/> EVO <input type="checkbox"/>	domaine Sécurité / Trafic <input type="checkbox"/> Nuisances / environnement <input type="checkbox"/> Territoire <input checked="" type="checkbox"/> Développement / Budget <input type="checkbox"/>
intitulé de la fiche MISE EN DANGER VIE DE LA COMMUNE		

descriptif détaillé

Les accès à Reventin village seront particulièrement difficiles :

- ECOLE VINCENSINI
- Pôle administratif : mairie, point relais POSTE
- Pôle économique du village (commerces, restaurants, boulangerie ...)
- Pôles associatifs du village, salle Animation Rurale
- Eglise, cimetière
- Parking Camping Caristes particulièrement apprécié avec ses retombées pour les commerces
- Pôle médical : généraliste, kinés, autres spécialistes
- Pour les Services de secours : pompiers, ambulance, urgentistes, gendarmes ...

+

Les autres problèmes comme :

- Augmentation temps de parcours et retards des BUS SCOLAIRES pour se rendre aux différents collèges sur Vienne et St-Romain-en-Gal
- Les difficultés pour se rendre aux gares de St Clair du Rhône, Vienne et dans le futur au pôle gare de Reventin-Vaugris.

Problématique identique pour le village des Côtes d'Arey : ses habitants subiront les mêmes difficultés que ceux du village de Reventin-Vaugris.

Bien comprendre qu'il n'existe pas d'alternative au passage par ce cordon ombilical adaptée au trafic de 2025 :

- Au sud, la passerelle de LA TOUR : croisement de véhicules trop problématiques (rétroviseur à rabattre)
- Via les hauteurs de Reventin, (chemin de l'Aubressin – arrivé village par l'Est) : route particulièrement dangereuse, étroite et sinueuse, qui permet de rejoindre la RN7 à hauteur de St Christ via une rallonge de plusieurs kilomètres.

Les décideurs ne connaissent pas les lieux comme les Reventinois, ce n'est pas un caprice de leur part de demander à ne pas faire l'échangeur AU CENTRE :

LE VILLAGE DE REVENTIN VAUGRIS EST EN DANGER DE MORT.



FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD



pseudo
CITEE
CENTRE D'INITIATIVE TERRITORIALE ENVIRONNEMENT

chronométré
B-001

nom, prénom CITEE ASSOCIATION	date dernière modification 08/03/2022
commune de résidence REVENTIN-VAUGRIS	type INFO <input type="checkbox"/> ANO <input checked="" type="checkbox"/> EVO <input type="checkbox"/>
intitulé de la fiche LE CRITERE SECURITE A ETE OUBLIE PAR VINCI	domaine Sécurité / Trafic <input checked="" type="checkbox"/> Nuisances / environnement <input type="checkbox"/> Territoire <input type="checkbox"/> Dématérialisation / Budget <input type="checkbox"/>

descriptif détaillé

La sécurité ne doit pas se restreindre aux seuls usagers de l'autoroute A7.

LA SECURITE

Un thème majeur.



Sécurité sur A7

VINCI a réduit le critère SECURITE
aux seuls usagers de l'autoroute A7 ...

La SECURITE doit s'appliquer pour tous ...



tous les usagers
motorisés ou non sur toutes les routes,
les piétons, les scolaires, leurs accompagnants,
les habitants du Lotissement La Plaine, ceux de la RN7,
les sportifs et leurs accompagnants ...



Demi échangeur au Centre
-
un concentré de risques.

Tout un ensemble de critères
ont été exposés par le groupe de décideurs,
avec un jugement biaisé de leur part
sur lequel nous nous sommes déjà exprimés ...

Critères	Variante nord	Variante centre	Sous-variante centre compacte	Variante sud
Attractivité	●	●	●	●
Gain de temps	●	●	●	●
Sécurité sur A7	●	●	●	●
Gêne travaux	●	●	●	●
Cadre de vie	●	●	●	●
Emprises agricoles	●	●	●	●
Emprises foncières	●	●	●	●
Développement économique	●	●	●	●
Environnement	●	●	●	●
Coût d'investissement	●	●	●	●

L'argumentaire sur le critère Sécurité a été développé en se focalisant uniquement sur le point de vue Vinci : « sécurité sur A7 »

Sources Vinci : <https://www.a7-echangeur-viennesud.fr/le-projet/retour-sur-la-concertation/>

Le thème de la « Sécurité » se doit d'être étudié dans sa globalité. Vinci a fait l'impasse sur la sécurité de nos enfants, des habitants de Reventin et communes environnantes, et des autres usagers de la RN7, de la D131, et des routes et accès connexes : comme par exemple, les piétons, les cyclistes, les motocyclistes, les usagers en VL, les agriculteurs, les transporteurs scolaires avec enfants et accompagnants, les transporteurs routiers et convois exceptionnels, de toutes provenances et toutes destinations.

Pour plus de détails : se référer aux fiches B-002 à B-XXX.



FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD

<p>pseudo</p> <p>CITEE</p> <p>CITEE ET ENVIRONNEMENT</p>
<p>chronos</p> <p>B-002</p>

nom, prénom	date dernière modification
CITEE ASSOCIATION	08/03/2022
commune de résidence	type
REVENTIN-VAUGRIS	<p>INFO <input type="checkbox"/></p> <p>ANO <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>EVO <input type="checkbox"/></p>
intitulé de la fiche	domaine
CENTRE COMPACT - DES LE PREMIER REGARD – TOUT EST COMPACT	<p>Sécurité / Trafic <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Nuisances / environnement <input type="checkbox"/></p> <p>Territoire <input type="checkbox"/></p> <p>Démocratie / Budget <input type="checkbox"/></p>

descriptif détaillé

DES LE PREMIER REGARD ...

Un choix d'implantation très critiqué par ceux qui connaissent l'environnement et la topologie des lieux.

Une augmentation importante du flux de véhicules (estimation sous évaluée de 2016 de 12000 v/j) au cœur de la zone d'échanges et de vie de la commune.

Tous les trafics et nœuds de communication de la région seront concentrés sur 3 giratoires (cases B7, C5, B3), une chicane (case B7), un pont biais orienté dans le mauvais sens pour cet usage (case B4), un accès au parking covoiturage (case B4), le tout sur une distance de 300 m environ, à proximité d'un lotissement et d'un complexe sportif.

UNE MULTITUDE ET UNE VARIETE D'USAGERS TRES DIFFERENTS, SE RETROUVENT AUX HEURES DE POINTE SUR CET ECHANGEUR.

- Automobilistes
- Motards, cyclomotoristes
- Chauffeurs routiers poids lourd et véhicules long
- Chauffeurs routiers transportant des matières dangereuses
- Chauffeurs bus scolaire avec ou sans enfants
- Camping caristes
- Agriculteurs sur engin, **CONVOIS EXCEPTIONNELS**, véhicule lent et encombrant
- Conducteurs de véhicule sans permis
- Cyclistes
- Piétons ...
- Potentiellement Véhicules d'intervention d'urgence

Les périodes de difficultés majeurs sont en semaine le matin de 6H30 à 8 H30 et le soir de 16H à 19H. Les croisements de véhicules seront problématiques, particulièrement en hiver (nuit, verglas ...)

Avec des objectifs de parcours (provenances/destinations) multiples et incompatibles (Nord, Sud, Est, Ouest).

- Reventin village, école Vincensini, commerces, parking CC, l'Aubressin
- Les Côtes d'Arey, Vernioz, Assieu, Cour-et-Buis, Reventin village accès Sud, ZA de la Lune
- ZA Le Saluant, aérodrome, RN7 Sud par le Saluant
- Le Péage de Roussillon, St Maurice l'Exil, RN7 Sud
- Chonas, St-Prim
- Vieux Vaugris
- Vienne par RN7, Barrage, Ampuis, St-Romain-en-Gal
- Lyon par autoroute A7
- Valence par autoroute A7
- Parking covoiturage
- Riverains RN7, les Croises, le Vieux Pavé
- Lotissement La Plaine
- Complexe sportif et de loisirs
- ASF côté Est
- ASF côté Ouest
- Terres agricoles côté Saluant, et côté Sud D131
- Terres agricoles côté Nord D131
- Station service
- La Poste ...



FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD

pseudo CITEE CITEE ET ENVIRONNEMENT
chrone B-002

nom, prénom CITEE ASSOCIATION	date dernière modification 08/03/2022
commune de résidence REVENTIN-VAUGRIS	type INFO <input type="checkbox"/> ANO <input checked="" type="checkbox"/> EVO <input type="checkbox"/>
intitulé de la fiche CENTRE COMPACT - DES LE PREMIER REGARD – TOUT EST COMPACT	domaine Sécurité / Trafic <input checked="" type="checkbox"/> Nuisances / environnement <input type="checkbox"/> Territoire <input type="checkbox"/> Dé démocratie / Budget <input type="checkbox"/>

descriptif détaillé

 **Jusqu'à 50%**
de temps gagné

L'OBJECTIF D'AMELIORATION DE LA FLUIDITE ANNONCE PAR VINCI NE SAURA ETRE RESPECTE AVEC UN TEL DISPOSITIF LE LONG DE LA RD131.

Quelquès exemples de situations aberrantes :

Des usagers comme une mère de famille qui doit emmener ses enfants à l'école Vincensini (Reventin village) pour ensuite aller travailler sur Vienne ; ou aussi un chauffeur de bus scolaire ligne Reventin village, ils devront emprunter le demi-échangeur 2 fois le matin et 2 fois le soir, et cela pour en final ne jamais prendre l'autoroute.

Parking covoiturage : toute la difficulté pour entrer dans le parking, se garer et pour en sortir.

Les véhicules très lents comme les engins agricoles mélangés avec les autres trafics.

Nos adolescents en cyclomoteurs ...

QUELQUES CHIFFRES

- 12000 véhicules jour dont 5% de PL estimé (600 PL j).
- 1% de transport de matières dangereuses provenant St Clair du Rhône
- Tout est compact - la taille des giratoires : 30 m diamètre externe pour le giratoire RN7 (case B7) et le giratoire Est (case B3), 40 m de diamètre externe pour le giratoire Ouest (case C5)
- Tout est compact : les distances entre les 3 giratoires, moins de 400 m.
- Pont biais (case B4) orienté dans le sens contraire de l'objectif (30 degrés axe O-E)
- 5 bus scolaires de 230 élèves 2 fois par jour de Vernioz, Assieu, Les Côtes, Montseveroux, Reventin village
- + 7 bus scolaire sur la RN7 provenance Sud et Loire : Le Péage, St Maurice, Chavanay
- + 2 bus sur RN7 provenance Nord : St Romain-en-gal
- 100 mères/pères de famille emmenant ou récupérant leurs enfants tous les jours
- Des dizaines de véhicules agricoles pendant les moissons
- 1 mode doux au milieu de tout cela
- A proximité du rond point EST : Les lotissements La Plaine et Les Mûriers (case B2) de 40 familles à proximité du giratoire EST en surplomb et de la bretelle accès autoroute.
- A proximité de la bretelle de sortie autoroute : 1 complexe sportif (cases C3 à E2) comprenant un gymnase omnisport couvert, 2 terrains de football synthétiques, 1 terrain en gore, 1 citystade, 1 terrain de boules, 1 jardin pour accueillir enfants et parents, 2 tennis, ...

POURQUOI ?

Le choix d'implanter le demi-échangeur au centre, a été fait par VINCI parce que cela arrangeait VINCI. Il n'a jamais été pris en compte les avis de la population, les critères d'évaluations ont été biaisés dès le départ comme par exemple celui de la Sécurité.

Une fuite en avant depuis le début en validant une à une les procédures décisionnelles en faisant l'impasse sur les règles simples de sécurité et de trafic.



FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD

pseudo	 CITEE CIRCULITE ET ENVIRONNEMENT
chrono	B-003

nom, prénom	CITEE ASSOCIATION	date dernière modification	08/03/2022
commune de résidence	REVENTIN-VAUGRIS	type	INFO <input type="checkbox"/> ANO <input checked="" type="checkbox"/> EVO <input type="checkbox"/>
intitulé de la fiche	POURQUOI FAIRE TRANSITER NOS ENFANTS PAR L'ECHANGEUR ?	domaine	Sécurité / Trafic <input checked="" type="checkbox"/> Nuisances / environnement <input type="checkbox"/> Territoire <input type="checkbox"/> Démocratie / Budget <input type="checkbox"/>

descriptif détaillé

QUOI ?

LA SOLUTION CENTRE DEMANDE A NOS ENFANTS, DE TRANSITER PAR L'ECHANGEUR POUR LEURS DEPLACEMENTS SCOLAIRES ET EXTRA-SCOLAIRE SANS POUR AUTANT EMPRUNTER L'AUTOROUTE A7.

QUI ?

SONT CONCERNES : LES CHAUFFEURS DE BUS SCOLAIRES, LES PARENTS DEPOSANT LEURS ENFANTS A L'ECOLE VINCENSINI EN VL, LES CYCLOMOTORISTES, LES VELOS ET PIETONS EMPRUNTANT LE MODE DOUX.

OU ?

Sur 3 giratoires (cases B7, C5, B3), le pont biais (case B4), espacés de moins de 400 m environ, avec également le mode doux longeant la RD131 (de cases C7 à C2).

QUAND ?

Les périodes de difficultés majeurs sont en semaine le matin de 6H30 à 8 H00 et le soir de 16H à 18H30.

COMMENT ?

Avec des objectifs de parcours (provenances/destinations) de Sud vers Nord et Est vers Nord le matin et inverse le soir en ce qui concernent les bus scolaires, les cyclos des lycéens, Ouest vers Est pour la dépose des enfants à l'école Vincensini (Reventin village).

Pour les chauffeurs de bus scolaires : croisements difficiles avec les transporteurs routiers PL, notamment en hiver (nuit, verglas, neige, chicane proximité giratoire N7 <case B7>).

Démarrage en côte pour les bus provenant de Reventin Village sur le giratoire Est qui est surélevé (à la même hauteur que le tablier Est du pont en biais case B4).

Des usagers non concernés par l'accès à l'autoroute, comme par exemple une mère de famille du Vieux Vaugris devant emmener ses enfants à l'école Vincensini (Reventin village) pour aller ensuite travailler sur Vienne ; ou autre exemple un chauffeur de bus scolaire ligne Reventin village ; ils seront dans l'obligation de circuler sur ce demi-échangeur 2 fois le matin et 2 fois le soir.

Autres cas, une personne âgée en véhicule sans permis (VSP), un adolescent en cyclo habitant le Vieux Vaugris, ils devront emprunter le demi-échangeur pour se rendre à la boulangerie du village ou au complexe sportif. Le danger sera encore plus grand pour eux, car en journée (mercredi après midi pour l'ado), la circulation sera fluide et les écarts de vitesse entre usagers de la route seront importants (VL, PL contre VSP ou cyclo ...).



FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD

pseudo	 CITEE CITEE ET ENVIRONNEMENT
chronos	B-003

nom, prénom	CITEE ASSOCIATION	date dernière modification	08/03/2022
commune de résidence	REVENTIN-VAUGRIS	type	INFO <input type="checkbox"/> ANO <input checked="" type="checkbox"/> EVO <input type="checkbox"/>
intitulé de la fiche	POURQUOI FAIRE TRANSITER NOS ENFANTS PAR L'ECHANGEUR ?	domaine	Sécurité / Trafic <input checked="" type="checkbox"/> Nuisances / environnement <input type="checkbox"/> Territoire <input type="checkbox"/> Dématérialisation / Budget <input type="checkbox"/>

descriptif détaillé

Résumé des flux les plus importants :
Matin : (et sens inverse le soir)

- Bus scolaire à vide ligne Vienne par RN7 (case H7) vers Reventin village (case A1)
- Bus scolaire avec enfants provenant de toutes directions vers Vienne RN7 et St Romain (case H7)
- Parents en VL emmenant leurs enfants à l'école pour repartir ensuite au travail vers Vienne RN7
- Cyclos provenant des Côtes d'Arey, de Reventin village pour aller au collège et lycée sur Vienne ou St Romain

+

En journée, le mercredi notamment :

- Cyclos sur route, vélos et piétons sur voie mode doux pour aller au complexe sportif ou sur Reventin village

COMBIEN ?
DES CHIFFRES

- 3 points d'arrêt pour Bus scolaires localisés au niveau du demi-échangeur Centre Compact : Le Grand Chemin, La Plaine, Le Lavoir (cases C7, C2 et H7)
- 5 bus scolaires de 230 élèves 2 fois par jour de Vernioz, Assieu, Les Côtes, Montseveroux, Reventin village
- 7 bus sur la RN7 en provenance du Sud : le péage de Roussillon, St Maurice l'Exil, Chavanay (impacté par les ralentissements au niveau du giratoire RN7 case B7)
- 2 bus sur RN7 provenance Nord : St Romain-en-gal
- Une cinquantaine de mères et pères de famille emmenant leurs enfants à l'école du village
- 20 adolescents qui se rendent à leur établissement en cyclomoteur.
- Source Vinci : chiffres journaliers prévisionnels du nombre d'usagers qui vont emprunter l'autoroute : 4910 entrants et 3820 sortants soient 8730 utilisateurs pour un flux global estimé à plus de 12000 v/j.

POURQUOI ?
L'implantation du demi-échangeur au centre, c'est selon les estimations de Vinci, imposer cette zone de transit sans aucune alternative, pour plus d'un tiers d'usagers n'empruntant pas l'autoroute et parmi eux, il y a nos enfants et leurs accompagnants.

Un échangeur aussi important et crucial pour la région, doit avoir pour objectif un accès à l'autoroute en toute sécurité et fluidité. Pour cela, les infrastructures d'accès doivent être dédiées exclusivement à cet usage. Il est inconcevable en 2022, de reproduire les erreurs du passé comme le tristement célèbre tunnel sous Fourvière.

Pour imaginer, le demi-échangeur au Centre, C'EST POUR LA SECURITE DES ENFANTS, un peu comme si on construisait une école et des commerces en plein milieu du demi-échangeur existant (Sortie 11 Vienne Sud situé au Nord de Reventin).



FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD



chronologie
B-004

nom, prénom CITEE ASSOCIATION	date dernière modification 08/03/2022
commune de résidence REVENTIN-VAUGRIS	type INFO <input type="checkbox"/> ANO <input checked="" type="checkbox"/> EVO <input type="checkbox"/>
intitulé de la fiche CENTRE COMPACT - UTILISER LE PONT EN BIAIS, ECONOMIE AVANT SECURITE ?	domaine Sécurité / Trafic <input checked="" type="checkbox"/> Nuisances / environnement <input type="checkbox"/> Territoire <input type="checkbox"/> Dématérialisation / Budget <input type="checkbox"/>

descriptif détaillé

LE PONT EN BIAIS (case B4) VA ETRE DETOURNE DE SON USAGE INITIAL POUR SERVIR DE PASSERELLE A LA BRETELLE D'ACCES ENTREE AUTOROUTE (case C3).

Rappel historique : le pont en biais a été construit courant des années 1980 suite à l'augmentation du nombre de voies de péage dans le sens Sud vers Nord et l'agrandissement de la barrière de péage (case F4). Il a remplacé l'ancien pont qui était à l'origine perpendiculaire à l'axe de l'autoroute. Il se situait à l'emplacement de la case C4, sur la route D131 en ligne droite depuis le croisement de la RN7 (case C7) jusqu'à la route de La Conche case C1.

Le pont en biais n'est pas perpendiculaire, il se compose de 2 tabliers et d'un pied central situé sur l'emplacement de partage des voies de l'autoroute. Son orientation facilite la desserte des Côtes d'Arej (la route D131 porte d'ailleurs le nom de route des Côtes d'Arej).

Le pont en biais n'a pas été conçu pour ce nouvel usage.

De grands risques

- Mauvaise orientation du pont : pour les usagers ne connaissant pas les lieux tel que chauffeurs de véhicule long, transporteur de matières dangereuses, pourront penser que l'accès à l'autoroute s'effectue sur une boucle dans l'autre sens.
- Mauvaise orientation (suite) : le Giratoire EST (case B3) est très proche avec nécessité de faire un virage de plus de 270 degrés pour aller chercher la bretelle d'entrée (risque retournement).
- Largeur de la chaussée plus étroite qu'aujourd'hui (7m aujourd'hui, 6m ???)
- Proximité mode doux avec piétons, cycles
- Verglas fréquent en hiver (zone froide et ventée)

DES CHIFFRES

- Pont datant des années 80
- En prévision (à revoir à la hausse) : 9000 véhicules jour (prévision 2016) dont 5% de véhicules longs (450)
- Contre actuellement un nombre de passage beaucoup moins élevé : 500 VL et 80 PL

Cette infrastructure est-elle adaptée à ce nouveau volume de trafic ?

Risque de fragilisation de la structure, à cause des travaux sur les giratoires Ouest et Est en proximité directe des tabliers porteurs, nouveau mur de soutènement. Intégration des modes doux : **pas de plan de coupe détaillée, doute sur la largeur minima annoncée 2m32.**

Seules les considérations économiques à court terme semblent avoir été retenues pour utiliser le pont en biais pour ce nouvel usage.

Se rappeler que cet échangeur doit être pensé pour une exploitation pour plus de 40 ans.



FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD



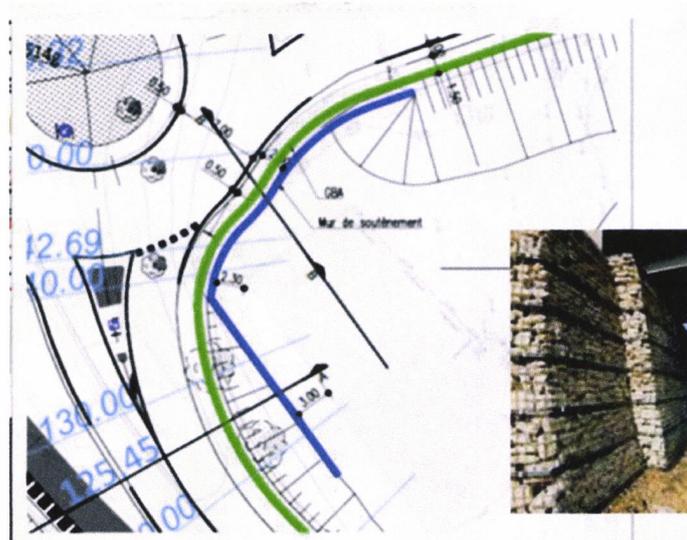
pseudo
B-004

nom, prénom CITEE ASSOCIATION	date dernière modification 08/03/2022
commune de résidence REVENTIN-VAUGRIS	type INFO <input type="checkbox"/> ANO <input checked="" type="checkbox"/> EVO <input type="checkbox"/>
intitulé de la fiche CENTRE COMPACT - UTILISER LE PONT EN BIAIS, ECONOMIE AVANT SECURITE ?	domaine Sécurité / Trafic <input checked="" type="checkbox"/> Nuisances / environnement <input type="checkbox"/> Territoire <input type="checkbox"/> Démocratie / Budget <input type="checkbox"/>

descriptif détaillé

AUCUNE ETUDE N'A ETE PREVUE POUR :

- S'ASSURER QUE LE PONT BIAIS EST ADAPTE AU NOUVEAU TRAFIC x600 PL/J,
- S'ASSURER QUE LES TRAVAUX A PROXIMITE DES TABLIERS NE FRAGILISENT PAS LA STRUCTURE (vibrations, chocs avec les poutrelles métalliques, chute matériaux sur les voies A7)



Version AVRIL 2021 – Dispositif de soutènement



FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD



pseudo
B-005
chrono

nom, prénom CITEE ASSOCIATION	date dernière modification 08/03/2022
commune de résidence REVENTIN-VAUGRIS	type INFO <input type="checkbox"/> ANO <input checked="" type="checkbox"/> EVO <input type="checkbox"/>
intitulé de la fiche CENTRE COMPACT - GIRATOIRE EST : LES RISQUES SONT EXPLOSIFS	domaine Sécurité / Trafic <input checked="" type="checkbox"/> Nuisances / environnement <input type="checkbox"/> Territoire <input type="checkbox"/> Dé démocratie / Budget <input type="checkbox"/>

descriptif détaillé

En AVRIL 2021, de nouvelles modifications ont été apportées sur la variante DEMI ECHANGEUR CENTRE COMPACT.

Le giratoire EST (proximité lot. LA PLAINE) est maintenant réduit en taille. Diamètre extérieur environ 32 m, dimension identique au giratoire de la RN7 (station service). Les risques déjà existants seront aggravés.

- Manœuvres difficiles et anxiogènes pour les routiers (giration 300 degrés).
- Giratoire situé en hauteur avec en contrebas : le lotissement La Plaine, le local technique le complexe sportif et les voies SUD NORD de l'autoroute. Risque de basculement véhicules long, transport de matières dangereuses.
- Cohabitation encore plus difficile poids lourds avec cars scolaires.
- Démarrage en côte des véhicules provenant de Reventin Village (cars scolaires).
- Autres conséquences : travaux de réalisation du giratoire et du dispositif de soutènement en prolongement du tablier du pont biais avec risque de fragilisation de l'ouvrage existant (voir fiche B004).
- Toboggan de la bretelle d'entrée en pente importante, verglas en hiver, freins défaillants ...

**LE RISQUE MORTEL DE BASCULEMENT PL
EST UN PROBLEME MAJEUR
QUI DEVRAIT CONDAMNER DEFINITIVEMENT
LA SOLUTION AU CENTRE.**

FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI ECHANGEUR VIENNE SUD

B-002

CITE ASSOCIATION

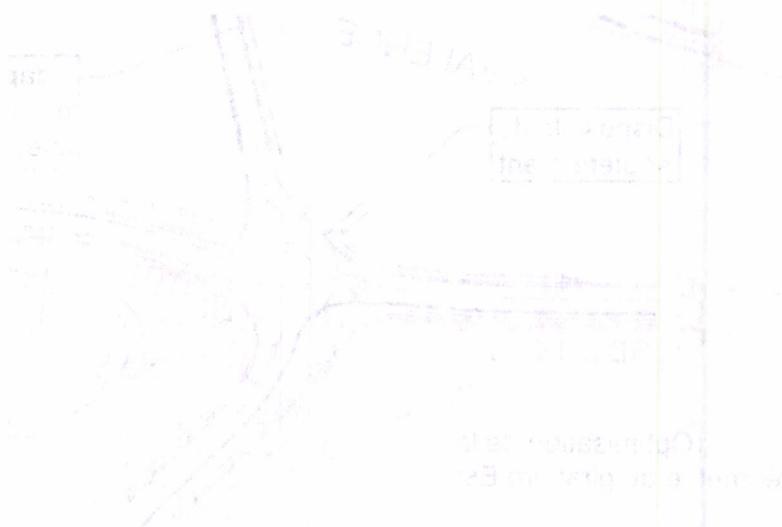
HEVENTE VAUVRIS

EXPLOIT 3
CENTRE COMPACT - GIPARTIERE ET LE PLEIN DEBORD

- Réviser l'état
- Réviser le plan de circulation
- Réviser la circulation
- Réviser les équipements

- Réviser
- Réviser
- Réviser

COMPACT
En Avril 2021, de nouvelles modifications ont été apportées sur la variante DEMI ECHANGEUR CENTRE



Le garage R27, localisé au 17, Allée des Minimes, est maintenu réouvert en l'état. La circulation sera maintenue en l'état. Les modifications apportées à la variante sont les suivantes :

- Modification de la largeur des trottoirs pour les piétons (largeur 3,00 mètres).
- Création d'un site de stationnement en contrebas de la voirie pour la circulation des véhicules à deux roues (vélos, trottinettes, etc.).
- Création d'un site de stationnement pour les véhicules à deux roues (vélos, trottinettes, etc.).
- Création d'un site de stationnement pour les véhicules à deux roues (vélos, trottinettes, etc.).
- Création d'un site de stationnement pour les véhicules à deux roues (vélos, trottinettes, etc.).
- Création d'un site de stationnement pour les véhicules à deux roues (vélos, trottinettes, etc.).
- Création d'un site de stationnement pour les véhicules à deux roues (vélos, trottinettes, etc.).
- Création d'un site de stationnement pour les véhicules à deux roues (vélos, trottinettes, etc.).





FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD



chrone
B-005

nom, prénom CITEE ASSOCIATION	date dernière modification 08/03/2022
commune de résidence REVENTIN-VAUGRIS	type INFO <input type="checkbox"/> ANO <input checked="" type="checkbox"/> EVO <input type="checkbox"/>
intitulé de la fiche CENTRE COMPACT - GIRATOIRE EST : LES RISQUES SONT EXPLOSIFS	domaine Sécurité / Trafic <input checked="" type="checkbox"/> Nuisances / environnement <input type="checkbox"/> Territoire <input type="checkbox"/> Démocratie / Budget <input type="checkbox"/>

descriptif détaillé

Dans la solution CENTRE COMPACT, LE GIRATOIRE EST (case B3) est la dernière étape de cheminement avant d'accéder à la bretelle d'entrée de l'autoroute A7.
Le giratoire Est se trouve dans la continuité de circulation du pont en biais (case B4), qui est déjà mal orienté pour accéder à l'autoroute. Les usagers ne connaissant pas les lieux pourront penser que l'accès à l'autoroute va s'effectuer sur une boucle dans l'autre sens.
Il impose à tous les usagers en provenance du pont en biais, de réaliser une giration de 300 degrés pour emprunter la bretelle d'entrée A7 (case C3 sur une zone surélevée (dans le prolongement et au même niveau que le tablier Est du pont en biais), ses dimensions ont été réduites depuis les modifications de AVRIL 2021.

Les conséquences sont explosives :

- Proximité en contrebas: le lotissement La Plaine (cases B2/B3), le local technique, le Complexe Sportif et de Loisirs (case C3), les voies d'accès à la barrière de péage de l'autoroute A7 dans le sens Sud vers Nord (case C4)
- Risque de basculement ou retournement de véhicules longs (dans la lignée des tristement célèbres sites de La Mulatière, la porte de Gerland ou l'échangeur de Chasse s/Rhône).
- Transports de matières dangereuses, explosives et/ou chimiques en provenance ou à destination du bassin industrielle de St Clair du Rhône, du Péage de Roussillon, ... Risques d'explosion, de pollution chimique par air ou par les sols. Fermeture accès aux PL pont de Condrieu.
- Cohabitation dangereuse avec le mode doux (piétons, cycles). Traversée dangereuse de la RD131 pour les piétons et vélos (proximité giratoire case B3), mauvaise visibilité des véhicules en provenance du pont en biais.
- Pour les usagers en provenance des Côtes d'Arey (case A3), et de Reventin village (case A1) : démarrage en côte pour s'insérer dans le giratoire. Conséquences : ralentissements, pollution, dangerosité de la manœuvre...
- Pour les usagers en provenance des Côtes d'Arey : mauvaise visibilité pour s'insérer dans le giratoire
- Pollution aux particules fines (poudre de frein, diesel, ...) + pollution sonore (freinage et redémarrage)

DES CHIFFRES

- Estimations VINCI : (à revoir à la hausse) : 10000 véhicules jour (prévision 2016) dont 5% de véhicules longs (450)
- 205 véhicules longs par jour, vont effectuer le virage à 300 degrés soient 75000 camions par an.
- Le diamètre externe du giratoire est d'environ 30m, il est inadapté au volume de trafic, aux manœuvres de véhicules longs, convois exceptionnels. Le dimensionnement est quasi identique à celui du giratoire RN7 de la Station Service (case B7), cause des ralentissements existants.
- Le giratoire est surélevé d'environ 10m, il est sur le même niveau que le tablier Est de la passerelle.
- Nécessité de créer un mur de soutènement au niveau du tablier EST du pont, fragilisation ouvrage existant.
- Lotissement La Plaine c'est environ 40 habitations (40 familles)
- Complexe sportif (cases C3 à E2). Il intègre un gymnase omnisport couvert, 2 terrains de football synthétiques, 1 terrain en gore, 1 City stade, 1 terrain de boules, 1 coin jardin pour accueillir enfants et parents, 2 tennis. Ce sont des centaines de pratiquants réguliers ou occasionnels de sports et loisirs, leurs accompagnants, les spectateurs. Plus d'un millier d'entrées pour les journées SolidaFoot.

Ces graves problèmes de sécurité, ne sont jamais abordés dans les documents fournis pour l'enquête d'Utilité Publique. La solution Centre Compact a même été évaluée en VERT, il faut dire que l'on ne parle que de « Sécurité sur A7 » ...

<https://www.a7-echangeur-viennesud.fr/le-projet/retour-sur-la-concertation/>

Le demi-échangeur AU SUD, permettrait d'éloigner les dangers liés au transport de matières dangereuses, des habitations et lieux de vie.

FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD

nom, prénom CITEE ASSOCIATION	date dernière modification 15/02/2022
commune de résidence REVENTIN-VAUGRIS	type INFO <input type="checkbox"/> ANO <input checked="" type="checkbox"/> EVO <input type="checkbox"/>
intitulé de la fiche CENTRE COMPACT –LE GIRATOIRE RN7 ET SA CHICANE, SOURCE DES PREMIERES DIFFICULTES	domaine Sécurité / Trafic <input checked="" type="checkbox"/> Nuisances / environnement <input type="checkbox"/> Territoire <input type="checkbox"/> Démocratie / Budget <input type="checkbox"/>

descriptif détaillé

QUOI ? OU ?
La solution CENTRE COMPACT apportera ses premières difficultés et risques d'accrochages au niveau du GIRATOIRE RN7 (case B7). Sa particularité est son faible dimensionnement et la proximité d'une chicane étroite (case B7) au niveau de l'embranchement sur la D131. Le croisement de 2 véhicules longs est impossible au niveau de la chicane.

QUI ? COMMENT ?
SONT CONCERNES : le giratoire est le point de rencontre de tous les usagers ayant pour provenance et/ou destination, la route RN7.
Proximité mode doux.

QUAND ?
Les périodes de difficultés majeurs sont en semaine le matin de 6H30 à 8 H00 et le soir de 16H à 18H30.

COMBIEN ?
DES CHIFFRES

- Faible dimensionnement du giratoire avec diamètre externe de 30m contre 57m pour le giratoire de l'aérodrome plus au Sud (utilisé pour la variante Sud).
- 5 bus scolaires de 230 élèves 2 fois par jour de Vernioz, Assieu, Les Côtes, Montseveroux, Reventin village
- plus de 600 véhicules long pourront se croiser ou croiseront les bus scolaires
- largeur des voies (3m)

POURQUOI ?
De par sa nature même, la variante CENTRE COMPACT, concentre trop de trafics avec beaucoup d'obstacles sur une zone trop réduite, et ce même avec l'évolution avril 2021.

Modification avril 2021 :
La RD131 est désaxée de quelques mètres ainsi que le giratoire OUEST légèrement décalé vers le Nord.

Voir détail fiche A-002.



FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD

pseudo	
chronos	B-007

nom, prénom	CITEE ASSOCIATION	date dernière modification	08/03/2022
commune de résidence	REVENTIN-VAUGRIS	type	domaine
intitulé de la fiche	CENTRE COMPACT - LE GIRATOIRE OUEST AUTRE SOURCES DE DIFFICULTES	INFO <input type="checkbox"/>	Sécurité / Trafic <input checked="" type="checkbox"/>
descriptif détaillé		ANO <input checked="" type="checkbox"/>	Nuisances / environnement <input type="checkbox"/>
		EVO <input type="checkbox"/>	Territoire <input type="checkbox"/>
			Démocratie / Budget <input type="checkbox"/>

QUOI ? OU ?

Le GIRATOIRE OUEST (case C5) est le plus grand des giratoires, mais son dimensionnement reste de petite taille (rayon de moins de 20m ???).

QUI ? COMMENT ?

SONT CONCERNES : le giratoire est le point de rencontre d'usagers de toutes directions et de tous types. On retrouve les usagers de la D131 en provenance ou destination de la RN7 (case C6), ceux de la route de l'Aérodrome et du parking covoiturage (case B5), les sortants de l'autoroute (case D5) et ceux de l'Est via le pont en biais (case B4).

Proximité mode doux (voir fiche B-009).



Est-il envisagé par Vinci, que les véhicules longs et/ou lourds utilisent la route de l'Aérodrome pour rejoindre la bretelle d'entrée de l'échangeur ?

Difficulté de manœuvrer sur le giratoire OUEST (virage à angle très aigu, moins de 90 degrés sur giratoire sous dimensionné, démarrage en côte). Conséquence : obligation de se déporter sur sa gauche gênant les véhicules d'en face en provenance du pont en biais (case B4).

Pour tous les usagers en provenance de la route des l'Aérodrome ou du parking covoiturage : démarrage en côte pour s'insérer dans le giratoire. Conséquences : ralentissements, pollution (proximité du mode doux), dangerosité de la manœuvre.

+ Cohabitation usagers de la route de l'Aérodrome (co-voiturage) avec acteurs (PL) ZI du Saluant (voir fiche B-010).

QUAND ?

Les périodes de difficultés majeurs sont en semaine le matin de 6H30 à 8 H00 et le soir de 16H à 18H30.

COMBIEN ?

DES CHIFFRES

- Diamètre extérieur giratoire : 38m ??? aucun plan de coupe !!!
- plus de 600 véhicules long emprunteront le giratoire
- aucune estimation des chiffres de trafic sur la route de l'Aérodrome n'a été communiquée par Vinci.
- L'accès au parking covoiturage de 100 places qui va encore plus nuire à la fluidité de l'ensemble

POURQUOI ?

La variante CENTRE COMPACT, concentre trop de trafics avec beaucoup d'obstacles sur une zone trop réduite.

BUDGET !!! Les travaux d'aménagement et de mise en sécurité de la route de l'Aérodrome pourtant indispensables, ne sont pas intégrés dans le projet (voir fiche B-010).



FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD



pseudo
CITEE
CIRCUITS ET ENVIRONNEMENT

chrono
B-008

nom, prénom CITEE ASSOCIATION	date dernière modification 08/03/2022
commune de résidence REVENTIN-VAUGRIS	type INFO <input type="checkbox"/> ANO <input checked="" type="checkbox"/> EVO <input type="checkbox"/>
intitulé de la fiche CENTRE COMPACT – LA MISE EN IMPASSE DE LA ROUTE DES COTES D'AREY (OU ROUTE DU LAVOIR)	domaine Sécurité / Trafic <input checked="" type="checkbox"/> Nuisances / environnement <input type="checkbox"/> Territoire <input type="checkbox"/> Dé démocratie / Budget <input type="checkbox"/>

descriptif détaillé

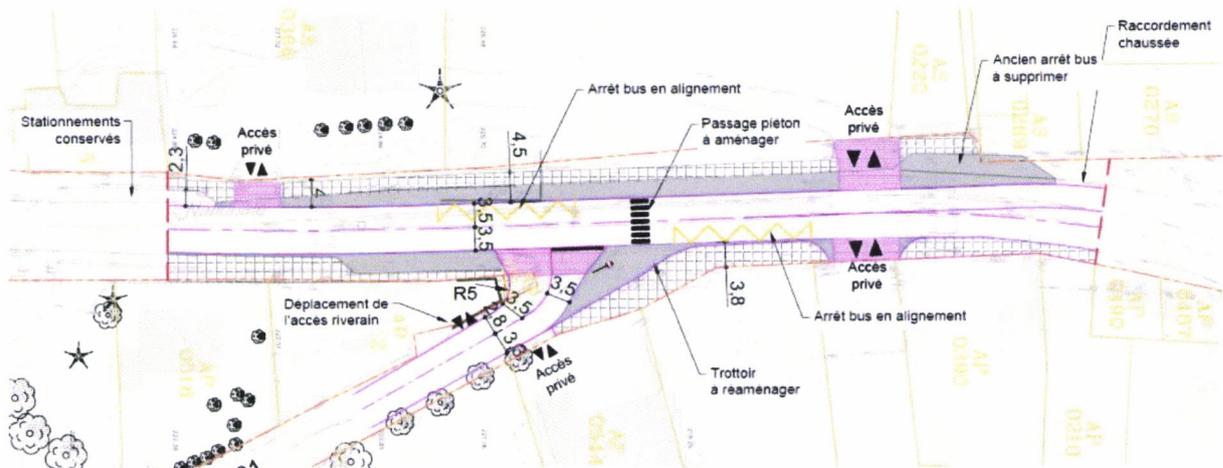
L'évolution du projet CENTRE COMPACT (document Vinci du 22 octobre 2020) supprime le giratoire de la bretelle de sortie, et met en impasse la route des Côtes d'Arey au niveau de l'ex Lavoir (case F6-G6). Conséquence : rétablissement de l'accès à cette route dans les 2 sens de circulation.

Les nouveaux dangers sur la RN7 :

- Riverains (case G7 : ex lavoir) en provenance du Nord qui rentrent chez eux,
- Riverains G7 en provenance du Sud qui rentrent chez eux,
- Riverains G7 qui se dirigent vers le Sud ou l'échangeur (via RN7)
- Les points d'arrêt de la ligne de bus au même niveau que le nouveau carrefour
- SATURATION giratoire RN7 accentuée (PASSAGE OBLIGATOIRE pour les usagers provenant de l'Ouest (Reventin Village, Les Côtes d'Arey, Vernioz) allant vers le Nord (Vienne) par la RN7. Rappel : le giratoire ne fait que 30m de diamètre externe.
- **Engins agricoles, convois exceptionnels agricoles (fort gabarit, petite vitesse) devront emprunter la RN7 pour se rendre sur les terrains agricoles de proximité (cases E6 et G6)**



La « route des Côtes d'Arey » - Proposition d'aménagement du carrefour



La définition précise des aménagements mérite d'être co-construite avec la commune (revêtement, localisation des passages piétons ...)



FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD



pseudo
B-008
chrono

nom, prénom CITEE ASSOCIATION	date dernière modification 08/03/2022
commune de résidence REVENTIN-VAUGRIS	type INFO <input type="checkbox"/> ANO <input checked="" type="checkbox"/> EVO <input type="checkbox"/>
intitulé de la fiche CENTRE COMPACT – LA MISE EN IMPASSE DE LA ROUTE DES COTES D'AREY (OU ROUTE DU LAVOIR)	domaine Sécurité / Trafic <input checked="" type="checkbox"/> Nuisances / environnement <input type="checkbox"/> Territoire <input type="checkbox"/> Démocratie / Budget <input type="checkbox"/>

descriptif détaillé

QUAND ?
Grand danger lors de plages horaires de faible circulation, risque de vitesse excessive en agglomération.

COMBIEN ?
DES CHIFFRES

- Grave accident avec un mort en 2005 qui a été malheureusement à l'origine de la fermeture de l'accès de la route dans le sens RN7 vers Les Côtes et accès Les Côtes vers RN7 côté Sud.
- Aujourd'hui, 80% des usagers en provenance des Côtes d'Arey et Reventin village, empruntent la route des Côtes d'Arey plutôt que le giratoire RN7 pour se diriger sur Vienne RN7. Cela soulage un peu le giratoire mal dimensionné.
- aucuns chiffres sur le trafic de la route des Côtes d'Arey actuellement n'ont été communiqués par Vinci.

POURQUOI ?
La variante CENTRE COMPACT, va recréer un point accidentogène à cet emplacement.
Tout cela par mesure d'économie et afin de limiter l'emprise agricole du projet.

La sécurité a été complètement oubliée dans cette prise de décision ainsi que l'impact sur le trafic au niveau du Giratoire RN7 (station service).



FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD



chronos
B-009

nom, prénom CITEE ASSOCIATION	date dernière modification 15/02/2022
commune de résidence REVENTIN-VAUGRIS	type INFO <input type="checkbox"/> ANO <input checked="" type="checkbox"/> EVO <input type="checkbox"/>
intitulé de la fiche CENTRE COMPACT – LE CHEMINEMENT MODES DOUX	domaine Sécurité / Trafic <input checked="" type="checkbox"/> Nuisances / environnement <input type="checkbox"/> Territoire <input type="checkbox"/> Démocratie / Budget <input type="checkbox"/>

descriptif détaillé
Le cheminement « MODES DOUX » qui longe la D131 depuis le point d'arrêt « le Grand Chemin » de la ligne de bus (case C7) pour aller jusqu'au point d'arrêt de la ligne «La Plaine » (case C2) est une voie dédiée aux piétons et cycles non motorisés. Vinci a fait évoluer le projet (document Vinci du 22 octobre 2020) de sorte que le cheminement est maintenant côté Sud (initialement côté nord).

Le cheminement modes doux

Suite de l'instruction du dossier de demande de principe par l'Etat, il a été demandé le déplacement du cheminement au sud du PS63, d'autant plus nécessaire avec la suppression du chemin des côtes d'Arey (les deux bretelles arrivent directement sur les giratoires)



Les conséquences pour les piétons et les cyclistes venant du Vieux Vaugris (Ouest de la commune), et voulant se rendre au stade :

- Après avoir déjà traversé la RN7, ils emprunteront le cheminement mode doux et devront traverser successivement **QUATRE** voies de circulation. Mauvais champs de vision pour les piétons et cyclistes revenant du stade lors de la traversée du giratoire Est.
- La chicane proximité giratoire RN7 (case B7) risque de faire déporter un véhicule sur la voie mode doux.
- Proximité avec pollution air, poudre de frein, nuisance sonore.



FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD



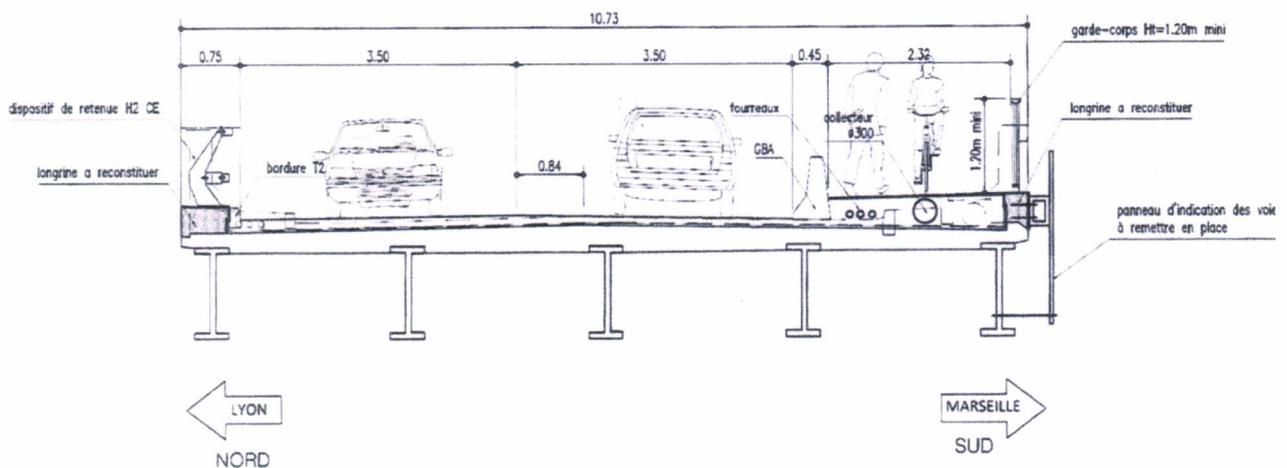
chronos
B-009

nom, prénom CITEE ASSOCIATION	date dernière modification 15/02/2022
commune de résidence REVENTIN-VAUGRIS	type INFO <input type="checkbox"/> ANO <input checked="" type="checkbox"/> EVO <input type="checkbox"/>
intitulé de la fiche CENTRE COMPACT – LE CHEMINEMENT MODES DOUX	domaine Sécurité / Trafic <input checked="" type="checkbox"/> Nuisances / environnement <input type="checkbox"/> Territoire <input type="checkbox"/> Démocratie / Budget <input type="checkbox"/>

descriptif détaillé

QUAND ?
Grand danger lors de plages horaires de faible circulation, risque de vitesse excessive des véhicules sur la D131.

DES CHIFFRES : LE DIMENSIONNEMENT AU NIVEAU DU PONT BIAS



Note : Ce plan de coupe au niveau du pont en biais n'est pas présenté dans l'enquête.

POURQUOI ?

Vouloir faire ce projet au Centre, c'est imposer une cohabitation avec le cordon ombilical de vie de la commune.

Si la solution demi-échangeur se faisait AU SUD ou si AUCUN ECHANGEUR ne se fait :

Le cheminement « Modes doux » resterait à terminer, mais il serait beaucoup plus sécurisant pour les usagers (piétons, cycles).

- Pas d'augmentation de trafic de 200% à subir
- Moins de pollution
- Pour aller de la RN7 au complexe sportif et de loisirs : un seul passage protégé à traverser au lieu des 4 avec la solution au CENTRE (le cheminement pourra être placé côté NORD)
- Pas de risque de versement de poids lourd sur les usagers du cheminement « Modes doux » comme malheureusement cela pourrait arriver avec la variante CENTRE COMPACT et son giratoire EST particulièrement dangereux.



Contribution à
Enquête d'utilité Publique

FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD



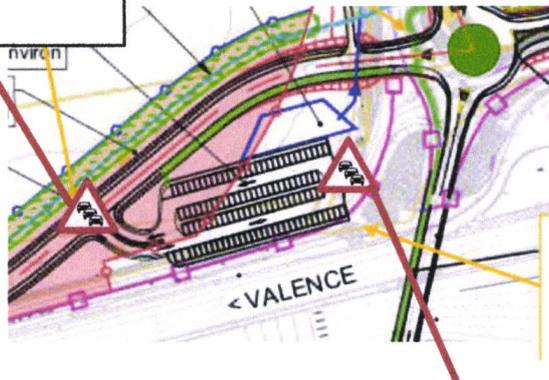
pseudo
B-010
chrono

nom, prénom CITEE ASSOCIATION	date dernière modification 15/02/2022
commune de résidence REVENTIN-VAUGRIS	type INFO <input type="checkbox"/> ANO <input checked="" type="checkbox"/> EVO <input type="checkbox"/>
intitulé de la fiche CENTRE COMPACT – LE PARKING CO-VOITURAGE ET SES CONSEQUENCES SUR LA ROUTE DE L'AERODROME.	domaine Sécurité / Trafic <input checked="" type="checkbox"/> Nuisances / environnement <input type="checkbox"/> Territoire <input type="checkbox"/> Démocratie / Budget <input type="checkbox"/>

descriptif détaillé

Le parking CO-VOITURAGE (case B4) situé au bout de la route de l'Aérodrome.

Point de difficulté : entrée/sortie du parking covoiturage.



Point de difficulté : à l'intérieur du parking, faute de place, pas d'emplacement en épis. Les manœuvres gêneront les nouveaux entrants et sortants.

QUAND ?

Le matin risque de conflit entre les usagers provenant de la route de l'aérodrome et ceux de la RD131.

Les VL de covoiturage seront en plus tentés d'emprunter la route de l'Aérodrome qui n'est pas adaptée et n'est pas sécurisée pour cet usage (voir photos page suivante).

Cela a des **CONSEQUENCES GRAVES**, puisque le projet qui a été vendue et acceptée, ne prévoyait pas l'usage de la route de l'Aérodrome :

- AUCUNE ETUDE D'IMPACT
- AVIS DES AGRICULTEURS
- RISQUES POLLUTION DES TERRES EN CAS D'ACCIDENT
- ETUDE ENVIRONNEMENTALE
- ETUDE DE TRAFIC
- BUDGET RALLONGE POUR AGGLO ET DEPARTEMENT !!!

BUDGET !!! Actuellement, les travaux d'aménagement et de mise en sécurité de la route de l'Aérodrome n'ont pas été intégrés dans le projet CENTRE COMPACT. Ils seraient indispensables au regard de la situation actuelle (voir photos).

FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD

B-010

OBJET DE LA REMARQUE

RENTRE-VERSER

CENTRE CONTACT ET PARKING CO-VOTURAGE ET/OU
CONSTRUCTION D'UNE ROUTE D'ALTERNATIVE

- Réviser le plan
- Réviser le contenu
- Justifier
- Réviser le Budget

Le parking CO-VOTURAGE (case B4) situé au bout de la route de l'Alcorn



Point de départ de la route d'alternative

Point de destination : le parking du parking fait le
point de départ de la route d'alternative. Les travaux
général, les travaux, les travaux, les travaux.

QUAND ?

Le matin rapide de conflit entre les usagers provenant de la route de l'Alcorn et ceux de la R0131.

Le V de covoiturage se trouve en la fin de l'Alcorn et n'est pas
adapté et n'est pas sécurisé pour cet usage (voir plan page suivante).

Cela a des CO VOITURAGE ET/OU, puisque le projet du parking est en cours et qu'il n'y a
pas de route de l'Alcorn.

- AUCUNE ETUDE D'IMPACT
- AVIS DES AGRICULTEURS
- RISQUES POLLUTION DES TERRES EN CAS D'ACCIDENT
- ETUDE ENVIRONNEMENTALE
- ETUDE DE TRAFIC
- BUDGET RALLONGE POUR AGGLO ET DEPARTEMENT

BUDGET ET Actuellement, les travaux d'aménagement et de mise en service de la route de
l'Alcorn n'ont pas été réglés dans le projet CENTRE CONTACT. Les solutions indiquées dans
regard de la situation actuelle (voir photos).



FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD



pseudo
CITEE
CIVISSET ENVIENNEMENT
chrono
B-010

nom, prénom CITEE ASSOCIATION	date dernière modification 15/02/2022
commune de résidence REVENTIN-VAUGRIS	type INFO <input type="checkbox"/> ANO <input checked="" type="checkbox"/> EVO <input type="checkbox"/>
intitulé de la fiche CENTRE COMPACT – LE PARKING CO-VOITURAGE ET SES CONSEQUENCES SUR LA ROUTE DE L'AERODROME.	domaine Sécurité / Trafic <input checked="" type="checkbox"/> Nuisances / environnement <input type="checkbox"/> Territoire <input type="checkbox"/> Dématérialisation / Budget <input type="checkbox"/>

descriptif détaillé

Images provenant de Google Earth.



ATTENTION !!! : L'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE L'AÉRODROME NE FAISANT PAS PARTIE DU PROJET CENTRE COMPACT :

LE SURCÔÛT ET LES RESPONSABILITES ENVIRONNEMENTALES SERONT À CHARGE UNIQUEMENT POUR L'AGGLO ET LE DEPARTEMENT !!!



FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD



pseudo
CITEE ASSOCIATION

chrono
B-011

nom, prénom CITEE ASSOCIATION	date dernière modification 17/01/2022
commune de résidence REVENTIN-VAUGRIS	type INFO <input type="checkbox"/> ANO <input checked="" type="checkbox"/> EVO <input type="checkbox"/>
intitulé de la fiche CENTRE COMPACT – LA SOLUTION DOIT PRENDRE EN CONSIDERATION LE FUTUR PROCHE : LE FREE FLOW.	domaine Sécurité / Trafic <input type="checkbox"/> Nuisances / environnement <input type="checkbox"/> Territoire <input checked="" type="checkbox"/> Démocratie / Budget <input type="checkbox"/>

descriptif détaillé

Le projet demi-échangeur CENTRE COMPACT proposé par VINCI fait l'impasse sur une évolution majeure de ces prochaines années : les technologies FREEFLOW pour une identification et un paiement automatisé de chaque véhicule, sans nécessité de disposer de péage en entrée comme en sortie.

Il ne serait pas sérieux d'investir plus de 25 M d'euros dans la réalisation de ce DEMI ECHANGEUR (prévu pour une durée de plus de 40 ans), sans considérer cette évolution majeure qui arrivera dans un futur très proche (avant 2030). Les 2 grandes barrières de péage de Reventin-Vaugris ainsi que certaines voies d'accès seront supprimées ou tout au moins, leurs tailles et/ou leurs nombres seront réduits.

VINCI n'a pas souhaité communiquer sur ce sujet,



Comment VINCI imaginent-ils le futur avec le FREE FLOW à moyen termes pour toutes ces infrastructures autoroutières que sont les grandes barrières de péages « TERMINUS » ??? Aucune information.



Il est du devoir des investisseurs d'exiger des réponses auprès de Vinci et par soucis d'économies, de penser le nouvel échangeur dès maintenant en prenant en compte ce futur proche.



Le nombre de voies nécessaires sous la passerelle pourra être réduit.
 Actuellement sens SUD vers NORD : 6 voies + 1 BAU,
 Avec FREE FLOW : 3 ou 4 voies seulement + 1 BAU.



Contribution à
Enquête d'utilité Publique

FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD



pseudo
CITEE
CITEE ENVIENNE ENVIRONNEMENT
En Vallée du Danube
chrono
B-011

nom, prénom CITEE ASSOCIATION	date dernière modification 17/01/2022
commune de résidence REVENTIN-VAUGRIS	type INFO <input type="checkbox"/> ANO <input checked="" type="checkbox"/> EVO <input type="checkbox"/>
intitulé de la fiche CENTRE COMPACT – LA SOLUTION DOIT PRENDRE EN CONSIDERATION LE FUTUR PROCHE : LE FREE FLOW.	domaine Sécurité / Trafic <input type="checkbox"/> Nuisances / environnement <input type="checkbox"/> Territoire <input checked="" type="checkbox"/> Démocratie / Budget <input type="checkbox"/>

descriptif détaillé

Le défaut majeur de la variante au SUD sera complètement annulé, avec la technologie FREEFLOW.

Plus de barrières de péage, plus d'entrée de péage, la suppression du nombre de voies sous la passerelle permettra d'intégrer de façon sécurisée, la voie provenant de la bretelle d'entrée du demi-échangeur au SUD.

VINCI, il faut anticiper cette évolution pour réduire les coûts.

VINCI, vous n'avez pas le droit de réaliser un tel projet en passant en force, en méprisant l'avis de la population qui va subir directement les nuisances pour plusieurs décennies.

VINCI, à vous de respecter le slogan de votre charte « éthique et comportements » ...

LES VRAIES
RÉUSSITES
SONT CELLES
QUE L'ON
PARTAGE



FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD



pseudo
CITEE
CITEE VIENNE ENVIRONNEMENT
En Vallée de l'Isère
chrono
C-001

nom, prénom CITEE ASSOCIATION	date dernière modification 08/03/2022
commune de résidence REVENTIN-VAUGRIS	type INFO <input type="checkbox"/> ANO <input checked="" type="checkbox"/> EVO <input type="checkbox"/>
intitulé de la fiche CENTRE COMPACT – LES NUISANCES SONORES ET ATMOSPHERIQUES.	domaine Sécurité / Trafic <input type="checkbox"/> Nuisances / environnement <input checked="" type="checkbox"/> Territoire <input type="checkbox"/> Dématérialisation / Budget <input type="checkbox"/>

descriptif détaillé

Les nuisances sonores

Les nuisances atmosphériques

Sont concernés par ces nuisances :

- les riverains proches du lotissement de La Plaine
- mais aussi tous les riverains de la RN7,
- tous les usagers des installations sportives dont un grand nombre d'enfants,
- les usagers des modes doux.

➤ Augmentation des nuisances sonores

Elles résultent :

- de l'augmentation du trafic,
- des arrêts/redémarrages,
- de l'augmentation notoire du nombre de poids lourds.

L'étude a détecté quelques points les plus exposés au bruit, mais il y en a d'autres qui se révèlent lors de la mise en service et ceux-ci ne sont pas pris en compte.

Les mesures d'atténuation proposées ne le sont que pour les habitants du lotissement La plaine :

- Un mur réfléchissant anti bruit est proposé le long du lotissement « La Plaine » et des isolations de façades.
- Le mur ne protégera pas toutes les habitations.
- Quant aux isolations de façade, seul le bruit intérieur est réglé.
- Quand les fenêtres sont ouvertes et à l'extérieur il n'y a plus de protection.



FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD



pseudo
CITEE
EFFICACITÉ ENVIRONNEMENTALE
En matière de Trafic
chrone
C-001

nom, prénom CITEE ASSOCIATION	date dernière modification 08/03/2022
commune de résidence REVENTIN-VAUGRIS	type INFO <input type="checkbox"/> ANO <input checked="" type="checkbox"/> EVO <input type="checkbox"/>
intitulé de la fiche CENTRE COMPACT – LES NUISANCES SONORES ET ATMOSPHERIQUES.	domaine Sécurité / Trafic <input type="checkbox"/> Nuisances / environnement <input checked="" type="checkbox"/> Territoire <input type="checkbox"/> Démocratie / Budget <input type="checkbox"/>

descriptif détaillé

Pourquoi agir sur les conséquences plutôt que sur l'origine du bruit ?

Les effets immédiats du bruit sur les personnes sont une augmentation de la fréquence cardiaque, de la pression artérielle, une diminution de la vigilance et de l'attention.

➤ **Augmentation des nuisances atmosphériques en général**

Cette augmentation résulte :

- **De l'augmentation du trafic en général**
- **De l'augmentation du nombre de poids lourds** : les émissions de polluants augmentent avec la présence des poids lourds, leur charge et la pente à parcourir
- **De la faible vitesse de circulation** : les émissions de polluants augmentent quand la vitesse est inférieure à 60km/h. Le dossier prévoit une augmentation de trafic entraînant un « phénomène de congestion modéré à fort, direct, permanent et à long terme ».

A noter : les études statistiques du dossier sont faites sur le grand territoire de l'agglomération viennoise. Les moyennes font disparaître les taux de pollution plus importants dans le petit périmètre de Reventin-Vaugris.

En particulier

➤ **Augmentation des particules fines (PM10 et Pm 2,5) notamment sur le stade**

- Du fait de l'augmentation du trafic, mais aussi de **l'usage accru des freins avec de nombreux arrêts et redémarrages**,
- du fait également du rapprochement du trafic de la zone sportive avec **suppression de l'écran végétal** qui captait une partie des particules.

- Les particules fines sont émises par les gaz d'échappement, les pneus, les freins et par l'usure des routes.

FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD

C-001

ASSOCIATION

REVENIR A L'ETAT

CENTRE CONTACT

LES NUISANCES SONORES ET ATMOSPHERIQUES

- Nuisances sonores
- Nuisances atmosphériques
- Nuisances visuelles
- Nuisances olfactives

100

100

100

Augmentation des nuisances atmosphériques en général

Pourquoi agit sur les conséquences plutôt que sur l'origine du bruit ?
 Les effets immédiats du bruit sur les personnes sont une augmentation de la fréquence cardiaque, de la pression artérielle, une dégradation de la vigilance et de l'attention.

Cette augmentation résulte de l'augmentation du trafic en général.

- De l'augmentation du nombre de poids lourds : les émissions de polluants augmentent avec la présence des poids lourds, leur charge et la pente à parcourir.
- De la faible vitesse de circulation : les émissions de polluants augmentent quand la vitesse est inférieure à 60km/h. Le dossier prévoit une augmentation de trafic entrainant un « phénomène de congestion modérée à fort débit permanent et à long terme ».

En particulier

Augmentation des particules fines (PM10 et PM 2,5) notamment sur le stade

- Du fait de l'augmentation de trafic, mais aussi de l'usage accru des freins avec de nombreux arrêts et redémarrages.
- Du fait également du rapprochement du trafic de la zone sportive avec suspension de l'écran végétal qui capte une partie des particules.
- Les particules fines sont émises par les gaz d'échappement, les pneus, les freins et par l'usure des routes.



FICHE DE REMARQUES

PROJET DEMI-ECHANGEUR VIENNE SUD



pseudo
CITEE
CENTRE D'INFORMATION ET D'ENVIRONNEMENT
En Vallée du Danube
chrono
C-001

nom, prénom CITEE ASSOCIATION	date dernière modification 08/03/2022	
commune de résidence REVENTIN-VAUGRIS	type INFO <input type="checkbox"/> ANO <input checked="" type="checkbox"/> EVO <input type="checkbox"/>	domaine Sécurité / Trafic <input type="checkbox"/> Nuisances / environnement <input checked="" type="checkbox"/> Territoire <input type="checkbox"/> Démocratie / Budget <input type="checkbox"/>
intitulé de la fiche CENTRE COMPACT – LES NUISANCES SONORES ET ATMOSPHERIQUES.		

descriptif détaillé

- La RN7, la RD131, les giratoires sont autant de lieux où les véhicules vont freiner, s'arrêter et redémarrer entraînant un accroissement des particules fines.

Elles sont la cause de nombreux décès prématurés, de cancers du poumon, de l'aggravation des maladies cardiovasculaires et respiratoires.

➤ Augmentation des émissions de dioxyde d'azote et de benzène

Le benzène est émis par le trafic routier. C'est un composé important des gaz d'échappement.

Le benzène est un cancérigène notoire, classé « cancérigène de catégorie A pour l'homme » par l'Union Européenne.

Le NO2 est émis lui aussi par le trafic routier. C'est un gaz irritant pour les bronches. Il peut provoquer, en particulier, l'inflammation des voies respiratoires avec une augmentation du risque bronchitique, une diminution de la capacité respiratoire.

LE CONTRE ARGUMENTAIRE DES ADEPTES DE LA VARIANTE CENTRE AU DETRIMENT DU SUD

ARGUMENTAIRE 1 : ATTRACTIVITE PLUS FAIBLE POUR LA VARIANTE ALTERNATIVE AU SUD

Elle présente une attractivité plus faible pour les usagers qui devront traverser deux barrières de péage pour se rendre à Lyon ou en revenir et qui seront obligés de passer la barrière de péage pleine voie, souvent embouteillée lors des périodes de vacances. Le fait que ce projet soit situé plus au sud fait aussi perdre des futurs clients qui ne descendront pas vers le sud pour ensuite remonter vers le nord par l'autoroute. Le schéma de circulation proposé présente aussi des incidences sur l'activité des entreprises et les carrefours proposés, notamment ceux en « tourne à gauche », ne semblent pas offrir la sécurité suffisante compte tenu des trafics.

Contre argumentaire :

- Traversée de 2 barrières de péage avec la variante SUD: les usagers quotidiens disposeront pour l'immense majorité d'un badge télépéage ou alternative numérique.
- La variante demi-échangeur au Sud est parfaitement adaptée avec l'évolution FREE FLOW (péage sans barrières) que l'on peut raisonnablement prévoir avant 2030.
- Les horaires des embouteillages Sud vers Nord (retour de vacances, dimanches soirs) ne correspondent pas aux horaires de travail. Il est de toute façon déconseillé durant ces périodes de prendre l'autoroute dans le sens Sud vers Nord.
- Les embouteillages Nord vers Sud (départs vacances, vendredis soir, ponts grands WE) sont présents déjà bien en amont depuis Lyon, que le demi échangeur soit au Centre ou au Sud.
- A noter : on parle de « perte de futurs clients », l'argumentaire purement économique concerne VINCI, ici on ne doit parler que d'UTILITE PUBLIQUE et non privée !
- Solution au Sud : l'inconvénient du détour de 1km des usagers provenant de Chonas ou de Reventin sur RN7, est surestimé au regard de l'avantage de profiter de giratoires et ouvrages réparties sur une longueur de 600m aux dimensions adaptées au trafic (rayons de 30 et 25m pour les giratoires), gage de fluidité et sécurité et qui va attirer les usages très nombreux localisés plus au Sud.
- Solution au Sud : le « tourne à gauche » (carrefour situé côté Est) est un aménagement jugé suffisant par le cabinet d'étude MEDIAE. Risque moindre de versement de Véhicules Lourds par rapport à un giratoire serré. Amélioration encore possible si cela s'avère nécessaire, pas de problème de place et de riverains au SUD!

ARGUMENTAIRE 2 : CONSOMMATION DE TERRES AGRICOLES PLUS IMPORTANTE AU SUD

La solution évoquée est aussi beaucoup plus importante en termes de consommation de terres agricoles. Votre étude indique en page 13 que « selon les expertises agricoles réalisées, la majorité des terres agricoles impactées sont des terres de faible qualité ». Je tiens à vous rappeler les termes de la contribution adressée lors de la concertation par la Chambre d'agriculture de l'Isère par courrier en date du 30 juin 2016 dans lequel la chambre d'agriculture indiquait : « nous rejetons totalement la variante sud, qui consomme le plus de terres agricoles, de bonne qualité agronomique » et qui indiquait que « la variante centre nous paraît acceptable, de même que la sous variante. L'impact agricole est limité et nous observons que l'incidence sur les différents critères est faible ou modérée ».

Contre argumentaire :

- Le jugement porté par La Chambre d'agriculture de l'Isère sur la qualité agronomique, faisait référence en 2016 à la VARIANTE SUD de Vinci.
- En effet : en 2016, Vinci avait implanté le parking covoiturage sur les meilleures terres agricoles très décalé au Sud et sur une surface surdimensionnée.
- Améliorations constantes des différentes alternatives proposées par la Municipalité, puis par MEDIAE : déplacement parking covoiturage côté Nord Est, sur des terres de moins bonne qualité et sur une surface plus réduite.

ARGUMENTAIRE 3 : VARIANTE CENTRE AVEC AVIS FAVORABLE ETUDE IMPACT DES DIFFERENTS ORGANISMES

Ces différents éléments et l'expression du public lors de la concertation avaient amené à retenir la variante centre compacte au droit des installations autoroutières existantes avec des aménagements permettant sa meilleure insertion dans le tissu local (mur acoustique, cheminement mode doux, aménagements paysagers...). Le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) et le Conseil National pour la Protection de la Nature (CNP) qui ont été consultés lors de l'élaboration du dossier d'enquête publique ont d'ailleurs confirmé dans leurs avis sur l'étude d'impact que la variante retenue était celle qui en entraînait le moins.

Contre argumentaire :

Rappel : L'avis du CGEDD a porté sur les principaux enjeux environnementaux du projet:

- la protection des riverains vis-à-vis des nuisances sonores,
- la qualité de l'air et les émissions de gaz à effet de serre,
- la maîtrise de l'urbanisation et de l'artificialisation des sols,
- la préservation des espèces protégées et des milieux naturels,
- la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

A noter que la qualité de l'air a été étudiée selon une approche moyennée sans prendre en considération la proximité d'un lotissement et du complexe sportif déjà soumis à la pollution ambiante existante.

- On a mis de côté tous les impacts sociaux et économiques que va subir la commune. On demande aux communes de Reventin-Vaugris et des Côtes d'Arej de partager leur unique ouvrage de franchissement avec 8000 nouveaux VL et 600 PL par jour (+200% augmentation de trafic). Se rappeler déjà qu'historiquement, cet ouvrage a été conçu pour enjamber l'autoroute A7, ce qui avait définitivement défiguré la commune de Reventin-Vaugris au début des années 1960.

On aurait souhaité que l'étude s'intéresse aux impacts sociaux et économiques avec le même soin qui a pu être porté sur les espèces protégées et leurs milieux naturels.

>>> Demande de compléter l'étude en s'intéressant à la population, les sportifs, les enfants, les associations et tous les autres usagers de ces zones de proximité.

- Le CGEDD et le CNPN n'ont fait aucune étude comparative avec l'alternative AU SUD, puisque celle-ci a été délibérément écartée.

ARGUMENTAIRES 4 : NUISANCES ET SECURITE

#4.A L'INSECURITE ACTUELLE

Vous évoquez souvent dans vos arguments contre le projet soumis à enquête publique l'insécurité et les nuisances entraînées par le projet sur la RD131. Vous oubliez de préciser qu'à l'heure actuelle, la route qui relie les deux parties de la commune est limitée à 70km/h ; avec des virages sans visibilité de part et d'autre du pont sur l'A7 ; avec des trottoirs réduits séparés du trafic par une simple bordure ; avec aucun passage piéton pour les usagers leur permettant de traverser la chaussée et les différents carrefours et avec la présence d'un carrefour à priorité peu sécuritaire au débouché du pont côté village.

Contre argumentaire :

- Nous partageons le constat exposé. Oui la portion incriminée est dangereuse et mérite d'être sécurisée quelque soit l'alternative choisie: CENTRE COMPACT ou SUD.
- On nous argumentera que cela aura un coût qui est d'office intégré dans l'alternative CENTRE, la réponse est : « OUI c'est vrai ». Cela est vrai, mais comme l'est aussi vrai tout autant, si l'alternative CENTRE COMPACT est choisie, le coût de l'aménagement et la sécurisation de la route de l'Aérodrome dans sa globalité (du giratoire RN7 au niveau de l'Aérodrome jusqu'au parking de covoiturage). Ces travaux seront nécessaires pour attirer en sécurité le flux important de véhicules devant se rendre au parking covoiturage ou souhaitant contourner la RN7. L'étude actuelle de la solution CENTRE ne l'a pas pris en considération.

#4.B LA SECURITE SUR LA SOLUTION CENTRE

Le projet soumis à enquête publique prévoit la création de deux giratoires permettant de réduire la vitesse des futurs usagers à cet endroit à moins de 50km/h ; des traversées formalisées pour les piétons et cycles et visibles des automobilistes ; un cheminement plus large dédié aux modes actifs, protégé par un muret béton et qui permettra d'assurer une liaison entre les deux parties du village.

Contre argumentaire :

- Au niveau sécurité, le cheminement « modes doux » de l'alternative CENTRE COMPACT, oblige les piétons et cycles, à emprunter 4 passages protégés, pour se rendre de la RN7 au complexe sportif, longeant un trafic routier qui va augmenter de 200%. Si l'alternative se fait au SUD, la finalisation du cheminement actuel « modes doux » aura besoin que d'un seul passage protégé et dans un environnement beaucoup moins anxiogène et pollué.
- A mettre en perspectives, avec les nouveaux risques de la SOLUTION CENTRE aux conséquences pouvant être dramatiques, et qui ont été complètement ignorés:
 - le croisement camions véhicules scolaires.
 - le giratoire « orienté EST » sous-dimensionné (rayon de 16 m, identique à celui du giratoire RN7-STATION service), avec risque de versement de véhicules longs/ lourds (camions citernes produits dangereux) qui doivent faire un 300° pour accéder à la bretelle d'accès à l'autoroute.
Conséquences : mise en danger des personnes situés à proximité (piétons, cycles non protégés), et en contrebas (habitations du lotissement La Plaine, local technique, parking et enceinte sportive, usagers des voies de droite de l'autoroute A7).
Autres conséquences possibles du versement d'un camion citerne : risque de pollution chimique des sols, des nappes et cours d'eau, pollution atmosphérique, nuage toxique, explosion ...

600 PL/jour sur le giratoire EST cela correspond à environ 200 000 PL/an, la question n'est pas de savoir SI le versement d'un véhicule lourd arrivera mais QUAND cela se produira et COMBIEN de fois par an.

#4.C LES COMPENSATIONS DE NUISANCES DE LA SOLUTION CENTRE

Concernant les nuisances sonores des riverains du lotissement de la Plaine, un lotissement construit après la construction de l'autoroute A7, vous oubliez d'évoquer que grâce au mur acoustique intégré au projet suite à la concertation et la baisse de vitesse attendue sur le site, l'étude d'impact a montré que l'ambiance sonore après la mise en service du projet serait moindre pour les riverains que celle subie actuellement.

Contre argumentaire :

- Mépris affiché aux habitants du lotissement La Plaine parce l'autoroute était là avant eux.
- Les nuisances anciennes et nouvelles s'additionneront et leurs effets cumulés sont par contre exponentiels.
- le Mur Acoustique ne protégera pas des nuisances sonores de 2m, rien n'a été prévu pour le centre de loisirs et le complexe sportif qui sont situés en face du poste de péage.
- L'argumentaire oublie d'évoquer les pollutions aux particules fines aux abords des habitations et du complexe sportif. C'est en contradiction avec les dernières directives et propositions de lois visant à réduire l'exposition de la population à la pollution de l'air. Comme par exemple la proposition de loi n° 4844 du 21/12/2021 de l'Assemblée Nationale voté d'ailleurs par notre député Mme Caroline Abadie et les dernières dispositions visant à intégrer les intercommunalités du Nord Isère au niveau des exigences AIR et SANTE de Lyon et sa banlieue.
- La solution au SUD règle définitivement les problèmes de nuisances en étant éloignée des lieux de vie.

Citée

Le 25/02/2022

39

Hervé Charcosset
1316 Chemin de la Conche
38121 REVENTIN-VAUGRIS
charcosset.herve@orange.fr

COURRIER ARRIVEE

10 MARS 2022

MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

Reventin-Vaugris le 9 mars 2022

Bonjour

Bien sûr que je suis pour un échangeur permettant de rentrer sur l'A7 . Seulement pas pour le projet proposé et en voici les quelques raisons , cette liste étant la plus exhaustive possible .

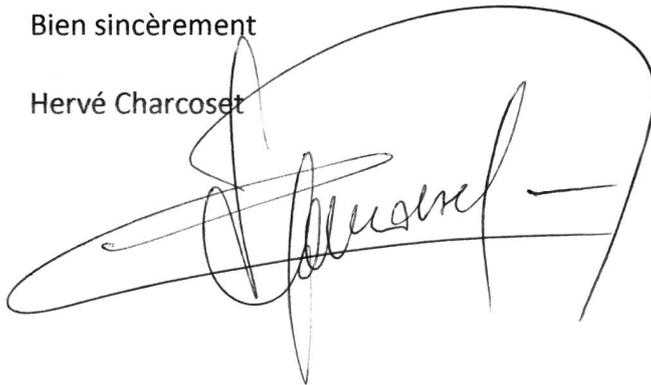
- 1) Pollution aux particules fines dans un lieu fréquenté par des sportifs enfants et adultes et par des spectateurs enfants et adultes ! Le football étant un sport de plein air.
- 2) Sécurité des enfants qui vont au gymnase , au skate park , sur le terrain de foot ?
- 3) Nuisances sonores dues au trafic , aux relances et accélérations aux ronds points etc..
- 4) Par ailleurs pourquoi des ronds points si petits ? De plus pourquoi celui actuellement en place vers la station service n'est pas pris en charge par Vinci dans le cadre des travaux ?
- 5) La taille des ronds points va nécessairement créer des embouteillages (Voir déjà ce qu'il se passe le matin et soir actuellement) et qui est prévu et reconnu dans les documents du projet !
- 6) Pour éviter ces bouchons les VL voire PL ne vont ils pas tenté de suivre les petits chemins traversant Reventin-Vaugris guidés par leur système WAZE ou autre par exemple et donc se retrouver sur des chemins de campagne ou croiser est très délicat . Je pense entre autre au chemin de l'Aubressin qui est déjà encombré quand il y a un accident et donc un embouteillage sur le RN7 !
- 7) Les VL et autres provenant de la rive EST de l'A7 et ne souhaitant pas emprunter l'échangeur vont se retrouver dans l'obligation de passer par les ronds points puisque le chemin CD131 va être fermé !
- 8) Les VL et autres provenant de la rive OUEST de l'A7 ne vont ils pas être tentés de passer par le C6 (Accès ZI Saluant) et ensuite le petit pont (sur lequel on ne crois que difficilement) pour se retrouver sur le chemin de la Tour) et donc créer un point d'embouteillage à la sortie de ce chemin !
- 9) La zone du Saluant étant amenée à se développer (terrains déjà achetés semble t il) et donc le trafic PL par la même occasion cela ne va qu'accroître les problèmes de circulation
- 10) Création d'un mur anti bruit et donc enfermer un lotissement Celui ci doit il devenir le ghetto de Reventin-Vaugris ?
- 11) Coupure effective du village
- 12) Quels seront les passages piétonniers pour traverser ce flux de véhicules. Il est déjà très délicat de traverser le N7 aujourd'hui qu'en sera t il quand il faudra traverser tout l'aménagement (et oui il y a aussi des gens qui se servent de leur jambes pour se déplacer dans le village)

- 13) La taille du parking de co-voiturage me semble bien faible . Où vont se garer les véhicules si il n'y a plus de place sur le parking ? Sur les ronds points et chemin d'accès (comme on peut dors et déjà le voir bien souvent aux échangeurs en place sur d'autres communes) .
- 14) Le coût du péage sera t il suffisamment incitatif et pourquoi le fixer si tard (Actuellement aucune donnée chiffrée si je ne me trompe pas)
- 15) Pourquoi vouloir imposé un projet dont le coût semble bien supérieur à celui proposé en variante sachant que 50 % est pris en charge par la collectivité (Peut être que ce projet sera il remarqué par la cour des comptes 😊 lors d'un prochain rapport de cette dernière) ?
- 16) Comment va être géré le chantier ? Vinci a toute aptitude à effectuer ces travaux je n'ai aucun doute mais peut on en savoir plus sur les sens de circulation , les durées prévues (nous savons tous que de retards sont dans la normalité des chantiers !) , la sécurité etc En effet plusieurs mois de travaux vont impacter la circulation automobile et piétonne ?

Merci d'avoir lu ces quelques remarques

Bien sincèrement

Hervé Charcoset

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be 'Hervé Charcoset', written over the printed name.

40

M^{rs} Claude Verin
8 Chemin des Petrières
Reventin Vaugris

le 8 Mars 2022

COURRIER ARRIVEE

10 MARS 2022

MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

à

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Comme la plupart des habitants de Reventin Vaugris, je suis contre le projet d'échangeur Centre, il y vas de la vie ou de la mort de ce village. Non à la pollution, non à l'insécurité aux difficultés d'accès aux structures sportives etc...

De vous Monsieur dépend que soit pris en compte le projet Sud de la municipalité bien plus cohérent et bien moins onéreux. J'espère que vous ferez en sorte que ce village reste un endroit où il fait bon vivre.

Cordialement

Verin

MOLLIERE ANNIE

947 chemin

des cimes

Reventin - Vaugris

38121

(41)

9/3/2022

COURRIER ARRIVEE

10 MARS 2022

MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

Monsieur,

Je m'oppose à la création du
demi échangeur intitulé Vieille sud
pour les raisons suivantes ;
Tous les flux vont être mélangés
200% pour cent de circulation -
plus d'insécurité au niveau du
pont - plus de pollution au
lotissement de la plaine et au
stable . j'habite chemin des
cimes et j'ai peur que les
jeux passent au Village. La
mairie propose un projet intéressant

Madame

Mollie

BOUILLON JEAN-LUC
971 Chemin de Charbotelle
38121 Reventin - Vaugris

Le 08-03-2022

42

COURRIER ARRIVEE

10 MARS 2022

MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

à M. le commissaire-enquêteur

Monsieur,

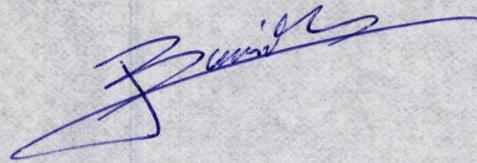
Par la présente, je viens vous signaler que je suis contre le projet de l'échangeur au centre, donc par conséquent je suis pour l'échangeur du sud.

Les raisons de mon désaccord sont nombreuses.

- L'échangeur condamnerait l'accès du centre village.
- L'échangeur provoquerait des bouchons sur la RN7 et tous les axes secondaires.
- L'échangeur avec 3 ronds points sur une distance de 400 mètres.
- L'échangeur pénaliserait tous les sportifs. Les risques d'accidents pour les enfant qui fréquentent les équipements sportifs

- La pollution et le bruit pour ceux qui habitent dans le lotissement de la plaine.

Monsieur, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. J. J.' with a long horizontal flourish extending to the right.

CABOCHÉ H & C

208 ch. du Vieux Vaugris

38121 Reventin Vaugris

le 8.3.2022

COURRIER ARRIVEE

10 MARS 2022

MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

43

A l'attention de M^r le commissaire - enquêteur

Nous habitons à cette adresse depuis 1973 nous avons donc vu la circulation sur la RN 7 augmenter en flèche! Nous sommes fortement gênés par le Rond Point devant la station d'essence. Nous attendons de plus en plus longtemps pour pouvoir contourner ce dernier et nous prenons des risques lorsque nous nous engageons! ...

Nous sommes dubitatifs lorsque nous imaginons que ce rond point ne servira aux automobilistes venant d'Auvernes pour se rendre vers l'échangeur au centre.!

Nous disons NON à cet échangeur mais nous sommes favorables à l'installation de ce dernier au SUD de Reventin.

Salutations



Caboché H & C



Caboché Alain

Danielle Chavasse
82 chemin du Lièvre
38121 Reventin-Vaugris

44

COURRIER ARRIVEE

10 MARS 2022

MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

Habitante au Vieux -Vaugris depuis près de 20 ans et après l'étude plutôt approfondie du dossier Vinci, voici mes réflexions et analyses.

Le projet centre compact prévu sur l'endroit stratégique de la commune de Reventin-Vaugris aura un impact catastrophique sur les déplacements et la sécurité des Reventinois et des habitants du territoire local pour plusieurs raisons.

1-Concentration et **saturation du trafic aux heures de pointe sur 400 mètres, avec 3 Ronds-points dont 2 sous dimensionnés** en lieu et place du cordon ombilical de la commune de RV.

2-Saturation du trafic le matin **au sud du giratoire RN7 existant**, qui ne sera pas modifié , actuellement déjà saturé aux heures de pointe et les conséquences sur le passage sur la D131 et le pont.

La RD131 et le pont au dessus de l'A7 aura une augmentation de trafic de 62% en 2025 et 67% en 2045 mentionné par le maître d'ouvrage ; pièce B.04 page 259 et 260, figure 35 sans y donner de réponse. Ce schéma ne mentionne pas les remontées de file au Sud du giratoire le matin, mais seulement celles du Nord qui elles, devraient baisser.

Remarque du maître d'ouvrage page 260; « **L'impact du phénomène de congestion est qualifié de modéré à fort, direct, permanent et à long terme** »

Ainsi, sur l'incidence du projet centre sur les conditions de déplacement sur le secteur de Reventin-Vaugris p.259 ,Vinci émet une réponse positive en totale contradiction avec les pourcentages élevés, présentés, sur la même page , et la remarque de Vinci que je viens de citer.

3-**Passage de 50 à 500 ou 600 Pds lourds** (augmentation de 200%) dont certains avec des matières dangereuses, des cars scolaires qui **devront faire le tour du giratoire Est** à construire , sous-dimensionné , près du lotissement de la Plaine et du complexe sportif.

4-Répercussions gravissimes sur les **réseaux routiers secondaires de la commune et de celles avoisinantes** qui ne sont pas conçus pour une augmentation de trafic, issue des changements de comportement des automobilistes locaux afin d'échapper aux bouchons pour rejoindre leur village.

Cette situation qui sera pérenne, obligera tôt ou tard à des reprises de voies pour permettre les croisements de voitures, engins agricoles ou véhicules utilitaires.

5- les études sur le bruit, la pollution la sécurité, ne se sont pas attardées sur la commune de RV au plus prêt du projet, mais sur Vienne et Vérenay, ce qui reste un sujet pour les habitants du lotissement de La plaine , du centre de loisirs et d'autres.

6-Le projet centre se situe là où les **habitats sont les plus denses** alors qu'un projet à 1km plus au sud étudié par la commune de RV grâce à un bureau d'étude, touche beaucoup moins d'habitations, montre des effets moins délétères en **séparant les trafics** des preneurs de l'A7 et des riverains et bénéficiera d'un rond-point aux dimensions adaptées.

7-Dans l'ensemble le dossier environnemental et de sécurité de Vinci s'est centré sur l'amélioration des conditions de circulation au sein de Vienne, alors que qu'il ne sera que de 7 % à 8 % page 257 fig.31

8-D'autre part les améliorations attendues sur Vienne et Verenay seront similaires avec un projet plus au sud à hauteur de la plaine du Saluant, zone occupée par des activités logistiques, et de transport.

9-**La mise en impasse de la route des Côtes-d'Arej** ou passent actuellement 1200 véhicules, dans le sens sud nord, augmentera le trafic sur la D131 de ce même nombre et isolera 4 habitations dont les occupants seront contraints de s'immiscer sur la RN7 dans un petit carrefour peu sécurisé.

Merci Monsieur le Commissaire enquêteur de bien vouloir prendre en compte ces phénomènes de saturation de trafic et de sécurité sur notre commune au regard du passage de 4000 à 12000 véhicules sur un seul parcours, que l'on ne pourra pas améliorer avec ce projet au centre de la commune de RV, mais plus volontiers s'il se construit plus au sud, ce qui permettra la séparation des trafics donc leur fluidité, d'éloigner les infrastructures nouvelles des habitations privées, d'améliorer la sécurité des usagers et des lieux qu'ils traverseront.

Cordialement.

D. C

le 8 mars 2022

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'D. C.', with a horizontal line underneath.

45

Michel BOIBIEN

Monsieur le Commissaire enquêteur

423 chemin de Bellevue

38121 REVENTIN VAUGRIS

Monsieur,

Je soussigné, Michel Boibien demeurant 423 Chemin de Bellevue à Reventin- Vaugris , persiste et signe pour un NON catégorique au projet de création du demi échangeur au centre, comme il est proposé.

Si cette décision est maintenue, il y aura d'énormes complications au niveau social, scolaire, sportif et routier autour et dans le village.

En effet, le trafic actuel occasionne déjà des bouchons au rond-point de Chonas , celui de l'ancienne gare sur la RN7, sur le pont du barrage et la montée des grands pavés, sans oublier le cas d'un accident sur cette dernière....

Il suffit de cela pour que les automobilistes pressés empruntent la route du village, le Chemin de l'Aubressin pour arriver au tunnel vers la RN7 afin de couper le bouchon, et cela dans les 2 sens (montant ou descendant).

Ces derniers roulent à très vive allure sur cette petite route trop étroite pour que deux voitures se croisent facilement sans ralentir.

Ces situations sont si fréquentes qu'il y a même maintenant des bouchons sur le Chemin de l'Aubressin entre voitures, fourgons, petits camions etc...

En espérant que cette lettre croise un regard attentif et raisonné sur cet important problème de circulation,

Je vous présente mes respectueuses salutations,

Cordialement,

Michel BOIBIEN

COURRIER ARRIVEE

10 MARS 2022

**MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS**

Reventin Vaugris, le 8/3/22

E. TONOLI
186 rue des écoles
Reventin - Vaugris.

46

COURRIER ARRIVEE

10 MARS 2022

MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

Complément à ma 1^{ère} contribution n°3

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Présidente à Reventin Vaugris et lectrice du dossier de l'échangeur, je m'interroge sur les affirmations que l'on trouve tout au long des pages. En voici quelques-unes trouvées dans la pièce B. D'autres suivront au fur et à mesure de ma lecture

p 55 " Elle (la solution centre-compacte) limite les nuisances sur l'ensemble de la zone urbaine de Reventin Vaugris"

• Dans le vocabulaire courant « l'ensemble de la zone urbaine » correspond à toutes les zones habitées d'une commune.

• Et bien Non, dans le dossier, il ne s'agit que de la zone très proche de l'échangeur et peut-être du lotissement "la Plaine". Toute l'étude statistique des nuisances est faite dans la « zone d'étude éloignée » sauf pour le lotissement la Plaine.

p 58 " Cette solution présente l'avantage de

séparer les usages avec au nord les flux autoroutiers ... et au sud les usages locaux (parking de covoiturage et mode doux) »

• On voit ici que l'argument "séparation des flux" est très affirmé et mis en avant comme amélioration. On pourrait croire que c'est partout !!....

• Dans le dossier de l'échangeur, cette séparation est réalisée uniquement au niveau du ~~rot~~ giratoire ouest.

⇒ Le projet Sud de Reventin sépare réellement les 2 flux sur les communes de Chonas et Reventin.

p 165 : " Les orientations du PDU s'appuient sur 3 enjeux :
- Diminuer la part du trafic motorisé et protéger
notamment le centre des communes... »

- On pourrait croire que toutes les communes de l'agglomération sont concernées !!....
- Hélas & non, Reventin ~~est~~ est hors objectif avec ce projet, il s'agit ici de la commune de Vienne, uniquement.

p 166 : (VI.7.2) " ... Selon le PDU, la reconquête de la RN7 représente un objectif fondamental afin de passer d'un axe de transit à une voie de desserte urbaine apaisée et partagée »

- Encore une fois, une généralisation ~~fait~~ qui permet de cacher ce que deviendra la RN7 à Reventin Vaugris :
- Avec le projet centre, la RN7 sera soumise à un plus gros trafic (p 259), bouchons (p 260), bruit et nuisances et insécurité...

p 254 : (MC4) " La réalisation du projet constitue une opportunité de requalification d'équipements existants (= complexe sportif) »

- Une "requalification" évoque quelque chose de positif...
- Mais des espaces sont supprimés par le projet centre. La protection paysagère visuelle est réduite à « une clôture paysagère occultante le long de la bretelle d'entrée » (p 68). Les nuisances et dangers s'approchent puisque le giratoire s'éloigne du lotissement "la Plaine".

On peut appeler cela "Manque de précision", ? "communication" ?, "abus de langage" ? "tromperie" ???

Ce projet centre a vraiment beaucoup de défauts à cacher !!!

Je m'oppose à ce projet centre

pour TONOLI Glaine

Tonoli

Chantal Bouteau
86 dol la Plaine
38121 Reventin Vaugris

47

COURRIER ARRIVEE

10 MARS 2022

MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

Monsieur,

Habitant le lotissement la Plaine, je suis opposée au projet entre pour l'échangeur.

Pour de multiples raisons il sera désavantageux. apportera de la pollution, une circulation intense au ras des équipements sportifs, la mort de notre village.

Quel sera l'avenir de nos maisons au lotissement la Plaine ?

Je soutiens l'alternative proposée par les élus de Reventin Vaugris, sur un tracé au Sud, Zone du Sauvant, qui me paraît plus logique que la proposition de l'incé.

Cordialement

Ch. Bouteau

M^{me} = FERRAUDIZ-CLAIRE

111^{LOT} LA-PLAINE - 38121

REVENTIN-VAUGRIS

48

LE 5/03/2022
COURRIER ARRIVEE

10 MARS 2022

MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

Monsieur

Je suis habitante du lotissement La plaine depuis 16 ANS. Après consultation des documents VINCI, je suis opposé au projet Centre. Ma maison est en bordure de la RD 131. J'ai remarqué dans le document 3 à la page 522 "qu'un écran acoustique de 175 mètres de long sur 2 mètres de haut serait installé par VINCI. Ils protégerait 12 récepteurs et pas le 13^{ème}". Je m'interroge sur le terme "récepteur", s'agit-il des habitations?

Aujourd'hui je ne sais pas si ma maison sera protégée par ce mur.

Si le projet SUD de VINCI parmi les 4 variantes avait été étudié, je ne me poserais pas toutes ces questions, "dont forte économie réalisée pour VINCI".

Je m'interroge sur la solidité du pont par rapport au trafic. Celui-ci augmentera selon les évaluations de VINCI de 3000 véhicules par jour dont les poids lourds. Mon cadre de vie sera très déterioré, or je lit avec →

stupefaction dans le document B01 page 7

"Le projet offrira une amélioration du cadre de vie général des populations par la réduction des pollutions atmosphériques et acoustiques." → de quelle population parle Vinci?

sûrement pas des Reventinois, et encore moins de moi ni amélioration, ni réduction de la pollution.

Je soutiens la Version SVD proposée par la mairie de Reventin.

Cordialement

Pierre
Lemaudis

Geneviève VALLON
1, chemin des Cerisiers
38121REVENTIN-VAUGRIS

0633231468

UG

COURRIER ARRIVEE
10 MARS 2022
MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

Monsieur le commissaire -enquêteur,

Je suis une habitante du Vieux-Vaugris et donc directement concernée par le demi-échangeur prévu sur la Nationale 7.

Suite une réunion concernant ce projet, j'exprime par la présente mon opinion quant à cet ouvrage pour le moins coûteux et inadapté aux besoins de ses utilisateurs et des riverains du village de Reventin-Vaugris qui se voit une nouvelle fois morcelé et coupé de son centre.

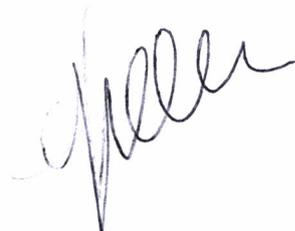
La réalisation de cet ouvrage va nécessiter la construction de 3 rond-point en moins de 400 m, entravant l'accès aux équipements sportifs, au centre du village et coupant la route qui mène aux Côtes d' Arey. La bretelle située en haut de la montée des Grands Pavés et coupant la nationale 7 devra donc être ré ouverte , celle-ci avait été supprimée car jugée dangereuse !

Le projet alternatif proposé par la mairie me semble plus simple et plus logique, étant donné que , selon une étude , une très grosse majorité des véhicules qui emprunteront cet échangeur vient du Sud .Un seul rond-point sera nécessaire. A cet endroit, la densité de population est moindre et la majorité des terrains sont des terres agricoles que les propriétaires sont prêts à céder. Le coût ainsi que les nuisances dus à une forte augmentation du trafic en seront diminués d'autant .

Je réitère mon désaccord en ce qui concerne ce projet et souhaite que le bon sens l'emporte dans la décision finale.

Je vous prie d'agréer ,Monsieur le commissaire-enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

G.VALLON



Hollie Jean Pierre

10/3/2022

247 chemin des

COURRIER ARRIVEE

aimés

11 MARS 2022

Reventin Vaugris

MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

(50)

Monsieur,

cette lettre pour vous dire que
je m'oppose à la création
du demi échange intitulé
Vieille 50D.

J'habite chemin des aimés
et j'ai peur que les gens
passent dans le village de
plus la circulation va être
dense - la pollution qui
sera en plus

De l'insécurité au niveau
du pont et de la pollution
au lotissement de la plaine
et au stade - la mairie

propose un projet qui est
intéressant

Application

CONTRIBUTION DESTINÉE À MONSIEUR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

(51)

Nom : VARUET

Prénom : Gérard

Demeurant Vienne

Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur
au sud de Vienne, ~~tel que soumis à l'enquête publique.~~

Je tiens à préciser que (réponse facultative) :

.....
Tel que proposé par la
Commune de
REVENTIN

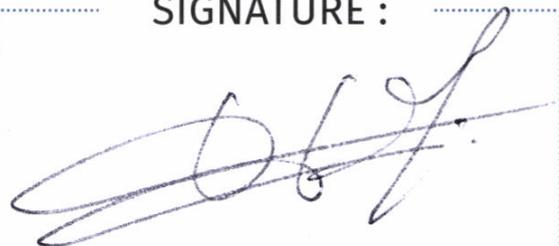
Fait à Vienne, le 10 Mars 2022

COURRIER ARRIVEE

11 MARS 2022

MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS

SIGNATURE :



À découper selon les pointillés, timbrer au dos et
renvoyer avant le 23 mars ou **déposer dans les urnes**
situées à l'accueil de l'Hôtel de Ville et dans les
maisons de quartier **avant le 29 mars.**

Vienne
Qualité de VILLE

CONTRIBUTION DESTINÉE À MONSIEUR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

52

Nom : *HABELLATO Tichel*

Prénom :

Demeurant *Vienne Rue Vimauné*

Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur
au sud de Vienne, ~~tel que soumis à l'enquête publique.~~

Je tiens à préciser que (réponse facultative) :

*tel que proposé par la
Commune de Reventin*

Fait à Vienne, le *5.3.2022*

COURRIER ARRIVEE

11 MARS 2022

**MAIRIE DE
REVENTIN-VAUGRIS**

SIGNATURE :

Salté

À découper selon les pointillés, timbrer au dos et
renvoyer avant le 23 mars ou **déposer dans les urnes**
situées à l'accueil de l'Hôtel de Ville et dans les
maisons de quartier **avant le 29 mars.**

Vienne
Qualité de VILLE